

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son rôle et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's role and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 24 janvier 1945

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3361
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 3361

Les Russes auraient franchi l'Oder en Silésie

Les désertions en masse et le mépris de l'autorité

Suggestion malheureuse du "Citizen" — La crise de confiance prédite par M. Maxime Raymond

Le général McNaughton, qui aura connu toutes les tribulations depuis qu'il est entré dans la vie publique pour répondre à l'invitation du premier ministre King, se voit dans la nécessité de faire l'un des aveux les plus désastreux et les plus dommageables qui soient jamais échappés à un ministre canadien. Sa déclaration de samedi dernier sur les désertions au sein des unités de l'armée territoriale qui ont reçu l'ordre de s'embarquer constitue l'admission de la faillite totale de la politique formulée par le gouvernement King dans le célèbre arrêté ministériel 8891, de la politique à laquelle le général McNaughton s'est rallié dans la nuit du 22 au 23 novembre, après être entré dans le cabinet trois semaines plus tôt comme champion du volontariat.

Le ministre de la Défense nationale nous a en effet révélé dans sa récente déclaration que 15,600 hommes de l'armée territoriale ont reçu l'ordre de s'embarquer, que 8,300 d'entre eux sont rendus outre-mer, que 7,800 autres se sont absents sans permission après le congé de départ qui leur avait été accordé au temps des Fêtes, que 1,500 de ces absents sont rentrés depuis au camp de gré ou de force, qu'il en reste 6,300 qui manquent encore à l'appel et qui sont à la veille d'être classés comme déserteurs s'ils ne le sont déjà. Cette déclaration est tombée comme une bombe, car la censure avait jeté un voile impénétrable sur tout ce qui s'était passé dans les camps et les ports d'embarquement depuis la fin de novembre.

C'est un fait inouï que de voir un ministre de la Défense nationale, ancien commandant en chef de l'armée canadienne, contraint d'annoncer que la moitié des soldats choisis pour aller renforcer nos armées outre-mer se sont absents sans permission à la veille de l'embarquement, contraints de proclamer déserteurs 40 pour cent des effectifs de renforts. Et ces proportions invraisemblables ne portent pas sur quelque unité composée de mauvaises têtes, mais sur des effectifs qui équivalent à une division.

Les motifs ordinaires de la désertion, qui à toujours été considérée comme infamante, sont l'indiscipline, la lassitude et la lâcheté pure et simple. Ils suffisent à expliquer la défection de quelques individus, mais ils ne sauraient expliquer cette fuite de milliers d'hommes dont le Canada a eu le spectacle depuis quelques semaines. Les désertions en masse ne se produisent généralement que dans les rangs d'une armée battue ou démoralisée ou parmi des troupes qui ont été levées de force pour soutenir une cause qui ne leur était pas sympathique. C'est dans le domaine politique qu'il faut rechercher les causes des désertions massives qui viennent de décimer les rangs des unités les mieux entraînées de notre armée territoriale, et qui ne sont d'ailleurs particulières à aucune province ni à aucun groupe ethnique.

Ces désertions en masse constituent un symptôme alarmant de la crise de confiance que le chef du Bloc populaire, M. Maxime Raymond, a si souvent prédite à la Chambre des Communes. Les chefs politiques se sont discrédités eux-mêmes depuis le début de la guerre et le discrédit s'étend maintenant aux chefs militaires. La discipline militaire n'a pu entraver ce mépris croissant de l'autorité qui fera du Canada une proie facile pour tous les mouvements subversifs si une vigoureuse réaction, une politique franche, courageuse et vraiment canadienne, ne vient restaurer la confiance. Les conscripts de l'armée territoriale ont affiché le plus souverain mépris de l'autorité, de l'autorité militaire comme de l'autorité civile, parce qu'on les a constamment trompés depuis le début de la guerre.

Ils ont été trompés comme citoyens. Tous les chefs politiques s'étaient engagés solennellement à ne jamais imposer la conscription. Ils ont presque tous tenu une attitude équivoque, plus habile que courageuse. Les chefs des partis d'opposition se sont mis à réclamer la conscription totale tandis que le gouvernement imposait un régime de conscription déguisée et hypocrite. On a cherché à jeter de la poudre aux yeux de la population en détournant des mots comme mobilisation, conscription et volontariat de leur véritable sens. On a foulé aux pieds promesses et engagements.

On comprend que les gens de langue française soient indignés de l'attitude de ceux qui ont violé le gentlemen's agreement intervenu entre les représentants des deux groupes ethniques et proclamé solennellement par M. Ernest

Lapointe depuis le début de la guerre. Les gens de langue anglaise sont aussi mécontents du régime de mobilisation qu'ils trouvent injuste soit parce qu'il ne tient pas compte des besoins des familles d'agriculteurs, soit parce qu'il ne conscrit pas l'argent en même temps que les hommes comme l'autorise la loi de mobilisation des ressources nationales. A ce qu'il semble, eux aussi ont perdu confiance dans les hommes politiques qui ont manqué à leur parole.

Quant aux conscripts, ne peuvent-ils croire qu'ils ont été trompés? Ils avaient été mobilisés pour la défense du territoire, mais ils se sont vite rendu compte qu'on les entraînait en vue du service outre-mer. Ils ont vu des milliers et des milliers de leurs camarades mobilisés comme eux pour la défense du Canada s'engager soi-disant comme volontaires dans l'armée active, mais ils savent fort bien que ces enrôlements ont été obtenus à la suite de pressions de toutes sortes — promesses, menaces et brimades. Ils savent que la plupart des civils qui s'enrôlent comme volontaires — le général McNaughton a annoncé hier qu'il y en avait eu 10,498 au cours des 12 dernières semaines — sont des jeunes gens appelés par le Service sélectif et que les examinateurs militaires dirigeant par tous les moyens vers l'armée active. Tous ces faits ont été affirmés en pleine Chambre des Communes au cours de la session extraordinaire.

Les conscripts se sont vite rendu compte qu'ils ne pouvaient se fonder sur les assurances qu'ils recevaient de leurs officiers supérieurs parce que la politique du gouvernement changeait trop souvent ou parce que ces officiers supérieurs pouvaient parfois une politique contraire à celle du gouvernement. Le premier district militaire où l'on s'est empressé de proclamer déserteurs tous les soldats qui n'étaient pas en règle est précisément celui de la côte du Pacifique, dont certains officiers supérieurs s'étaient rendus coupables d'insubordination avant que le général McNaughton eût été contraint d'abandonner la politique du volontariat. Le commandant d'un régiment doit être en quelque sorte le père de ses hommes — un chef respecté, un conseiller écouté. La politique du gouvernement en a fait un agent recruteur qui s'abaissait parfois jusqu'à employer les moyens les moins recommandables pour obtenir le contingentement de volontaires à même les conscripts sous ses ordres, qu'on réclamait de lui en pratique si on ne l'exigeait pas officiellement.

Quelles mesures le ministère de la Défense nationale et le haut commandement vont-ils prendre pour rétablir la discipline dans les rangs de notre armée territoriale? La désertion sur le champ de bataille peut entraîner la peine de mort, mais la désertion dans les camps de l'arrière ne comporte pas d'autre sanction que l'emprisonnement. L'établissement de nombreuses cours martiales pour juger les milliers de déserteurs et l'emprisonnement de tous ceux qui ne pourront justifier leur conduite n'avanceront guère le règlement de la question des renforts. On peut donc prévoir que le grand nombre des déserteurs et les exigences de la situation outre-mer porteront les autorités militaires à se montrer clémentes envers ces jeunes gens aigris et complètement désabusés par l'exemple démoralisant qu'ils ont reçu de leurs chefs politiques et militaires.

Cette perspective révolte le loyalisme du Citizen d'Ontario et lui inspire une suggestion extrêmement malheureuse. "Quelle que soit l'autorité de l'armée, dit le Citizen en date du 22 janvier, pour punir les déserteurs, la loi du pays devrait décréter qu'ils ont renoncé à leurs droits de citoyens canadiens. Ils devraient être défranchisés pour la vie".

La nécessité de maintenir l'ordre dans un pays et la discipline dans une armée peuvent excuser des condamnations sévères et cruelles en soi : c'est la défense de l'autorité civile ou militaire contre ceux qui veulent la renverser et qui peuvent d'ailleurs avoir raison. Par contre, les représailles politiques ne sont jamais justifiées : elles ne peuvent qu'entretenir la division au sein d'un pays. C'est très commode de défranchiser ses adversaires politiques. Le Citizen est-il cependant bien sûr que la politique de guerre qu'il préconise est la plus avantageuse pour le Canada et que les événements ne donneront pas finalement raison à ceux qui ont combattu la participation et la conscription?

Pierre VIGÉANT

24-1-45

Il y avait là des milliers de personnes — scandant d'acclamations frénétiques. Maurras était présent, tout près de l'orateur. Il ne paraissait aucunement se rendre compte de ce qui se passait ni deviner à qui allaient les acclamations. Robert de Boisfleury, alors administrateur de l'Action française, qui était assis derrière le célèbre journaliste, dut le toucher au coude pour qu'il fit un geste de reconnaissance. — Mais n'entend-il donc rien? dit notre ami à Boisfleury. — Il a probablement, répondit celui-ci, le sentiment d'un bruit de vague lointain.

Depuis plus d'un tiers de siècle que se passait cette scène, les oreilles du vieux journaliste n'ont pas dû s'améliorer.

Aussi, les dépêches annonçant-elles que tout son procès va se faire par écrit. "Toutes les questions, disent-elles, seront écrites, et l'on s'attend à ce que le juge, l'avocat de la poursuite et celui de la défense fassent leurs observations par écrit, et qu'il en soit de même de l'accusé... On demandera aux témoins, parmi lesquels il y aura le ministre des Affaires étrangères Georges Bidault, de soumettre leurs témoignages sous forme de dépositions écrites; mais ils devront rester là pour répondre, par écrit, aux questions que l'accusé — le est son droit, en vertu de la procédure française — pourra leur poser".

Le correspondant de la Presse Associée dit qu'étant donnée cette procédure, le procès sera probablement l'un des plus ennuyeux des procès politiques actuels.

Il oublie une chose, que savent beaucoup de journalistes : c'est que la calligraphie de Maurras est presque aussi mauvaise que son ouïe. Il n'y avait à l'Action française jadis qu'un ou deux typographes capables de déchiffrer les hiéroglyphes du directeur.

On se demande avec curiosité ce que pourront faire de ces textes mystérieux les gens de Lyon.

S'il s'agit d'un fond aussi tragique, elle prêterait vraiment à rire.

"La Croix" sur la sellette

On ne sait, à la vérité, où s'arrêtera la série des procès politiques. Une dépêche de Reuter's, que nous relevons dans le dernier numéro de la Northwest Review de Winnipeg (18 janvier), dit que la Croix, le célèbre quotidien de Paris, est actuellement inculpée, — de "collaborationnisme", croyons-nous.

Le Croix ne passait point pour un journal à attitudes très violentes. Sa réapparition, à Paris, après la libération de la ville, avait semblé une sorte de symbole de la liberté reconquise.

Paroles de bon sens

Elles sont de M. Mitchell Hepburn, l'ancien premier ministre ontarien; elles sont extraites d'une allocution prononcée devant l'Association des Voyageurs de Commerce, à London, Ontario, le 28 décembre 1944. Elles méritent d'être retenues :

"Si nous ne pouvons pas régler (Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Les affiches électorales du parti libéral de M. Grey-nord demandant aux adversaires du général McNaughton s'ils ont jamais "bâti" une armée. Ils se sont peut-être contentés de "bâtir" une machine électorale.

L'appel du premier ministre King aux électeurs de Grey-nord en faveur du ministre de la Défense nationale compte 3,000 mots. Le général McNaughton a-t-il jamais adressé d'ordre du jour aussi long à ses troupes?

Comme veut les choses, c'est à se demander si le gouvernement n'ait pas mieux fait de régler cette élection-là par le moyen d'un simple petit décret.

On a expédié de telles quantités de pommes canadiennes dans le comté de Hereford, en Angleterre, que les pomiculteurs de la région, où abondent les vergers, se plaignent de la concurrence. C'est ce qui s'appelle de l'économie impériale bien dirigée.

Pour remplacer la pomme canadienne sur la table du consommateur canadien, il faudra sans doute, comme cela s'est déjà vu, importer la pomme de Nouvelle-Zélande.

Nos tsars de la ration ne se laissent certes pas étonner par le rationalisme économique.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Si vous avez soin de bien élever votre fils, votre fils aura pour son fils la même vigilance; et ainsi se transmettra, parmi vos descendants, cet héritage de bonne éducation et de bonnes mœurs, chaîne admirable dont vous serez le premier anneau."

SAINT JEAN CHYSOSTOME

Les Allemands prélèvent des divisions du front de l'ouest pour les envoyer à l'est — La Prusse-Orientale menacée d'encerclement — Le gouvernement Subasic doit partir pour Belgrade — Au front de l'ouest

Les troupes russes ont atteint la rive est de l'Oder sur une longueur de 50 milles, en Silésie, et ont commencé à bombarder les villes de la rive ouest en vue du passage de ce fleuve qui forme la principale barrière naturelle à l'est de Berlin. La 1ère armée ukrainienne du maréchal Konev qui a ainsi envahi le territoire allemand au sud-est, menace d'encercler Breslau, ville industrielle de 650,000 âmes qui s'étend sur les deux rives du fleuve; elle avance de l'est et du sud-est, où ses troupes sont en train de conquérir les défenses avancées à dix ou douze milles de la ville, cependant que d'autres unités se portent au nord-ouest.

De la rive au sud de Breslau, les canons russes tirent sur Ohlau et Brieg, à quelques milles à l'ouest. La radio allemande a annoncé que les chars d'assaut de Konev sont entrés dans la banlieue d'Oppeln, sur la rive est à 51 milles au sud-est de Breslau et que les Russes ont pris Gleiwitz, centre minier situé à quelques milles de la frontière polonaise; les premières unités entrées en Silésie avaient passé outre pour avancer vers l'ouest.

La 1ère armée russe-bleue du maréchal Zhukov doit maintenant lutter contre des forces considérables d'infanterie allemande au centre du front de Pologne; aux dernières nouvelles qui datent d'hier, des avant-gardes soviétiques avaient atteint la région de Poznan, à 137 milles de Berlin. L'aile droite de cette armée a pris Bydgoszcz, à l'entrée du corridor polonais.

Berlin a annoncé que les Russes ont lancé une nouvelle attaque sur un front étendu, en Lettonie, au sud-est de Liepaja, contre ce qui reste de l'armée allemande de la Baltique. Cette armée comportait environ trente divisions quand elle a été encerclée il y a plusieurs mois.

Au nord du front de Pologne, deux armées russes attaquent la Prusse-Orientale et tentent d'isoler les forces allemandes qui s'y trouvent. La 2e armée russe-bleue du maréchal Rokossovsky a pris Saalfeld et a avancé jusqu'à moins de 37 milles du port d'Ebling, sur la Baltique. Le flanc nord-ouest de cette armée est à 44 milles de Dantzig. La 3e armée russe-bleue du maréchal Tcherniakovsky attaque à l'est et au nord-est et est rendue à 18 ou 20 milles de Königsberg.

A Londres, l'opinion dominante est que les Allemands préparent une résistance désespérée à l'intérieur de la frontière de l'est, afin de prolonger la guerre. Ces vues se fondent sur le fait qu'aucun communiqué officiel russe n'a mentionné que des troupes allemandes considérables aient été isolées et encerclées au cours de la retraite; les seuls rapports à ce sujet sont ceux du 21 janvier où on disait que les trois armées russes opérant en Pologne avaient tué 65,000 Allemands et en avaient fait 25,000 prisonniers et un autre rapport subséquent disant que l'armée Zhukov avait tué 60,000 soldats ennemis et en avait fait 21,000 prisonniers; ces derniers chiffres feraient en partie double emploi avec ceux du 15 janvier. Ce sont des pertes lourdes, mais c'est tout de même relativement faible pour des effectifs comme ceux qui retraitent depuis dix jours sur un front de 400 milles; car on estime que les Allemands ont 1,500,000 hommes sur le front de l'est.

Les Russes amenaient depuis quelque temps des renforts et du matériel près de la Vistule en vue de leur offensive; les Allemands étaient au courant de ces mouvements et ont dû prendre des mesures en conséquence; il semble qu'ils ont raréfié leur front et évacué d'avance une forte partie de leurs troupes et de leur matériel. Cependant la radio de Moscou a affirmé sans donner de précisions qu'à divers endroits des troupes allemandes sont isolées loin derrière les lignes russes, que des divisions ont été dispersées et que les armées allemandes sont en pièce; mais que rien de tel n'est signalé dans les bulletins officiels.

Les Russes signalent que des renforts arrivent sur les lignes allemandes en Silésie; on a même identifié cinq divisions qui auraient été amenées du front de l'ouest. Des pilotes alliés au front de l'ouest signalent un fort mouvement de troupes et de matériel blindé, des Ardennes vers l'Allemagne. Près de l'Oder, les Russes combattent dans une zone fortifiée depuis longtemps et où se trouvent notamment des nids de mitrailleuses comme aux avant-postes de la ligne Siegfried.

Une dépêche de "Reuter" provenant de Moscou annonce que les Russes ont établi au moins une tête de pont à l'ouest de l'Oder, en Silésie. D'autre part, une dépêche de l'"Associated Press", écrite à Londres à 5 heures ce soir (10 heures ce matin, h.a.e.), dit qu'il n'y a aucune indication que les Russes aient franchi l'Oder. Un correspondant dit que ce fleuve est sûrement gelé en Silésie; il n'y a aucun renseignement de source militaire là-dessus, mais le correspondant de l'agence "Reuter" se fonde sur le fait que le Danube est gelé bien au sud de la région de l'Oder. La glace sur l'Oder ne serait pas assez forte pour supporter le passage des chars d'assaut, mais suffirait pour l'infanterie. Comme les rives sont basses dans la région et que le fleuve est étroit dans cette partie qui est à plus de 400 milles de l'embouchure, ce facteur pourrait aider au passage des Russes. Il est vrai que ce pont naturel peut être rendu précaire par l'artillerie.

Les Russes savent d'ailleurs depuis Austerlitz que la glace est un terrain dangereux. A cette bataille célèbre, Napoléon attendit sur des positions choisies d'avance une armée austro-russe plus nombreuse que la sienne; il manœuvra pour repousser une partie importante des troupes adverses sur des étangs gelés, dont il fit ensuite casser la glace à coups de canons; un grand nombre de soldats furent engloutis et cela donna la victoire aux Français.

Il y a quelques jours des commentateurs alliés estimaient que les Allemands tenteraient d'établir une ligne qui passerait par Dantzig et Poznan; mais comme l'avance de l'armée rouge se poursuit en Pologne, il semble que les Allemands vont reculer encore plus loin. La stratégie allemande est peut-être de tenir à l'intérieur de leur frontière même au nord, peut-être sur l'Oder. Il leur suffirait de tenir deux mois, après quoi le printemps leur donnera deux autres mois de répit à l'est, car toute la plaine de l'ouest de la Pologne et le territoire allemand à l'est de l'Oder deviennent vers la fin de mars, à la fonte des neiges, un véritable marécage; le terrain ne redevient assez ferme pour la guerre motorisée qu'à la fin de mai.

C'est ce programme qui expliquerait l'offensive allemande des Ardennes en décembre. L'ennemi prévoyait l'offensive russe et le maréchal von Rundstedt a voulu désorganiser l'offensive alliée pour que le pays n'eût pas à subir en même temps de grands assauts sur les deux fronts. Et maintenant on commence à prélever des divisions du front de l'ouest pour tenir contre l'armée rouge.

Selon le chroniqueur Dewitt Mackenzie le haut commandement allemand se serait réuni samedi et aurait décidé de tenir à tout pris la ligne de l'Oder. Quant aux chances de l'ennemi de réussir ce projet, dont l'effet le plus apparent serait de prolonger la guerre jusqu'à l'été prochain, M. Mackenzie dit qu'elles dépendent de deux facteurs : 1o, dans quel état les troupes allemandes qui reculent arriveront à la ligne de l'Oder, et, 2o, les Russes pourront-ils maintenir leur élan dans l'offensive gigantesque qu'ils livrent depuis dix jours? On sera sans doute bientôt fixé sur le deuxième point; quant au premier, il semble acquis que la retraite allemande a été bien préparée et qu'elle a été réussie dans une large mesure.

Moscou a annoncé qu'à travers tous les reculs et les pertes de l'ennemi, les Allemands peuvent réclamer aujourd'hui un succès local. Ils ont enlevé aux Russes la ville de Szekesfeher, à 30 milles au sud-ouest de Budapest; ces troupes allemandes s'efforcent encore de porter secours à la garnison assiégée de Budapest.

Dans leur retraite les Allemands détruisent tout ce qu'ils peuvent. Un correspondant signale que dans les maisons de Silésie, la vaisselle a été brisée avant le départ des occupants, qu'on a empoisonné les puits, qu'on a laissé des aliments empoisonnés sur les tables. Les villages sont déserts.

FRONT DE L'OUEST

L'offensive russe de l'est est sans doute un facteur dominant de ce qui se passe à l'ouest. Dans le saillant des Ardennes, l'aviation alliée harcèle les longs convois de divisions blindées qui se dirigent vers l'intérieur de l'Allemagne; les Allemands ont abandonné Saint-Vith, leur dernière place forte en Belgique. Au sud du saillant une division blindée de la 3e armée étatsunienne a franchi la rivière Clerve, et pris Binsfeld, dans le Luxembourg, à quatre milles et demi de la frontière allemande. Toutefois l'ennemi a contre-attaqué à quatre endroits dans la région de Saint-Vith, sans succès.

La 2e armée britannique a pénétré dans Heinsberg où il ne reste qu'une garnison; le gros des troupes allemandes dans ce secteur a passé la Roer pendant la nuit. Les Britanniques ont maintenant presque établi un front solide sur cette rivière et sont à la veille d'y faire leur liaison avec la 9e armée étatsunienne. La 1ère armée française a avancé au nord de Colmar et a franchi la rivière Ill à plusieurs points. Mais la menace allemande dans le nord de l'Alsace demeure sérieuse, et les troupes étatsuniennes ont dû céder du terrain au nord de Strasbourg. On signale des mouvements considérables de troupes allemandes dans le saillant de Bitch.

YUGOSLAVIE

Le premier ministre Subasic et son gouvernement ont décidé de ne pas tenir compte de leur congédiement par le roi Pierre, et doivent partir pour Belgrade afin de former un gouvernement avec le maréchal Tito. Le gouvernement britannique a offert à M. Subasic des moyens de transport pour se rendre en Yougoslavie. Ces informations ont été données à Londres par un personnage officiel yougoslave qui a ajouté : "Nous nous préparons à partir pour Belgrade le plus tôt possible".

ESPAGNE

Le général Franco a déclaré hier : "Ce que l'Espagne est et ce que nous voulons être ne concerne que nous seuls, les Espagnols". Dans un discours devant les membres du cabinet et les députés au troisième congrès syndical national phalangiste, le chef d'Etat de l'Espagne a dit que le communisme n'est pas une solution pour les maux du monde, mais n'est que l'impérialisme bolcheviste. Il a prédit une ère de prospérité économique après la guerre, mais a dit qu'il faudra recourir à de nouvelles méthodes pour passer du chaos à la prospérité.

M. Franco a déclaré aussi que les économies nationales fondées sur le libéralisme économique sont construites sur le sable et conduisent au communisme. Ces déclarations s'ajoutent aux vues exprimées il y a quelques jours par le ministre des Affaires étrangères, M. Jose-Felix Laquerica. Il semble aux correspondants alliés que l'Espagne va observer une neutralité rigoureuse à l'égard de l'Allemagne et se rapprocher des Nations-Unies et des pays de l'Amérique du Sud, qu'elle va garder une attitude assez froide envers le Japon et demeurer hostile à la Russie.

Saul SAURIOL

24-1-45

L'actualité

Cités et villes

A l'occasion de sa cent dixième année de vie municipale, Cornwall se vante d'accéder au titre de Cité. La population de cette ville ontarienne est pourtant de 14,000 et elle aurait pu obtenir son rang de Cité avant cette année si elle eût appartenu à la province de Québec.

Ici, un village peut monter en grade et s'appeler ville, s'il renferme 2,000 âmes, minutieusement comptées par recensement spécial. A son tour, une ville a le privilège de s'ennoblir en se dénommant Cité, pourvu que sa population compte au moins 6,000 personnes. Ces gradations dans le monde des municipalités québécoises sont entourées de formalités rigoureuses; car un groupe de citoyens ne saurait du jour au lendemain s'approprier le mot propre d'appellation de ville ou de cité, sans en requérir l'autorisation du gouvernement et en ouvrir le public par la voie des journaux et de la Gazette officielle.

Des documents qu'on appelle lettres patentes constituent les papiers de noblesse accordés par l'Etat provincial aux requérants, qui pourrout désormais être qualifiés de citoyens et de citadins, au lieu de co-

lons et de villageois. Ces instruments portent aussi le nom de chartes, que l'incorporation s'effectue par une loi de la Législature ou par une loi ministérielle. A Montréal, ce terme de charte nous est bien familier, pour l'avoir entendu prononcer souventes fois et bien souvent bafouillé : charte, chartre, etc. La métropole détiendrait son degré de citoyenneté municipale depuis un demi-siècle. Dès 1832, les Montréalais recevaient leur parchemin et pouvaient afficher le titre intégrant de "Corporation de la Cité de Montréal, sous lequel ils agissent, municipalement parlant."

Une législation générale — la Loi des cités et villes — gouverne icelles villes et icelles cités. Pourtant, chacune se fait gloire de posséder une petite constitution individuelle — sa charte — adoptée à ses besoins particuliers et à ses ambitions. La charte originale devient méconnaissable au bout d'un demi-siècle, tant on la soumet à des modifications à peu près tous les ans aux mains — ou aux pieds — des parlementaires. Celle de Montréal en est une triste exemple.

On abuse du mot Cité. Il manifeste trop de prétention pour une localité de 6,000 âmes. Dans la province de Québec, 26 municipalités ont pourtant un droit reconnu à cette appellation. Leurs inférieu-

res, les villes, sont présentement au nombre de 112. Arvida, avec ses quelque 7,000 âmes se classe parmi les cités et se place au même rang honorifique que Montréal et Québec.

Pour le moins, on devrait réserver le nom de cité aux plus vastes agglomérations urbaines ou aux villes les plus anciennes. Présentement, la distinction officielle entre les villages, les villes et les cités est exagérément artificielle et ridiculement abusive.

MAXENCE

Bloc-notes

(par O. H.)

Le procès de Maurras

C'est aujourd'hui que doit commencer, à Lyon, le procès de Charles Maurras, inculpé de collaboration avec l'ennemi (la dépêche anglaise dit collusion), au sujet de ses articles de l'Action française. Maurras a soixante-dix-sept ans tout près. Il est, depuis sa jeunesse, affligé d'une surdité presque absolue. Il y a plus de trente-cinq ans, l'un de nos amis assistait à une grande réunion publique, à la salle Warram de Paris, où l'un des orateurs fit de Maurras un éloge passionné, que la foule, debout —

Nos entrevues

M. Eugène Dyonnet

Les habitués de la rue Bleury connaissent, pour l'avoir au moins remarqué en passant, le pâté de vieilles maisons, situé juste en face de l'église du Gesù. Mais de toutes les bonnes gens qui passent et repassent quotidiennement dans ce coin pittoresque de la métropole, parions que la plupart ignorent complètement l'existence d'un vaste atelier d'artiste, logé au troisième étage d'une de ces "religieuses". C'est là qu'habite depuis 28 ans un grand pionnier de notre vie artistique, le peintre Eugène Dyonnet, dont les œuvres ont été et seront à la fois la réputation.

L'atelier de M. Dyonnet est typique. Il reflète bien la personnalité de celui qui l'habite. L'artiste se plaît lui-même à nous dire que rien n'a été changé dans ce studio, depuis 28 ans.

On imagine la valeur sentimentale que M. Dyonnet attache aux meubles anciens et aux œuvres d'art qui ornent ce modeste, mais invitant appartement.

Il suffit d'un bref entretien avec M. Dyonnet pour constater, avec surprise, que les années et les épreuves n'ont pas terni la fraîcheur, d'antan, de ses précieuses facultés. A 85 ans, il est alerte, enjoué, plein de bonhomie. Sa conversation est vivante et nous déçoit, dans ses répliques, un merveilleux sens d'humour. Le maître se plaît à dire que s'il jouit actuellement d'une bonne santé, c'est grâce à la vie modérée et réglée qu'il a toujours menée. L'âge ne l'empêche pas de produire encore, aujourd'hui, et on devine vite, à la vue, sur les chevalets, de quelques toiles à finir ou à corriger, qu'une belle activité règne dans cet atelier.

M. Dyonnet réserve un chaleureux accueil à ses hôtes. Il subit patiemment l'interrogatoire, mais n'aime pas que l'on précipite les choses. Au visiteur qui fait mine de trop se hasarder, il répond tout bonnement: "Hal' vous savez, mes souvenirs lointains sont bien vagues... la plupart se sont déjà estompés dans ma mémoire". Oh! n'allez pas désespérer d'une telle réponse, car, dès que le maître aura entamé une franche de ses réminiscences, vous verrez que ses souvenirs proches ou lointains ne sont pas si flous dans sa mémoire.

Laissons-lui la parole. M. Dyonnet nous apprend d'abord qu'il est né en France et qu'il est venu s'établir à Montréal, vers 1875. Il va sans dire qu'à cette époque, les écoles de dessin et de peinture se faisaient plutôt rares dans la métropole. "Je pris des cours, déclare-t-il, d'un des professeurs de dessin les plus connus du temps, l'abbé Chabert, un homme qui se disait omniscent, prétendant avoir des connaissances en médecine, en pharmacie, en mécanique et qui encore. Le regrette Georges Delfosse, peintre lui aussi, était alors mon confrère".

M. Dyonnet alla poursuivre ses études en Italie, d'où il revint quatre ans plus tard. C'est alors qu'il s'intéressa vivement à ce qu'on appelait le Conseil des Arts et manufactures, où se donnaient, entre autres enseignements, un "modeste" cours de dessin.

Avis de décès

DR GASPARD BOUSQUET. — A Varennes, le 22 janvier 1945, à l'âge de 66 ans, 7 mois, est décédé Dr Gaspard Bousquet, époux de Regina Lussier, ancien maire de Varennes et ancien préfet du comté de Verchères. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 janvier. Le convoi funéraire partira de sa demeure à Varennes à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Varennes, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNER. — A Montréal, le 23 janvier 1945 à l'âge de 66 ans, 3 mois, est décédée Mme Vve Joseph E. Gagner, née Joly (Maria). Les funérailles auront lieu le jeudi 25 janvier. Le convoi funéraire partira des salons Bonnier, Ducloux et Bonnier, no 7543, rue Saint-Denis, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROMANO. — A l'hôpital des Convalescents, le 22 janvier, à l'âge de 57 ans, est décédée Jeanne Simard, épouse de Giulio Romano. Les funérailles auront lieu le jeudi 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.-S. Vallée, 5310 avenue du Parc, pour se rendre à l'église Saint-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BEAUCHAMP. — A Montréal, le 22, à 53 ans, Marie-Louise, fille de Simon Beauchamp.
BENOIT. — A Montréal, le 22, à 70 ans, Donat Benoit, époux d'Olivia Greve.
BOUSQUET. — A Varennes, le 22, à 66 ans, le Dr Gaspard Bousquet, époux de Regina Lussier.
DORE. — A Montréal, le 22, à 45 ans, Albert Dore, époux d'Alice Hurtubise.
GAGNER. — A Montréal, le 23, à 64 ans, Mme Vve Joseph Gagner, née Joly.
GASTON. — A Lachine, le 23, à 65 ans, Louis Gaston, époux d'Emma Leclerc.
GAUTHIER. — A Montréal, le 22, à 48 ans, Clotilde lanchard, épouse de Fabien Gauthier.
LEBLANC. — A Lachine, le 23, à 31 ans, Jean Leblanc, époux de Deloisa Allard.
ROBERT. — A Montréal, le 23, à 64 ans, Ernest Robert, époux de feu Alberta Giroux.

A L'ETRANGER

A New-Haven, Conn., George Dudley Seymour, historien, il écrit la vie de Nathan Hale, un héros de la guerre de l'Indépendance.
A Hamilton, Ohio, Sydney Dunn Waldon, trésorier de la General Machinery Co. et ancien vice-président et directeur général de la Packard Motor Co.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. 361-3361

4e conférence de M. Louis Rougier

La France, après avoir perdu sa garantie collective, perd sa garantie régionale, par le refus de la Grande-Bretagne d'honorer les accords de Locarno

Voici un résumé de la quatrième conférence donnée par le professeur Louis Rougier, de la Sorbonne, sous les auspices de la faculté des sciences sociales, économiques et politiques:

En compensation de la garantie collective, formulée dans le Protocole de Genève, la Grande-Bretagne offrit à la France une garantie régionale, le pacte rhénan, contenu dans les accords de Locarno qui furent paraphés, le 15 octobre 1925, entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Ces accords garantissaient l'intangibilité des frontières entre la France, la Belgique et l'Allemagne telles qu'elles avaient été fixées par le Traité de Versailles, et l'observation des articles 42 et 43 du Traité, qui définissaient le régime de démilitarisation de la rive gauche du Rhin. "En cas de contravention flagrante aux articles 42 et 43 du Traité de Versailles par l'une des Hautes Parties contractantes, chacune des autres Puissances s'engage, dès à présent, à prêter immédiatement son assistance à la Partie contre laquelle une telle contravention est dirigée".

Au bénéfice de la France, les accords de Locarno procuraient la garantie anglaise et italienne de ses frontières de l'Est: "D'oresnavant, la violation par le Reich de la zone démilitarisée doit déclencher l'action anglaise et italienne" déclara Briand, le négociateur français des accords. De plus, c'était une renonciation volontaire de l'Allemagne à toute revendication sur l'Alsace et la Lorraine et à toute tentative de remilitarisation de la Rhénanie, substituant une décision libre à une décision obtenue par la contrainte, et valant ce que valait la parole de l'Allemagne.

Au bénéfice de l'Allemagne, c'était la garantie que la France ne recommencerait pas le coup de la Ruhr, en débordant sur la rive droite du Rhin, ou sur la rive gauche, quand aurait pris fin l'occupation interalliée, pour faire respecter les clauses du Traité de Versailles ou pour défendre ses Alliés de l'Est européen. En effet, l'Allemagne, avant en cela l'exemple de l'Angleterre, refusait de garantir ses frontières orientales, par où elle se réservait de les modifier à son gré. Avant Locarno, la France pouvait tout contre une Allemagne désarmée. Après Locarno, l'Angleterre et l'Italie devenaient garantes de la sécurité allemande au même titre que de la sécurité française. "On nous a dit à Locarno, déclara Stresemann aux journalistes allemands, que le mot allié avait perdu son sens; on nous a affirmé, du côté anglais, qu'il n'y avait plus de gouvernement français pour tenter encore une fois d'envahir l'Allemagne, l'Angleterre se tiendrait à nos côtés avec toutes ses forces militaires et ses autres ressources".

Les accords de Locarno furent mis à l'épreuve, le 7 mars 1936. Ce jour-là, Adolf Hitler, après avoir repudié toutes les clauses militaires du Traité de Versailles, occupa soudainement la Rhénanie. Le ministre français des affaires étrangères, Etienne Flandin, vint à Londres pour demander à son collègue, M. Anthony Eden, l'application de la garantie anglaise. Il fut fort étonné d'entendre le ministre britannique lui répondre que la violation n'était pas "flagrante" et que le Traité ne jouait pas. Le 9 mars, aux Communes, M. Anthony Eden déclara: "Je suis heureux de vous le dire, il n'y a aucune raison de supposer que l'action présente de l'Allemagne implique une menace quelconque d'hostilités. Le gouvernement allemand a parlé, ainsi que son memorandum, de sa volonté inébranlable pour la pacification de l'Europe".

Le memorandum, par lequel Adolf Hitler justifiait son action, invitait les signataires des accords de Locarno à entrer en pourparlers pour de nouvelles négociations. Le 20 mars, M. Eden déclarait aux Communes que les gouvernements belge et français avaient déclaré qu'ils ne seraient pas possibles de négocier avec l'Allemagne tant que celle-ci n'aurait pas retiré ses troupes. "Lorsque nous demandâmes comment on y arriverait au cas d'un refus de l'Allemagne, il nous fut répondu que, si le traité ne pouvait être réalisé autrement, il devait être obtenu par une pression progressive, commençant par des sanctions financières et économiques. Nous ne pûmes entrer dans cette façon de voir", (applaudissements). Le même jour, Etienne Flandin déclarait à la Chambre française: "Le rétablissement de la zone démilitarisée ne pouvait être atteint si les Puissances signataires s'étaient trouvées d'accord pour exercer à Berlin une pression suffisamment énergique. J'ai pu rapidement me convaincre que cet accord ne pouvait être obtenu".

La décision prise par le gouvernement britannique d'interpréter les accords de Locarno dans le sens de Stresemann et non dans celui de Briand fut un tournant décisif de l'histoire de l'Europe. Elle consacra le succès de la politique des coups de force et des faits accomplis d'Adolf Hitler. Les petites nations cherchèrent leur sauvegarde dans d'opportuns compromis avec la Puissance gagnante. La Belgique rompit son alliance avec la France et proclama sa complète et "impartiale" neutralité. La conférence de la Petite Entente réunie à Bratislava en septembre 1936, se termina par une résolution déclarant que chaque Etat était libre de négocier avec les Etats voisins en ne s'inspirant que de ses propres intérêts. La Yougoslavie, la Hongrie, la Bulgarie, resserrèrent leurs liens de dépendance économique avec le Reich la Turquie revendiqua et obtint la pleine souveraineté sur les Dardanelles. En octobre 1936, l'Axe Berlin-Rome fut proclamé. Le 25 novembre, ce fut le tour du Pacte anti-Komintern entre l'Allemagne et le Japon, auquel l'Italie adhéra un an plus tard. En refusant d'honorer sa signature, l'Angleterre déclara,

La cérémonie des fiançailles chrétiennes

S. E. Mgr Chaumont, évêque auxiliaire du diocèse, bénit les promesses de soixante-quinze jeunes couples

Hier soir avait lieu, à l'Oratoire St-Joseph-du-Mont-Royal, la cérémonie solennelle des fiançailles de soixante-quinze jeunes couples venus mettre leur futur foyer sous la protection de saint Joseph, patron. L'éminente cérémonie était présidée par S. Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, qui a également béni les anneaux des fiancés.

La cérémonie a débuté par des chants exécutés pendant l'entrée des couples dans l'église, puis ce fut une allocution de bienvenue prononcée par le recteur de l'Oratoire, le R. P. Adrien Leduc, C.S.C., qui a remercié les professeurs qui ont donné des cours spéciaux destinés aux fiancés, cours qui ont duré quatre mois et au cours desquels l'on a organisé des retraites spéciales.

L'on remarqua, dans le sanctuaire, outre Mgr Chaumont, le R. P. Victor Villeneuve, O.M.I., aumônier général de la J.O.C., le R. P. Albert Sanschagrin, O.M.I., le R. P. Richard Vincelle, C.S.C., de l'Oratoire, M. l'abbé Gédéon Sanche, curé de N.-D.-des-Neiges, le R. P. Recteur, etc.

Le R. P. Laurent Parent, C.S.C., a prononcé l'allocution de circonstance: "Le sacrement de mariage est un grand sacrement".

Le prédicateur fit ressortir tout le sérieux de ce grand sacrement et en énuméra les nombreux dangers. Il faut se préparer honnêtement au mariage, honnêtement et chrétiennement, dit-il. Dieu a mis dans le cœur du jeune homme et dans celui de la jeune fille un attrait puissant destiné à les unir plus fermement, mais il n'y a pas que l'union des corps, il y a également l'union des âmes, sans conteste la plus importante.

Le Père Parent a ensuite parlé de la chasteté, disant que la pureté décuple les énergies et les joies profondes de l'homme. Respectez celle que vous aimez, jeunes hommes, a-t-il dit, l'amour est une œuvre divine.

C'est le Père Parent qui avait prêché le triduum préparatoire à la cérémonie d'hier soir.

S. Exc. Mgr Chaumont a ensuite béni les anneaux et les cierges, puis il prononça quelques mots, rappelant la vocation de l'homme, doctrine divine et morale parfaite prêchée à tous les hommes. Le mariage est un grand sacrement, dit-il, mais à côté, il en existe de non moins grands, tel celui de la vie religieuse. Tous ces prêtres, religieux et religieuses, qui se dévouent sans compter ont une très grande vocation.

Mais c'est Dieu qui a créé la vocation sublime de père et de mère. Il a donné, en Eve, une compagne à Adam.

Mgr l'auxiliaire a terminé son allocution en parlant de la promesse qu'ont faite les jeunes couples et leur a demandé d'y être fidèles.

La cérémonie s'est terminée par une consécration à saint Joseph et le salut du St-Sacrement.

Le sacrement de mariage est un grand sacrement.

Le prédicateur fit ressortir tout le sérieux de ce grand sacrement et en énuméra les nombreux dangers. Il faut se préparer honnêtement au mariage, honnêtement et chrétiennement, dit-il. Dieu a mis dans le cœur du jeune homme et dans celui de la jeune fille un attrait puissant destiné à les unir plus fermement, mais il n'y a pas que l'union des corps, il y a également l'union des âmes, sans conteste la plus importante.

Mais c'est Dieu qui a créé la vocation sublime de père et de mère. Il a donné, en Eve, une compagne à Adam.

Mgr l'auxiliaire a terminé son allocution en parlant de la promesse qu'ont faite les jeunes couples et leur a demandé d'y être fidèles.

La cérémonie s'est terminée par une consécration à saint Joseph et le salut du St-Sacrement.

Le sacrement de mariage est un grand sacrement.

Le prédicateur fit ressortir tout le sérieux de ce grand sacrement et en énuméra les nombreux dangers. Il faut se préparer honnêtement au mariage, honnêtement et chrétiennement, dit-il. Dieu a mis dans le cœur du jeune homme et dans celui de la jeune fille un attrait puissant destiné à les unir plus fermement, mais il n'y a pas que l'union des corps, il y a également l'union des âmes, sans conteste la plus importante.

Mais c'est Dieu qui a créé la vocation sublime de père et de mère. Il a donné, en Eve, une compagne à Adam.

Mgr l'auxiliaire a terminé son allocution en parlant de la promesse qu'ont faite les jeunes couples et leur a demandé d'y être fidèles.

La cérémonie s'est terminée par une consécration à saint Joseph et le salut du St-Sacrement.

Le sacrement de mariage est un grand sacrement.

Le prédicateur fit ressortir tout le sérieux de ce grand sacrement et en énuméra les nombreux dangers. Il faut se préparer honnêtement au mariage, honnêtement et chrétiennement, dit-il. Dieu a mis dans le cœur du jeune homme et dans celui de la jeune fille un attrait puissant destiné à les unir plus fermement, mais il n'y a pas que l'union des corps, il y a également l'union des âmes, sans conteste la plus importante.

Mais c'est Dieu qui a créé la vocation sublime de père et de mère. Il a donné, en Eve, une compagne à Adam.

Mgr l'auxiliaire a terminé son allocution en parlant de la promesse qu'ont faite les jeunes couples et leur a demandé d'y être fidèles.

La cérémonie s'est terminée par une consécration à saint Joseph et le salut du St-Sacrement.

Le sacrement de mariage est un grand sacrement.

Le prédicateur fit ressortir tout le sérieux de ce grand sacrement et en énuméra les nombreux dangers. Il faut se préparer honnêtement au mariage, honnêtement et chrétiennement, dit-il. Dieu a mis dans le cœur du jeune homme et dans celui de la jeune fille un attrait puissant destiné à les unir plus fermement, mais il n'y a pas que l'union des corps, il y a également l'union des âmes, sans conteste la plus importante.

Mais c'est Dieu qui a créé la vocation sublime de père et de mère. Il a donné, en Eve, une compagne à Adam.

Mgr l'auxiliaire a terminé son allocution en parlant de la promesse qu'ont faite les jeunes couples et leur a demandé d'y être fidèles.

La cérémonie s'est terminée par une consécration à saint Joseph et le salut du St-Sacrement.

Le sacrement de mariage est un grand sacrement.

Le prédicateur fit ressortir tout le sérieux de ce grand sacrement et en énuméra les nombreux dangers. Il faut se préparer honnêtement au mariage, honnêtement et chrétiennement, dit-il. Dieu a mis dans le cœur du jeune homme et dans celui de la jeune fille un attrait puissant destiné à les unir plus fermement, mais il n'y a pas que l'union des corps, il y a également l'union des âmes, sans conteste la plus importante.

Mais c'est Dieu qui a créé la vocation sublime de père et de mère. Il a donné, en Eve, une compagne à Adam.

Mgr l'auxiliaire a terminé son allocution en parlant de la promesse qu'ont faite les jeunes couples et leur a demandé d'y être fidèles.

La cérémonie s'est terminée par une consécration à saint Joseph et le salut du St-Sacrement.

Le sacrement de mariage est un grand sacrement.

Le prédicateur fit ressortir tout le sérieux de ce grand sacrement et en énuméra les nombreux dangers. Il faut se préparer honnêtement au mariage, honnêtement et chrétiennement, dit-il. Dieu a mis dans le cœur du jeune homme et dans celui de la jeune fille un attrait puissant destiné à les unir plus fermement, mais il n'y a pas que l'union des corps, il y a également l'union des âmes, sans conteste la plus importante.

Mais c'est Dieu qui a créé la vocation sublime de père et de mère. Il a donné, en Eve, une compagne à Adam.

Mgr l'auxiliaire a terminé son allocution en parlant de la promesse qu'ont faite les jeunes couples et leur a demandé d'y être fidèles.

La cérémonie s'est terminée par une consécration à saint Joseph et le salut du St-Sacrement.

Le sacrement de mariage est un grand sacrement.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251



"SOURDS"

Vous pouvez vous procurer dès maintenant cet appareil auditif modèle d'après-guerre

MONO-PAC Beltone

* Sans batterie encombrante
* Un seul instrument à porter
* Tonalité ajustable à volonté
* distance ou intensité

IMPORTANT: Service d'entretien
exécuté immédiatement.

DEMONSTRATION GRATUITE
Brochure D sur demande.

RAVOX EARPHONE, 202 ouest, BOUL. ST-JOSEPH — CA. 6665

rine, qui est accusé d'avoir volé la somme de \$300 à Paul Massé, un hôtelier de Chambly, le 6 janvier dernier.

La chemise a été trouvée sur le plancher de la chambre de l'accusé lorsque les détectives sont allés l'arrêter aux petites heures du matin. L'accusé s'est alors défendu, disant aux policiers qu'ils n'avaient pas le droit de l'arrêter, car ils ne possédaient pas de mandat contre lui. Toutefois, les détectives ont visité la pièce et y ont trouvé la somme de \$165. Amené à la Sûreté, Tremblay a été identifié par sa victime, M. Massé, comme étant l'individu qui lui avait volé la somme de \$300.

M. Massé a dit hier au tribunal qu'il avait été attaqué à l'angle des rues Sainte-Catherine et Hôtel-de-Ville. Le procès a été fixé à mardi prochain.

Nègre accusé de vol

Clarence Ford, nègre de 20 ans, était accusé hier, devant le juge Maurice Tétrault, d'avoir volé la montre et le portefeuille de R. Worby, le soulageant de la somme de \$106. L'adresse de l'accusé est 7233, rue Lusignan. Il venait de sortir de prison. Le procès a été fixé au 30 janvier.

Comparution pour vol

L'enquête judiciaire d'Eugène Vendette, âgé de 19 ans, sans domicile connu, a été fixée au 29 janvier. Vendette, un déserteur de l'armée, a passé devant le juge Tétrault sous l'accusation d'avoir cambriolé un restaurant, situé à 1144 est, rue Mont-Royal, fuyant avec un radio et des cigarettes, le tout d'une valeur de \$350. Tout cautionnement a été refusé par le tribunal.

Voleur à la prison

Roland Mennier, sans domicile connu, coupable de cambriolage au presbytère de l'église syrienne St-Sauveur, a été condamné hier à une peine de trois mois de prison par le juge Cloutier.

Départ de M. Gaudry pour Mexico

Québec, 24 (C.P.). — M. Jacques Gaudry, de Québec, président du club Cervantes, est parti, lundi dernier, pour Mexico, où il rencontrera 40 Québécois qui étudient actuellement l'espagnol à l'université de Mexico. Le club Cervantes a pour but de promouvoir de meilleures relations culturelles et commerciales entre Québec et l'Amérique latine.

Garçon robuste, moins de 16 ans, demandé pour service de l'expédition. "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Chez les retraitants de St-François Solano

M. BERNARD COUVRETTE, président de Couvrette, Sauriol, Ltee, et président des noms réservés pour la prochaine campagne de la Fédération des Œuvres de Charité, qui donnera une causerie: "Éléments de justice sociale", à la recollection des Retraitants de Saint-François-Solano dimanche, le 28 janvier prochain, à 10h. 15 a.m. au sous-sol de l'église, angle Dandurand et 18ème avenue, Rosemont.

EXAMEN DE LA VUE

Halbot

OPTOMETRISTE
6761 St-Hubert, CA. 7616
A St-Jérôme
330 St-Georges. Tél. 171

Nouveau petit Larousse illustré

6200 gravures
220 planches et tableaux
140 cartes.

Au comptoir \$3.50
Par la poste \$3.75

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Voie de circulation rapide.

Étagement de voies.

(Portland Improvement Reports)

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

Service de Librairie du "Devoir"

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 24 JANVIER 1945

Demain : BEAU ET TRES FROID.

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 10.

Minimum aujourd'hui, 0.

Maximum demain, 25.

Minimum demain, 25.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.15.

(Chiffres fournis par la maison M. R. de

Montréal, 444 Sherbrooke est. Montréal)

Une élection générale fédérale possible

C'est ce que déclare M. King — "L'attitude de nos adversaires va peut-être la rendre inévitable" — ajoute-t-il — Le premier ministre accuse M. Coldwell d'avoir "oublié sa parole" — M. Bracken veut empêcher le général McNaughton d'obtenir un siège — Le général McNaughton a déclaré qu'il avait approuvé le gouvernement King parce que "sa politique militaire était la seule qui pouvait obtenir le résultat que je cherchais" — L'avion qui transporte M. Bracken doit faire un atterrissage forcé

Ottawa, 24 (C.P.) — Le premier ministre King a accusé hier le parti conservateur progressiste et le parti C.C.F. de se livrer à des activités "injustifiées et indignes" dans l'élection complémentaire de Grey-Nord, qui aura lieu le 5 février.

Dans un message aux électeurs du comté où le ministre de la Défense, M. McNaughton, veut se faire élire à la Chambre des Communes, M. King a dit que le gouvernement aura à considérer au jour de la nomination, le 29 janvier, "si une autre session du Parlement actuel servirait à quelque chose".

(La session adjournée sera prorogée le 31 janvier, mais la date du commencement de la nouvelle session, s'il y en a une, n'a pas été fixée).

C'est le second message de M. King aux électeurs depuis que l'élection complémentaire a été annoncée et dans les deux il a souligné que le seul but de l'élection complémentaire était d'obtenir un siège au général McNaughton afin qu'il puisse remplir ses devoirs à une session du Parlement.

(A Owen Sound, après avoir pris connaissance du message de M. King, M. Garfield Case, candidat conservateur progressiste, et le vice-maire de l'air Earl Godfrey, candidat C.C.F., ont dit qu'ils n'ont pas l'intention de se retirer de la lutte).

En même temps qu'on considère la question de savoir si le est utile de tenir une session il se peut que l'on étudie la question de savoir s'il est nécessaire de tenir une élection complémentaire. L'élection complémentaire n'aura pas lieu si le parlement est dissous avant la date fixée pour le vote.

M. King a dit hier, comme dans son message précédent, que la seule raison d'une élection complémentaire était de permettre au général McNaughton d'assister à une session.

Dans son premier message, M. King n'a pas critiqué l'opposition. Dans son dernier message, il a pris à partie les partis conservateur progressiste et le C.C.F. Il a rappelé que M. John Bracken, chef conservateur progressiste, n'a pas essayé d'obtenir un siège au parlement, mais que son parti tente maintenant d'empêcher le ministre de la Défense d'en avoir un.

Il a aussi dit que M. J. Coldwell, chef de la C.C.F., s'est gloriifié d'avoir aidé à réunir une majorité de 2 à 1 en faveur d'une vigoureuse poursuite de la guerre par le gouvernement actuel.

La présence du général McNaughton à la Chambre des Communes, aidant l'effort de guerre, mais, maintenant, la C.C.F. tente d'empêcher cela.

"Peut-on imaginer de la part d'un parti politique un exemple plus frappant de mépris cynique de la parole donnée?" a-t-il demandé.

(A Woodstock, Ont., M. Coldwell a dit dans une déclaration qu'il était surpris des paroles de M. King à l'endroit de la C.C.F.).

"Certainement, aucune promesse n'a jamais été donnée à la Chambre des Communes ou ailleurs que nos partisans dans chaque comté s'abstiendraient de contester une élection complémentaire", a-t-il dit.

M. King a dit que le gouvernement voulait éviter une élection générale avant la fin de la guerre en Europe, mais devait faire face à des circonstances, comme par exemple si l'on soupçonne la confiance du pays par des manœuvres "injustifiées et indignes".

C'est ce que l'on fait dans Grey-Nord, en "soulignant les préjugés et les passions et en amorçant des disputes politiques sur toutes espèces de questions", dit M. King.

Une autre circonstance qui "rendrait une élection inévitable serait une obstruction au Parlement qui retarderait le fonctionnement du gouvernement et défigurerait les politiques du gouvernement. Il y a des indices que les manœuvres commencent dans la campagne de Grey-Nord se continueront à l'intérieur du Parlement si l'on tient une session".

"Avant de décider quand commencera une nouvelle session, ou plutôt, s'il y a vraiment quelque chose à tenir une autre session du Parlement actuel, le gouvernement croit qu'il est nécessaire d'examiner attentivement la situation qui prend de l'ampleur à la suite de la campagne de l'élection complémentaire", a écrit M. King.

Voici ses observations sur la situation :

1. La campagne rend de plus en plus difficile au gouvernement et surtout au ministre de la Défense la tâche de se consacrer entièrement à l'effort de guerre.

2. Elle soulève des disputes qui se reflètent dans les débats à la Chambre s'il y a une session.

"Tout ceci donne à l'élection complémentaire de Grey-Nord une signification beaucoup plus grande et

M. Houde porte sa cause en appel

Il demande la permission d'en appeler de la requête en contestation d'élection

Les numéros 279, 280 et 281 de la charte de Montréal ont été passés au crible ce matin devant le juge Grégor Barclay, de la Cour d'appel. M. Camille Houde, maire de Montréal, par le ministère de ses avocats, s'est en effet adressé à la Cour du banc du roi pour demander la permission d'en appeler du jugement rendu récemment par le juge Pierre-F. Casgrain, en division de Pratique de la Cour supérieure, permettant d'une requête en contestation de l'élection de M. Houde.

Les articles 279, à 294 de la charte ont trait à la contestation des élections municipales et des intimes, les ont lus et relus pour tenter d'en tirer des arguments en leur faveur.

Me Henri Bourdon, pendant de nombreuses années greffier de la division de pratique de la Cour supérieure, et Me Léonard Trépanier, représentant M. Houde, tandis que le requérant en première instance, M. Léo Doré, est représenté par Me Philippe Ferland et Me L.J.A. de la Durantaye.

M. Bourdon a affirmé que le juge de première instance, le juge Casgrain en l'occurrence, a outrepassé la discrétion que lui donne la loi en permettant l'entrée de cette requête en contestation de l'élection de M. Houde.

A l'appui de cette proposition il apporte trois raisons principales : la requête contient des vices de forme qui la rendent nulle ; la substance de cette requête ne donne pas ouverture à une contestation d'élection ; elle pêche contre le chapitre 75 des Statuts révisés du Canada en n'étant pas timbrée au montant fixé par la loi et partant elle est nulle.

Parmi les vices de forme, M. Bourdon a cité certaines omissions. Ainsi, la requête ne ferait pas mention du nombre de votes donnés à l'élection, ni de la majorité obtenue par le candidat élu. La charte, dit-il, exige trois allégations : le fait d'une élection, le rapport de l'officier rapporteur et, enfin, le nombre des votes et la majorité de l'élu.

De plus, a-t-on dit ce matin au juge Barclay, la requête n'expose pas suffisamment les causes de l'action et cela occasionne des frais

Le Dr Joseph Caouette décédé à Québec

Professeur à la Faculté de médecine de l'Université Laval

Québec, 24 (D.N.C.) — M. le Dr Joseph Caouette, éminent praticien, un des maîtres les plus estimés de la Faculté de médecine, est décédé hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu, où il était entré il y a quelques semaines. La fin est venue doucement hier vers 5 heures de l'après-midi.

Joseph Caouette était né à Beaufort le 22 juillet 1885, fils de M. Jean-Baptiste Caouette et de Delphine Mathieu. Il fit ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Admis à la Faculté de médecine, il alla poursuivre ses études à Paris et revint exercer sa profession à Québec. Nommé professeur agrégé à l'Université Laval, en 1923, il devint professeur titulaire en 1929, chargé du cours d'obstétrique. Il était chef du service de gynécologie à l'Hôtel-Dieu, membre de la Société médicale de Québec, de la Société des hôpitaux universitaires, dont il fut le président, de la Société française de chirurgie de Paris, du Royal College of Physicians and Surgeons du Canada, de l'Association médicale canadienne.

Le 6 octobre 1914, il avait épousé Mlle Corine Tanguay, fille de feu Georges Tanguay, ancien député du Lac-Saint-Jean et ancien maire de Québec.

Mme Joseph Caouette survit à son mari, avec cinq enfants : Mlle Marcelle Caouette, le Dr Robert Caouette, attaché depuis quelques temps à l'Université de Philadelphie ; M. Maurice Caouette, étudiant en médecine à l'Université Laval ; Mlle Gertrude et Suzanne Caouette.

Le Dr Caouette laisse aussi sa mère, Mme J.-B. Caouette, qui est la sœur de feu Mgr O. E. Mathieu, ancien recteur de l'Université Laval et ancien archevêque de Regina. Les funérailles auront lieu vendredi.

Le Devoir présente à la famille en deuil, l'expression de ses condoléances.

Nomination du général Lear

Paris, 24 (A.P.) — On annonce, aujourd'hui, la nomination du général Ben Lear au poste de député commandant sur le théâtre européen. Il est en charge des matières administratives des troupes américaines.

L'éditeur Hoyns décédé

New-York, 24 (A.P.) — M. Henry Hoyns, 76 ans, président du conseil d'administration de la maison d'édition Harper and Brothers, est décédé hier chez lui après une maladie de deux semaines. Il faisait partie de la maison d'édition depuis 61 ans.

supplémentaires au défendeur, constituant par là même un préjudice. Pour ce qui est de la substance de la requête Me Bourdon dit que l'on "y a accumulé une série d'allégations et d'accusations, sans précision, sans date, cela nous cause un préjudice irréparable et appelle le renvoi de la cause".

Il fut aussi question de cette allégation de la requête dans laquelle on reproche à M. Houde d'avoir tenté d'influencer l'électorat catholique de Montréal en déclarant publiquement ou en laissant entendre que M. Raynault était un franc-maçon, recourant ainsi à de "l'intimidation religieuse". Me Bourdon a cité plusieurs auteurs, dont un volume de Baker sur les élections parlementaires, pour démontrer que l'intimidation religieuse ne peut venir que de la part du clergé, qui utilisait des menaces ecclésiastiques pour aider ou démolir un candidat.

Me Trépanier a ensuite pris la parole pour tenter de prouver l'insuffisance de l'affidavit déposé à l'appui de la requête.

Ce fut ensuite au tour de Me de la Durantaye qui a insisté surtout sur le rôle du juge de première instance dans l'octroi de cette requête en contestation d'élection.

Le juge, dit-il, n'a en l'espèce aucune autorité pour conduire une enquête ou juger du mérite de la requête. Dès qu'on lui présente une requête et que cette requête est appuyée d'un affidavit il doit l'accorder, même s'il y trouve des erreurs de forme.

Ces erreurs de forme, le manque de précision et tous les autres moyens de droit ou de fait pourront ensuite être invoqués par le défendeur au fur et à mesure que la cause progressera jusqu'à l'audition au mérite.

On a parlé d'abus de pouvoir de la part du juge. Pour que cet abus donne ouverture à la réforme d'un jugement il faut qu'il soit flagrant et non simplement apparent comme dans le cas soumis à la cour.

M. de la Durantaye a cité un jugement du juge Loranger qui affirme que le juge dans une demande de requête en contestation d'élection "joue un rôle purement ministériel".

Les plaidoiries se continuent cet après-midi.

Troupiers américains sévèrement punis

Paris, 24 (A.P.) — Cinq autres soldats américains viennent d'être condamnés aujourd'hui à 25 ans de travaux forcés par une Cour mariale, pour avoir pillé des trains d'approvisionnement circulant en France et avoir revendu la cargaison qui était la propriété du gouvernement américain.

Comme dans les procès identiques précédents, les témoignages ont souligné la tentation exercée sur les soldats par les prix fabuleux qu'atteignent sur le "marché noir" les cigarettes et les autres produits rationnés qu'emportent les trains à destination du front.

Militaires recherchés dans l'Ouest

Vancouver, 24 (C.P.) — Les représentants de la division militaire du Pacifique ont dit hier soir que la police militaire et civile continue ses recherches, avec une vigueur nouvelle, dans le but de retrouver 400 membres de l'armée canadienne demeurant en Colombie britannique, qui ne sont pas retournés au camp après leur congé de Noël.

On n'a toutefois pas donné de chiffre quant au nombre d'hommes qui sont retournés au camp d'eux-mêmes, mais l'on a appris que 25 d'entre eux se sont livrés à Vancouver hier.

Point de vue ouvrier maintenu

Québec, 24 (D.N.C.) — Le point de vue du président Jos. Matte, a triomphé aux amendements de la constitution du conseil fédéré des Métiers et du Travail. Comme président, il sera défendu à tout officier ou délégué du conseil de prendre part à une campagne électorale provinciale et fédérale autrement que comme ouvrier et appuyé par le conseil.

Besoins de l'agriculture aux Etats-Unis

Washington, 24 (A.P.) — Aux bureaux de l'administration de la nourriture en temps de guerre, on a déclaré aujourd'hui que l'agriculture des Etats-Unis requerra un minimum de 4,000,000 d'ouvriers si l'on veut rencontrer les besoins alimentaires du pays.

Ce nombre dénote une augmentation de 1,000,000 sur le nombre volontaires requis l'an dernier pour travailler militairement. Les pertes de main-d'œuvre agricole en faveur des services de l'armée en plus de l'exode des campagnards vers les industries de guerre ont réduit les réserves de capital humain au plus bas niveau depuis le début de la guerre.

Le vote sur le régisseur de l'habitation

68 à 24 — Le Comité exécutif se divise — MM. Asselin, Filion et Hamelin votent contre

Le rapport du comité exécutif de la ville de Montréal recommandant que la ville ne s'oppose pas à la nomination d'un régisseur de l'habitation a été rejeté par un vote de 68 à 24 la nuit dernière à la fin de la séance du conseil municipal.

Voici comment ce vote s'est réparti :

En faveur du régisseur : les conseillers Quinn, Healy, Rochon, Marier, Burrows, Hanley, Allen (John-Stanley), Fisher, Perron, Lafleur, Victor, Bass, Gariépy, Henderson, Todd, McDougall, Buhay, Haddow, Toffield, Reford, L'Yall, Murphy, Osborne et Durnford.

Contre : les conseillers Lalancette, Goyette, Filion, Dubreuil, Savignac, Dubau (Endore), Lévesque, Jeannotte, Ratelle, Hamelin, Mathieu, O'Flaherty, Paré, Parent (Aimé), Asselin (J.-O.), Quintin, Corbett, Giesse, Gagnon, Simard, Lessard, Desjardis, Trudelle, Gaudy, Desmarais (Jetté), Early, Gueymont, Mathieu (Armand), Drolet, Côté (Camille), Gauthier, Constantin, Girard, Rodrigue, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Lanoue, Dubuc, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Morin (Jean), Lortie, Bellemare, Prud'homme, Charpentier, Desrochers, Godin, Dubau (Achille), Verrière, Allan (Edmond), Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin et Laframboise.

L'adoption de ce rapport était proposée par M. J.-O. Asselin, président de l'exécutif, et appuyée par M. George C. Marler, vice-président du même comité. Toutefois, deux membres du comité exécutif se sont prononcés en faveur de l'adoption du rapport relatif au dictateur de l'habitation, tandis que les trois autres membres du comité ont voté contre, soit le président lui-même, M. Asselin, ainsi que MM. Aimé Parent, Alfred Filion et Edmond Filion.

Comme le conseil a son complet se compose de 99 conseillers, sept échoués seulement se trouvaient donc absents ou n'ont pas jugé à propos de voter, ce qui est un record d'assistance.

Aveline perdu et retrouvé

L'on apprend, de source officielle, que Me Rosario Genest, c. r., a reçu une lettre de Marcel Aveline, le prévenu pour la capture duquel on offre la récompense de \$100, disant au procureur qu'il sera sans faute en cour le 6 février, date où le juge décidera du sort de son cautionnement de \$1,000. Aveline aurait donc comme raison à son abandon lors de son enquête qu'il avait le rhume et ne pouvait se rendre devant le tribunal.

On sait qu'Aveline avait été arrêté pour possession illégale de narcotics et que, lors de sa comparution, il avait été libéré sous cautionnement de \$1,000 jusqu'au lendemain, date de son enquête préliminaire. Le lendemain, le prévenu ne s'était pas présenté et l'on a offert la somme de \$100 en récompense pour sa capture. C'est apparemment ceux qui ont cautionné pour lui qui ont offert la récompense, préférant perdre ces \$100 de récompense que le \$1,000 de dépot qui peut fort bien être confisqué.

18 Anglo-Américains exécutés

Londres, 24 (C.P.) — Les Allemands rapportent aujourd'hui l'exécution de 18 agents anglo-américains accusés d'avoir été envoyés en Slovaquie pour fins de sabotage. L'agence nazie Transocean a déclaré, au cours d'une émission radiophonique hier soir, que ces hommes furent capturés à l'arrière du front allemand. La dépêche ajoute qu'ils furent condamnés à mort par un tribunal militaire et fusillés dans la suite.

L'aide roumaine à la cause alliée

Londres, 24 (C.P.) — Le secrétaire des Affaires étrangères, M. Anthony Eden, a déclaré, aujourd'hui, aux Communes, que la Roumanie maintient 14 divisions sur les champs de bataille, coopérant à la cause alliée. M. Eden a refusé de répondre immédiatement à savoir si, oui ou non, on accorderait à la Roumanie un statut de cobelligérant.

L'ennemi aurait coulé un transport allié

Londres, 24 (Renter) — L'agence allemande D.N.B. a déclaré, aujourd'hui, qu'un transport allié de 7,000 tonnes a été coulé au cours d'une série d'engagements entre des sous-marins allemands et des escortes de convois alliés. Ces engagements auraient eu lieu entre l'embouchure de la Tamise et l'estuaire de l'Escaut. Les Alliés n'ont pas confirmé cette nouvelle.

Accident mortel d'avion

Saint-Thomas, Ont., 24 (C.P.) — Le second lieutenant George H. Love, de New-Athens, Ohio, a été tué instantanément hier alors que son avion de combat s'est écrasé à 7 milles au nord-est de Dutton. L'avion accomplissait un vol de routine, de Selfridge à Detroit. Des témoins de l'accident ont dit que le moteur a semblé exploser dans les airs, s'écrasant à travers l'espace avec une telle force que le fuselage s'est brisé en morceaux.

"Le gouvernement King ne s'excuse de rien"

C'est ce que déclare M. Gardiner à un banquet libéral — "Les partisans C.C.F. sont devenus les pires propagandistes de guerre du Canada" — M. Gardiner cite les chiffres de septembre — Il ne manquait que 5 pour cent au chiffre normal d'enrôlement volontaire à cette date

REGINA, 24. (P.C.) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner, parlant hier soir devant le conseil de l'Association libérale de la Saskatchewan, a déclaré que "les porte-paroles du parti CCF, qui s'opposaient, au début de la guerre, au départ des hommes pour le front, sont devenus les pires propagandistes de guerre au Canada". Ils proclament que tous les hommes valides devraient être expédiés outre-mer. La politique de guerre libérale, y compris la mobilisation des hommes, a produit un effort sans égal dans le monde. Le gouvernement de M. King ne s'excuse de rien de ce qu'il a fait jusqu'ici, au moment de se lancer dans une élection. M. Gardiner a prétendu que le parti CCF cherche à murmurer à l'oreille de toutes les mères de la Saskatchewan que, s'ils avaient été au pouvoir en ce pays, les hommes qui sont maintenant outre-mer n'y seraient pas allés. Il a aussi averti les partisans libéraux de considérer que l'élection générale fédérale "n'est pas très éloignée."

"Des hommes mobilisables entre les âges de 18 et 38 ans, 1,800,000 avaient été appelés au service militaire le 30 septembre 1944. De ce nombre, 750,000 font partie de l'armée maintenant, et 200,000 se trouvaient dans des groupes exemptés par la loi ou encore étaient à ce moment en dehors du Canada ou bien encore, en leur cas, l'appel n'avait pas été complété.

Quelque 40,000 hommes n'avaient pas été compris dans les chiffres de septembre ; la plupart d'entre eux furent retrouvés dans l'armée ; tandis qu'un autre 270,000 avaient obtenu des délais, ce qui en laissait 540,000 dans les catégories non aptes au service militaire. Des 750,000 servant dans l'armée canadienne, seulement 68,000 se trouvaient dans l'armée de défense intérieure.

Pourquoi tout ce bruit à leur sujet ? Après avoir trié et retirié ce total de 1,800,000 hommes, il fut établi au 2 octobre dernier que 34,000 hommes, desquels on aurait pu s'attendre qu'ils partent pour outre-mer, ne s'étaient pas encore enrôlés volontairement. Ce chiffre de 34,000 ne représente, même aux yeux de l'imagination la plus furibonde, pas plus de cinq pour cent de tous ceux qui eussent pu être envoyés outre-mer. Cela veut dire que ces 34,000 hommes ne s'étaient pas encore enrôlés lorsque fut adopté l'arrêté ministériel qui visait à les avertir que, s'ils ne s'étaient pas encore enrôlés volontairement à une certaine date, il serait nécessaire de les envoyer de force. Le fait est que la plupart d'entre eux se sont enrôlés volontairement depuis et sont partis pour outre-mer."

Charles Maurras accusé de collaboration

Il doit comparaître aujourd'hui en Cour — Son procès sera très long, l'interrogatoire se fera par écrit — L'écrivain, âgé de 76 ans, est sourd

LYON, 24. (A.P.) — Charles Maurras, âgé de 76 ans, rédacteur et écrivain, devra paraître en Cour aujourd'hui. Son procès sera certainement le plus long de tous ceux qui ont été intentés jusqu'ici contre les prétendus collaborateurs et pro-nazis.

En effet, Maurras, accusé de collaboration avec l'ennemi au sujet des articles publiés dans son "Action Française", est sourd, et tout l'interrogatoire du procès se fera par écrit.

L'on s'attend à ce que le juge, la poursuite et l'avocat de la défense fassent toutes leurs remarques par écrit et à ce que le défendeur réplique lui aussi par écrit.

Au cours d'un interrogatoire préliminaire devant un magistrat, Maurras a lu attentivement les accusations, et de son propre chef a rédigé ensuite les réponses.

Les témoins, parmi lesquels se trouve le ministre des affaires étrangères Georges Bidault, devront soumettre leurs témoignages sous forme de dépositions, mais devront aussi être prêts à répondre par écrit à toute question que le défendeur leur posera, ainsi que le veulent les procédures françaises.

Les fascistes veulent sacrifier Milan

Berne, Suisse, 24 (A.P.) — Selon des rapports parvenus de l'Italie du nord, des fascistes convulés se préparent à faire une dernière résistance désespérée dans Milan, si les Alliés atteignent la ville ; ils ont menacé de la détruire plutôt que de la rendre. Chaque maison de Milan serait transformée en forteresse.

Un nouveau parti totalitaire japonais

San-Francisco, 24 (A.P.) — Le premier ministre le général Kuniaki Koiso, craignant une chute probable de son cabinet, à la suite des nombreuses défaites japonaises, a accepté la proposition de former un nouveau parti totalitaire au Japon, a rapporté aujourd'hui l'agence japonaise Domei.

Une dépêche de cette agence, envoyée par le bureau fédéral des communications, a dit que l'approbation de ce plan par Koiso a été annoncée à la société politique impériale, après que le premier ministre eut été violemment critiqué à la Diète, à cause de la production insuffisante des avions et des munitions.

Nouveauté La restauration sociale

Compte rendu des Cours et Conférences de la XXIe session des Semaines Sociales du Canada.

Volume de 275 pages. Au comptoir \$1.50 Par la poste \$1.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A Montréal, le 23 janvier, à l'âge de 66 ans et 3 mois, est décédée Mme Joseph-E. Gagner, née Joly (Maria). Lui survivent six enfants : Gabrielle (Mme Armand L'Heureux), Jeanne, Henri, Alphonse, Annette (Madame Champlain Deschamps) et Marcel. Deux gendres, MM. Armand L'Heureux, du département des impressions au Devoir, et Champlain Deschamps. Trois bruns : Mme Henri Gagner (Jeanne Thomas), Mme Alphonse Gagner (Bella Séguin), Mme Marcel Gagner (Eugénie Labelle), et plusieurs pe-

C'est par la femme, résistante morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravitaillée en idéal.



La femme féminine



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Les précurseurs du nazisme en France

Gobineau, Taine et Renan

En étudiant les racines idéologiques du nazisme et leur infiltration dans la littérature française, M. Auguste Viatte, conférencier invité de la Société d'Etude et de conférences, hier après-midi, à l'hôtel Windsor, a remarqué qu'il ne faut pas s'exagérer le nombre de ces écrivains qui ont collaboré avec l'ennemi dans le passé; ils ne sont pas très nombreux ni parmi les plus connus. Il faut faire aussi la part des illusions que certains ont entretenues sur l'Allemagne.

Mais il y a d'abord, dit en résumé le conférencier, Larochelle, Dominique, Chateaubriand qui ont été des introducteurs en France de l'esprit nazi. Rien à signaler en 1800, sauf une certaine marque d'antisémitisme chez Voltaire. Rien non plus chez les Romantiques. Mais c'est probablement vers leur époque qu'a commencé à grandir en Allemagne le culte de la force. La philosophie antichristienne de l'Allemagne de ce temps-là est parfaitement décrite dans des pages d'Henri Heine, dont le conférencier donne lecture et qui expliquent les théories de Hegel qui s'est inspiré des doctrines de Kant, de Fichte et de Schelling.

En France, les premiers auteurs, ignorant tout d'ailleurs de ce que le nazisme pouvait devenir, qui ont adopté l'idéologie nazie, ne sont pas égaux ni également nazis, mais ils sont tous intéressants.

Gobineau a été le premier auteur raciste et les Allemands n'ont pas manqué de l'exploiter. Matérialiste, aristocrate et grand voyageur, Gobineau a développé la thèse d'un certain matérialisme biologique dans son *Essai sur l'inégalité des races*. Il se vante plus tard d'avoir eu le premier l'idée de sélection et prétend qu'il faut éliminer en cherchant des causes morales aux désastres et aux déclin des nations. La seule cause est le mélange des races. Mais les conclusions de Gobineau ne sont pas plus en faveur de l'Allemagne que d'un autre pays. Il n'a pas eu beaucoup de disciples en France, peut-être parce qu'il est très ennuyeux, ce qui ne l'a pas empêché d'être pris au sérieux en Allemagne.

Il y a beaucoup de réserves à faire sur Taine qui était un excellent homme, pondéré, réaliste dans ses vues politiques. On verrait chez lui, plutôt une tendance à opposer à la démocratie abstraite de la France une démocratie expérimentale comme chez les Anglo-Saxons. Cependant sa méthode procède de la philosophie et cette philosophie est bâtie sur la biologie. La prétention de Taine n'est pas moins que de tirer une morale et une religion des sciences naturelles. On trouve chez lui deux principes précurseurs du nazisme: l'importance primordiale de la biologie et la substitution de la biologie à la morale. Le culte de l'énergie et de la force physique à substituer à la vie intellectuelle.

Le cas de Renan est différent. Voilà un exemple du collaborationnisme avant la lettre. Ses œuvres les plus caractéristiques sont écrites en 1871 sous le coup de la défaite. Ces deux ouvrages sont les sources du collaborationnisme présent: *Réforme morale et intellectuelle de la France* et *Dialogues philosophiques*. Ce dernier est le fond de sa pensée basée sur le matérialisme biologique et la négation du surnaturel. Son rêve est que pour bâtir quelque chose de solide, un petit nombre de sages et de savants suffit pour conduire les masses. Le rêve de Renan annonce le règne de Hitler, l'essentiel du nazisme: inégalité de nature et de droits, idée de sélection physique et morale, suppression de l'individu, indifférence à ses souffrances au profit du tout. Son rêve final est le totalitarisme.

L'histoire des idées n'est pas une chose inutile si l'on veut comprendre les événements contemporains. C'est une erreur de vouloir tout expliquer par des raisons économiques, ce ne sont que raisons superficielles. Autre erreur de vouloir tout ramener à la politique qui est elle-même une résultante. Pour corriger les erreurs des hommes il faut d'abord corriger leur esprit.

G. B.

AU SERVICE DE LA CROIX ROUGE



Un membre volontaire de la section des transports de la Croix Rouge remet à son auxiliaire une des boîtes de ravitaillement qui seront chargées dans des voitures de la Société et transportées par une autre volontaire vers un centre d'expédition. La Section des transports demande avec instance de nouvelles volontaires pour service de jour, expérimentées dans la conduite des véhicules et destinées à remplacer celles qui ont quitté le pays pour servir outre-mer.

Il faut des infirmières bénévoles

Appel de la Croix Rouge

En 1944, les volontaires de la section des infirmières auxiliaires du corps de la Croix-Rouge ont consacré 59,444 heures-travail à la poursuite de la victoire. Il faut encore des heures de travail, beaucoup d'heures; mais il n'est pas humainement possible aux jeunes filles et femmes de cette section d'en faire davantage. Il n'y a donc qu'une solution, une seule: des volontaires, encore des volontaires.

Bien que des plus intéressants, le travail est facile à apprendre. Et il contribue à sauver la vie d'une infinité de nos combattants, ainsi que des femmes et des enfants du pays. Ce travail rendra heureuse la femme qui saura l'apprendre et l'accomplir même si, comme nous l'espérons tous, nous ne devons pas vivre pour assister à un autre conflit.

Huit hôpitaux montréalais emploient maintenant les services des auxiliaires de la Croix-Rouge, qui aident les infirmières professionnelles, dont le nombre a tellement baissé depuis la guerre. Ces auxiliaires travaillent, certaines huit heures par jour, d'autres quatre; enfin, quelques-unes ne peuvent consacrer qu'un certain nombre d'heures chaque semaine.

Une forte proportion des soins que requiert un patient, aussi bien pour lui conserver la vie que pour assurer son confort, ne sont pas nécessairement le fait d'une infirmière professionnelle, et tombent sous la coupe de l'auxiliaire du corps de la Croix-Rouge. Les malades doivent être lavés et nourris, leurs lits sont propres et confortables; la température doit être prise chaque jour, fréquemment davantage, et les remèdes administrés. Tous ces soins, l'infirmière diplômée est heureuse d'en être soulagée par les bénévoles du corps de la Croix-Rouge, toujours désireuses de faire de leur mieux.

Tout ce qu'un patient voit de l'hôpital, c'est le travail accompli pour lui-même et ses compagnons de chambre. Mais s'il lui était donné d'embrasser d'un coup d'oeil le formidable travail de routine que commandent les menus soins qu'il reçoit, il apprécierait davantage leur valeur et comprendrait combien il y a à accomplir dans ces grandes institutions hospitalières dont nous sommes si justement fiers.

Les donneurs de sang qui vont aux cliniques aiment toujours l'auxiliaire bénévole, son sourire accueillant et sympathique. L'une d'entre elles reçoit le donneur et prend sa température, une autre applique le test d'hémoglobine, tandis que d'autres sont employées

dans les salles de contributions. Elles sont les premières arrivées et les dernières à quitter la clinique. Mais, comme les grands hôpitaux, les cliniques de sang aussi ont leur routine. Quand on songe à l'installation confortable qui est la leur, et à l'infinité d'instruments qu'il leur faut, on comprend pourquoi il faut encore des volontaires à la section des infirmières auxiliaires du corps de la Croix-Rouge. Et ce travail n'est pas effectué que dans les cliniques de Montréal. Les cliniques mobiles qui parcourent la région rurale et la banlieue requièrent, elles aussi les services dévoués des volontaires de la Croix-Rouge, au bel uniforme bleu et blanc.

Les auxiliaires du corps s'occupent aussi, aux gares, d'accueillir au pays les enfants et les femmes de nos soldats, quand celles-ci arrivent d'outre-mer. Qu'on s'imagine le réconfort d'une telle réception en pays inconnu, et ce qui en résulte de bien-être pour les bébés! Quand un de ces trains spéciaux quitte Montréal pour continuer vers l'ouest, au moins une de ces volontaires est toujours à bord.

Ces bénévoles vont aussi à la rencontre des prisonniers de guerre rapatriés et, l'an dernier, ont de même accueilli les civils revenus à bord du *Gripsholm*. Chaque lundi, un groupe d'entre elles se rend à Ville LaSalle, pour y empaqueter les colis destinés à nos hommes prisonniers dans les camps ennemis. Elles visitent les malades et sont à la cause de l'immense travail qui a valu un joyeux Noël à nos soldats hospitalisés.

Il n'existe qu'une limite à la somme de travail qu'elles peuvent accomplir, limite qui ne tient pas de leur bonne volonté ou de leur efficacité, mais bien de leur nombre. Il leur faut d'autres volontaires pour faire davantage le bien. Montrez-leur, que ce soit pour plein temps ou temps partiel, joignez-vous à ces femmes admirables. Mesurez le besoin que la Croix-Rouge a de vous par le besoin que le pays a de la Croix-Rouge. N'hésitez plus et, pour plus amples renseignements, téléphonez PL 1751.

A l'Ecole des Parents

L'anorexie chez l'enfant

Le texte paru sous cette rubrique et sous ce titre samedi en Page féminine, était un résumé de la conférence du Dr Norbert Vézina, donnée à la dernière réunion de l'Ecole des Parents, à la salle paroissiale du Saint-Stanislas.

C'est par erreur que ces détails ont été omis dans le journal de samedi.

Avant les clubs et les cercles

Dans la Page féminine de samedi également, les notes de la com-

La femme et la politique

Mme Pierre Casgrain était la conférencière invitée au dernier thé-causerie de *La Femme*, et voici un résumé de sa causerie intitulée: *La femme est-elle un être politique?*

Aussi bien se demander, mesdames et messieurs, si la femme est un être humain!

En effet, il est impossible d'écarter la femme de la vie collective sans enlever à l'Etat son véritable sens. La politique étant l'art de gouverner en vue du bien commun, l'Etat doit par le fait même, prendre la forme d'une famille agrandie et la présence de la femme si indispensable au foyer, est aussi nécessaire au bon fonctionnement de l'Etat.

Un grand philosophe a déjà dit que trois éléments contribuent à l'exercice de la souveraineté: le pouvoir, la sagesse et la bonté. A cela je voudrais ajouter le courage, puisqu'il en faut une si forte dose à la femme qui s'occupe de politique.

Il suffit de jeter un rapide regard sur les noms des femmes qui ont gouverné au cours de l'histoire, pour constater qu'elles n'étaient pas dépourvues de ces vertus et de ces qualités. Souvenons-nous des règnes glorieux de ces Sémiramis, d'Aspasie, de Blanche de Castille, d'Elisabeth, et de Victoria d'Angleterre.

La bonté n'est-elle pas des caractéristiques de la femme? Sa nature même la porte à compatir aux misères d'autrui, à secourir le petit, le faible, à procurer à tous la joie, le bien-être.

"Il n'est pas sûr, a dit quelqu'un, que la femme ait une case de moins dans son intelligence, mais il est sûr qu'elle a une fibre de plus au cœur."

La paix dont les hommes dissertent froidement, dont ils recherchent les conditions d'un esprit attentif, mais trop souvent, hélas! d'un cœur sec, et d'une volonté molle, les femmes pourraient bien en être les héroïnes comme elles ont été les héroïnes de la guerre. Autour de la table de la paix, des femmes devraient prendre place. Vous admettez avec moi, mesdames et messieurs, que la reine Elisabeth, Mme Roosevelt, Mme Tchang-Kai-chek, et Mme Clara-B. Luce y seraient bonne figure, et que leurs suggestions commanderaient l'attention et le respect.

"Celle qui engendre et qui aime, a dit le Père Serrillange, a pour ennemi personnel ce qui détruit et ce qui avilit; elle incline donc à l'ordre, à l'harmonie pacificatrice, donc aussi à la suppression par les bons moyens de ces luttes insensées qui déchirent le monde. Ainsi la politique féminine, animée par le cœur, serait l'authentique prolongement de ce qu'on appelle aujourd'hui les œuvres; elle n'en prolongerait que mieux le foyer. Au lieu de l'enfer industriel d'aujourd'hui, du redoutable champ clos où la lutte pour la vie fait rage, peut-être la grande puissance humaine contenue dans le cœur de la femme, une fois socialisée, pourrait-elle créer un monde meilleur, plus riche de biens, moins riche de vices, sous le regard du Père des cieux."

Quant à la sagesse on peut dire que si la femme est inférieure dans l'abstrait, elle est bien supérieure dans le concret. La valeur de l'intuition féminine est reconnue. Ne dit-on pas d'un politicien éclairé: "il a une intuition de femme?"

Il faut donc reconnaître l'utilité de la collaboration féminine dans la préparation des constitutions et des lois générales. Néanmoins, lui accorder le seul droit de légiférer, ne suffit pas, il faut aussi lui permettre d'administrer. Son concours sera éminemment utile à la société, tout particulièrement dans le domaine de l'éducation, de la morale, de la santé et de tout ce qui se rapporte au bien social.

Le courage est une autre qualité dont semblent être généreusement douées les femmes qui s'occupent de politique. Mmes Pankhurst, Astor, Summerville, Perkins et Roose-

lesse de Castelbajac parues sous la rubrique *Notes et croquis*, sont tirées des *Mémoires de l'Occitanienne*.

velt nous fournissent chaque jour des preuves de cette assertion. Dans l'histoire de notre pays nous retrouvons aussi des noms glorieux de femmes qui, conscientes de leurs devoirs publics, n'ont pas hésité à traverser l'Atlantique pour aller plaider devant le roi de France, les intérêts de la jeune colonie.

Comme à cette époque, nous avons aujourd'hui des devoirs publics, mesdames.

Au gouvernement fédéral de notre pays quelques femmes représentent avec dignité et sagesse les intérêts de leurs sœurs d'Ontario, de la Saskatchewan ou du Yukon. Ces femmes ont aussi le droit de voter les lois qui gouverneront notre province, il ne faut pas l'oublier. Il est donc de première nécessité que la femme canadienne-française, consciente de ses devoirs, se mette au courant, et porte un intérêt raisonnable à la question politique, surtout dans ces heures angoissantes que nous vivons.

Allons surtout à la politique par devoir. Allons-y pour donner plutôt que pour recevoir.

Notre table

Biscuits et desserts

La rareté des bons biscuits incite de plus en plus les ménagères à garnir elles-mêmes leur boîte à biscuits.

Voici quelques recettes éprouvées qui vous aideront probablement à varier vos desserts. Biscuits et poudings répondent souvent à tous les goûts.

SABLES

½ tasse de gras doux — ¼ tasse de beurre — ¼ tasse de cassonade — ¼ c. à thé de sel — 1 jaune d'oeuf — 1½ à 1¾ tasses de farine à pain ou 1½ à 2 tasses de farine à pâtisserie.

Défaite le gras et le beurre légèrement en crème, sans qu'ils deviennent huileux. Ajouter le sucre graduellement, le jaune d'oeuf et le sel, en battant avec un cuiller de bois. Incorporer la farine, une petite quantité à la fois, pour obtenir une pâte assez dure qui ne se mêle plus à la cuiller. Retourner sur un planche enfarinée et travailler avec les doigts, ajoutant de la farine au besoin et ce jusqu'à ce que la pâte se fendille. Abaisser la pâte au rouleau à ¼ de pouce d'épaisseur et découper avec un petit emporte-pièce. Cuire à four modéré (325°F) 20 minutes environ, jusqu'à ce que les sablés soient légèrement dorés. Donner 3 à 4 douzaines de sablés.

MACARONS AUX CERISES

1 blanc d'oeuf — 1 pincée de sel — 4 c. à thé de sucre — 1 tasse ½ de flocons de blé ou de maïs — ½ tasse de cerises Maraschino coupées en petits morceaux.

Battre l'oeuf bien ferme avec le sel, ajouter le sucre graduellement et tous les autres ingrédients dans l'ordre donné. Déposer par cuillères sur une toile graissée et cuire à four modéré (325°F) 15 à 20 minutes. Douce à seize macarons.

POUDING AUX CAROTTES

2 c. à thé. de gras doux — ou 4 c. à thé. de suif émincé — ½ tasse de cassonade foulée — 1 oeuf — 2 c. à thé. de mélasse — 1 tasse de carottes crues râpées — 1 tasse de raisins épépines — ½ tasse d'écorces de fruits mélangés — 1 tasse de farine à pain — ou 1 tasse, plus 2 c. à thé. de farine à pâtisserie — ½ c. à thé de soda à pâte — ½ c. à thé de sel — ¼ c. à thé de canelle — ½ c. à thé de muscade — 2 c. à thé de zeste de citron râpé, au goût.

Mélanger le gras ou le suif avec le sucre. Ajouter l'oeuf battu, la mélasse, les carottes râpées, les raisins, les écorces et le zeste de citron. Mélanger et tamiser les ingrédients secs et incorporer graduellement à cette préparation en battant bien.

LES DOULEURS DE LA SINUSITE

Soulagées par ce moyen facile

Mettez-vous simplement quelques gouttes de Vicks Vapo-rinol dans chaque narine, et sentez comme il se met à l'oeuvre pour vous apporter un soulagement rapide, apaisant, des cruelles souffrances que cause la sinusite.

VICKS VAPORINOL

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.

SOULIERS A RABAIS

POUR DAMES

REG. 2,99 à 4,50



Occasion du jeudi la paire

1.99

Grand assortiment d'escarpins unis et fantaisie en suède noir ou cuir verni. Aussi souliers lacés de cuir écaillés brun, bleu et vert. Talons cubains et hauts dans le lot. Échantillons 5 à 9 dans le groupe.

"S.V.P. — pas de commandes P.C.L. (C.O.D.) par poste ou téléphone".

Chaussures, au deuxième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Assemblée féminine au Conseil LaFontaine

Afin de faire mieux comprendre à toutes les Montréalaises l'importance de la lutte contre l'inflation, Mme Fernand Brunelle, directrice des agents de liaison au Service des consommateurs de la commission, organise chaque mois des assemblées pour renseigner toutes les femmes et non pas seulement les agents de liaison.

Celles qui désirent obtenir de l'information sur les prix, les contrôles et autres services de la commission n'auront qu'à se rendre à la grande assemblée qui aura lieu au Conseil LaFontaine, 3827 rue Saint-Robert, vendredi soir, 26 janvier, à 8 h. 15.

Mme Brunelle se fera un plaisir de répondre à toutes les questions qu'on voudra bien lui poser. De plus elle expliquera la nouvelle organisation du comité de surveillance des prix.

Prochaines retraites

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, Montréal, tél. DO. 8026, des retraites aux dates suivantes: pour fiançailles: du 26 au 28 janvier par le R. P. Sanchagrin, O. M. I.; pour dames: du 26 janvier au 2 février par le R. P. Raphaël, O. F. M.; pour sœurs: du 2 au 4 février par le R. P. Gobeil, C. S. R.; pour dames, du 5 au 8 par le R. P. Clémentin, O. F. M. Prière de s'inscrire à l'avance.

Retenez la "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: CÉlar 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.



POISSON toujours frais

et de qualité insurpassable

Saumon "Spring" rouge frais

PETONCLES DE DIGBY — POISSON BLANC — MORUE — DORE — AIGLEFIN — EPERLANS — AIGLEFINS FENDUS ET FUMES — FILETS FUMES.

HUITRES A LA MESURE

Homards vivants ou bouillis

VOLAILLES DE CHOIX:

Dindes à rôti, poulets à rôti, poulets, poules à bouillir et canetons du lac Brome.

8 a.m.

2.30 p.m.

PL. 8121

Gatehouse

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L.

Barclay par E. de Saint-Segond (1)

41. (Suite)

— Maintenant, nurse, dit-il, suivez-moi en haut, et d'abord parlez-moi ce que possible. N'oubliez pas que chaque voix nouvelle perçant le silence et l'obscurité totale cause une angoisse au malade. Parlez peu, et parlez bas, et que le Dieu tout-puissant vous donne du tact et de la sagesse!

Il y avait de la dignité, de l'autorité dans la singulière petite silhouette qui précédait Jane sur

l'escalier. En suivant le docteur Mackenzie, elle eut la révélation qu'elle s'appuyait moralement sur lui, qu'il la soutenait et la fortifiait. La péroraison inattendue de sa dernière phrase, si archaïque dans sa forme et presque une invocation, lui infusa un nouveau courage. "Que Dieu tout-puissant vous donne le tact et la sagesse", avait-il dit. Certes, il ne s'imaginait guère à quel point elle en avait besoin.

Et d'un pas ferme et silencieux, Jane suivit le docteur Mackenzie et pénétra dans la chambre où Garth

était couché impuissant, aveugle et défiguré.

XIX

LA VOIX DANS LA NUIT

La tête brune sur l'oreiller, ce fut tout ce que Jane aperçut d'abord dans la pièce ensolée.

Sans se demander pourquoi, elle s'était figuré une chambre obscure, oubliant que pour Garth la nuit et le jour étaient semblables, et qu'il n'y avait aucune raison pour priver le malade des rayons bienfaisants qui guérissent et fortifient.

Il avait demandé que son lit fût poussé dans le coin le plus éloigné de la porte, de la cheminée et des fenêtres, le côté gauche au mur, de façon qu'il pût le toucher de la main, lorsqu'il se retournerait, pour se sentir à l'abri de toute inquisition des regards invisibles. Il était couché ainsi, et ne bougea pas quand ils entrèrent.

La chère tête brune sur l'oreiller, ce fut tout ce que Jane vit d'abord. Puis elle distingua le bras droit rejeté un peu en arrière, dans la

manche de soie bleue d'un vêtement de nuit, et la main blanche et amaigrie, inerte sur le couvre-pied. Jane mit les siennes derrière son dos.

L'impulsion était trop forte de se jeter à genoux à côté de ce lit, de prendre entre ses mains vigoureuses cette pauvre main et de la couvrir de baisers. Ah! sûrement, sûrement, la tête brune se tournerait alors de son côté, et au lieu de chercher un refuge dans le mur inexorable, se blottirait dans l'infinie tendresse de ses bras.

Mais la voix de Deryck, grave et calme, résonna à son oreille: "Si vous faites, cas de votre bonheur futur et du sien..."

Le docteur Mackenzie s'approcha du lit et toucha d'un geste amical l'épaule de Garth. Puis, avec une douceur surprenante, de sa voix rêche il se mit à parler avec tant de bonne grâce que Jane eut peine à reconnaître l'homme qui venait pendant une demi-heure de l'interroger d'un ton si brusque et si autoritaire.

— Bonjour, monsieur Dalmain.

Simpson me dit que vous avez eu une excellente nuit, la meilleure que vous ayez passée depuis longtemps. Voilà qui est bien. Sans aucun doute, vous avez éprouvé du soulagement à être délivré de Johnson, si capable qu'il fût, et à vous retrouver entre les mains de votre serviteur accoutumé.

Ces infirmiers de profession veulent toujours faire du zèle, sans se rendre compte qu'ils deviennent importuns. Par contre je vous amène aujourd'hui une personne qui vous rendra tous les services nécessaires, sans jamais vous importuner. Voici la nurse Rosemary Gray, qui vous est envoyée par sir Deryck Brand, et qui est toute disposée à vous servir de secrétaire, de lectrice ou de dame de compagnie; en fait, une "nouvelle paire d'yeux" pour vous, monsieur Dalmain, avec un cerveau intelligent derrière ces yeux, et un cœur féminin plein de bonté et de sympathie pour les diriger. Nurse Gray est arrivée ce matin, monsieur Dalmain.

Aucune réponse. Mais la main de

Garth chercha le mur, l'effleura, puis retomba sur le lit.

Jane n'arrivait pas à comprendre clairement que nurse Gray, c'était elle-même! Elle n'éprouvait qu'un désir, celui que le pauvre malade ne fût pas tourmenté au sujet de cette femme. Mais le docteur Mackenzie parlait de nouveau:

— Nurse Rosemary Gray est ici, dans la chambre, monsieur Dalmain.

Alors la courtoisie naturelle de Garth sembla traverser les ténèbres qui l'enveloppaient: il ne tourna pas la tête, mais sa main droite fit un petit signe de bienvenue, et d'une voix basse et distincte, il dit:

— Ah! bonjour... C'est bien aimable à vous de venir si loin. J'espère que vous n'avez pas eu un voyage trop fatigant?

Les lèvres de Jane bougèrent, mais pas un son n'en sortit. Le docteur Mackenzie répondit rapidement sans la regarder:

— Miss Gray a fait un très bon voyage et paraît aussi reposée ce matin que si elle avait passé la nuit dans son lit. Je devine que c'est une jeune personne qui aime l'eau froide.

de.

—J'espère que la femme de charge veillera à ce qu'il ne lui manque rien. Donnez des ordres, je vous en prie, dit la voix fatiguée.

Puis Garth se rapprocha du mur encore davantage, comme pour clore l'entretien.

Le docteur Rob tira silencieusement sa moustache. Puis il fit volte-face, et s'adressant à Jane:

—Nurse Gray, je désire vous montrer un fauteuil que nous avons fait préparer pour Mr. Dalmain, et dans lequel il trouvera tout le confort possible dès qu'il sera disposé à se lever. Voyez. Il y a un soutien pour la tête, qu'on peut ajuster si c'est nécessaire; ces plateaux et ces tablettes peuvent changer de place et d'inclinaison. Ce fauteuil est très bien compris, et sir Deryck l'a beaucoup approuvé; en avez-vous jamais vu de ce genre, nurse?

—Nous en avions un à l'hôpital, mais aussi perfectionné que celui-ci, répondit Jane.

(A suivre)

24-1-45

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Notre français sur le vif

"Apportez une ferrée" — "Carroussel" et "carouzel"
— "Il y a belle heurette", "il y a belle lurette"
— Les mots qu'on suppose — "Pauvres perdus"
— "Mettre la pédale douce" — "Ebullition" et
"bouillage" — "Apostrophe et trait d'union"
— "Vive" et "vivent" — Comment désigner les rues

Voici la majeure partie d'une causerie radiophonique récemment donnée à Radio-Canada par notre distingué collaborateur Jean-Marie Laurence. (Ces causeries sont, comme l'on sait, tous les dimanches, à la dernière de midi).

Laurence. — Un jour d'enferment (c'est le cas de le dire), une bonne vieille paysanne me dit candide : "Moi, ce qui me touche le plus au service, c'est quand le prêtre chante : Apportez une ferrée". (Vous reconnaissez les paroles de l'absoute : A porta inferi?)

— Ha, ha, ha! Cette chère vieille! Je suis sûr que sa simplicité d'âme lui vaudra une belle place au ciel.

— Elle y est déjà au ciel, cette chère vieille. C'est elle maintenant qui doit sourire de nos discussions linguistiques; elle qui contemple sans voile le Verbe éternel lui-même.

— Alors, demandons-lui de nous éclairer sur les déformations et les fausses interprétations du langage.

— J'ai confiance qu'elle n'y manquera pas, ingénie.

— A propos de déformations, il faudrait signaler celle qui consiste à prononcer carroussel au lieu de carrousel (carrouzel).

— En effet, cette faute court les rues. Il est probable qu'elle tient à la ressemblance de carrousel et carrosse. Rappelons que carrousel (de l'italien carosella) n'a qu'une s; et comme cette s se trouve entre deux voyelles, elle est douce, selon la règle générale. Mais parmi les déformations intéressantes et accréditées par l'usage, il faut citer l'expression dialectale il y a belle heurette devenue, même dans le français officiel : il y a belle lurette.

— Vraiment? On disait autrefois il y a belle heurette? Comme c'est joli! Heurette... petite heure. Mais c'est de la pure poésie.

— En effet. Le romancier André Theuriot avait popularisé l'expression il y a belle heurette, qui disait si bien ce qu'elle veut dire : il y a bien longtemps. Par malheur, une déformation phonétique provenant d'une erreur d'audition a enlevé à l'expression tout son sens interne, si je puis dire.

— Son sens interne?

— Je veux dire qu'il y a belle lurette n'a, de soi, aucun sens. Seule la ressemblance des sons lui conserve la même valeur qu'il y a belle heurette.

— En somme, il y a belle heurette est de la pure poésie; c'est une expression à la fois claire et poétique; tandis qu'il y a belle lurette échappe à l'analyse et n'offre qu'un sens global : c'est de la poésie pure.

— Tiens! Je n'aurais pas pensé à ça. Vous êtes philosophe, ingénie. Mais il ne faudrait pas confondre la déformation avec la fausse interprétation. Ainsi, quand des auditeurs vous appellent ingénie, c'est par fausse interprétation. Leur erreur vient de ce que le son final d'ingénie est faible, pour des raisons techniques qu'il serait trop long d'expliquer.

— Aussi, certains auditeurs, par une défaillance de l'oreille ou de l'attention, perdent l'final; mais ils ne s'aperçoivent pas qu'ils le perdent et ils le remplacent de bonne foi par un u, c'est-à-dire qu'ils composent mon non sur le modèle du mot ingénue qui est déjà dans leur vocabulaire.

— Tout juste. En somme, ces auditeurs interprètent autant qu'ils écoutent. C'est ce que nous faisons tous, du reste. La psychologie du langage enseigne que pour comprendre, l'auditeur compose en lui-même la phrase de celui qui parle, à mesure qu'il l'entend. Souvent même, l'auditeur devance le locuteur. Ainsi s'expliquent certaines surprises, certains chocs esthétiques chez l'auditeur. Un chasseur m'expliquait un jour qu'il avait raté un chevreuil, parce qu'il avait dû tirer à travers un épais bouquet d'arbres. "J'ai manqué l'animal", dit-il, parce que ma balle a flûté un arbre.

— Flatter un arbre... N'est-ce pas délicieux?

— Délicieux et très fort... Le mot surprend, parce qu'on en attendait un autre; on en avait déjà mis un autre dans la phrase du conteur. Vous voyez que l'auditeur interprète autant qu'il écoute.

— Je vois. Les fausses interprétations se produisent aussi dans la lecture, je crois.

— Sans doute. Il arrive souvent qu'on remplace mentalement le mot qui est écrit par un autre que suggère le texte ou qu'on connaît mieux.

— Surtout quand l'écriture laisse à désirer. Vous connaissez le Jésus de Nazareth de Gounod?

— Eh bien, une artiste qui l'a souvent chanté autrefois, me citait ce passage :

— "Pauvres perdus au lieu de pauvres perdus; ah! bien, ça c'est drôle."

— D'autant que de bons chanteurs, paraît-il, répètent à l'envi ce désopilant lapsus.

— Il faut remercier notre artiste de le signaler.

— Oui, car l'erreur est de taille. Notre auditrice l'attribue à une gaucherie typographique. Le typo, dit-elle, aura accolé le c et le l de perdus, donnant à cette consonne double l'apparence d'un d.

— Tiens! c'est bien vraisemblable. Mais si nous nous perdons en conjectures, les consultants vont nous traiter de pauvres perdus. L'un d'eux veut connaître le sens de l'expression mettre la pédale douce. Il me semble que cette question revient à l'artiste que vous êtes.

— Sans prétendre au grand art, je crois que mettre la pédale douce signifie : atténuer, y aller délicatement, ne pas insister; puisque la pédale douce du piano a pour effet d'assourdir les sons.

— C'est bien cela. Par exemple, si l'on parle de corde dans la maison d'un pendu, il convient de mettre la pédale douce. Quant à l'auditrice qui nous interroge sur le jeu qu'elle dénomme approximativement pitchnut, je suppose qu'elle veut parler du jeu de croquignole.

— En effet, c'est bien probable.

— Une autre auditrice a entendu condamner l'expression A tout événement comme la traduction littérale de l'anglais At all events.

— J'ai entendu très souvent l'expression A tout événement. Il est vrai que ce n'est pas un critère.

— Ne vous gênez pas, ingénie; l'expression se trouve dans tous les dictionnaires français, même dans Littré, le pur d'entre les purs. A tout événement signifie : à tout hasard, quoi qu'il arrive. A tout événement, je me permets de lever la condamnation qui embarrasse notre auditrice.

— Il y a assez d'anglicismes réels dans le langage pour créer d'imaginaires.

— Je vous pense... Calmons en même temps le courroux du jeune auditeur à qui les mots javelage et bouillage ne reviennent pas. Il voudrait à tout prix ébullition et jaelisation.

— Je sens pourtant une différence entre ébullition et bouillage.

— Votre sentiment est juste, ingénie. L'ébullition (mot d'origine savante), c'est "l'état d'un corps qui bout, qui se vaporise". Ainsi, l'ébullition de l'eau commence à cent degrés centigrade, sauf erreur. Tandis que le bouillage, c'est l'action de faire bouillir.

— Ainsi, l'idéal de la laveuse, c'est de nettoyer le linge sans bouillage.

— Parfaitement. Sans bouillage et non pas sans ébullition. Et sans javelage, si possible, c'est-à-dire sans ajouter d'eau de Javel à l'eau naturelle. Le mot javelage (en ce sens) appartenait autrefois à la langue technique, à la langue de la teinturerie. La langue courante disait javellisation. Mais, par bonheur, javelage (plus simple, mieux formé et parlant plus français) est passé dans la langue commune, même si le Petit Larousse l'ignore encore. Notons en passant que le Petit Larousse affiche quelques conséquences.

— Bon! je me faisais cette réflexion en y lisant grand-chambre et grand-chose avec l'apostrophe; grand-mère et grand-messe avec le trait d'union. Pourquoi pas le trait d'union partout, comme il faudrait.

— Distraction, sans doute. Vous trouvez aussi enveilloteur (mettre en petits tas ou vieillote les foins qu'on vient de couper), mais vieillote lui-même manque. Bien entendu, tout cela est humain et pardonnable. Mais tout cela démontre qu'il ne faut pas confondre le Petit Larousse avec l'Évangile. Il ne faut pas non plus prendre le Petit Larousse, ni le grand, pour des traités complets de linguistique.

— L'auditrice qui nous interroge sur l'expression A tout événement veut aussi savoir s'il faut écrire vive les rois ou vivent les rois. Elle s'étonne que le gros Larousse traite les deux formes comme interférences.

— On voit bien que le dictionnaire n'est pas un traité d'analyse.

La nomination de Wallace ajournée

Washington, 24 (D'après une dépêche du New York Times). — Relevé de ses fonctions de vice-président, Henry Agard Wallace a été proposé comme secrétaire du Commerce et directeur des principales agences fédérales contrôlant des milliards de dollars. Sa nomination comme candidat a cependant été ajournée.

Hier, comme tout au long de sa carrière publique, il y eut beaucoup de discussions à son sujet entre les membres des pouvoirs exécutif et législatif du gouvernement des États-Unis et entre la droite et la gauche de son propre parti.

Ces discussions ont eu lieu pour la plupart dans les chambres du comité du commerce, mais lorsqu'il fut temps de voter sur la nomination de M. Wallace au Sénat, 10 membres du comité votèrent contre et deux seulement en sa faveur.

Le comité du commerce décida de remettre à plus tard la nomination et de s'occuper pour le moment du "George Bill", qui enlèverait au département du Commerce tout contrôle sur la "Reconstruction Finance Corporation" et les autres agences importantes que Jesse Jones dirigeait. C'est à ce même Jesse Jones que le président Roosevelt a demandé de démissionner en faveur de M. Wallace.

Non seulement le comité du commerce a refusé de voter en faveur du rejet de la nomination de Wallace et d'en entendre parler, mais il a même refusé que la question de la nomination soit discutée en même temps que le "George Bill".

— Pauvres perdus au lieu de pauvres perdus; ah! bien, ça c'est drôle.

— D'autant que de bons chanteurs, paraît-il, répètent à l'envi ce désopilant lapsus.

— Il faut remercier notre artiste de le signaler.

— Oui, car l'erreur est de taille. Notre auditrice l'attribue à une gaucherie typographique. Le typo, dit-elle, aura accolé le c et le l de perdus, donnant à cette consonne double l'apparence d'un d.

— Tiens! c'est bien vraisemblable. Mais si nous nous perdons en conjectures, les consultants vont nous traiter de pauvres perdus. L'un d'eux veut connaître le sens de l'expression mettre la pédale douce. Il me semble que cette question revient à l'artiste que vous êtes.

— Sans prétendre au grand art, je crois que mettre la pédale douce signifie : atténuer, y aller délicatement, ne pas insister; puisque la pédale douce du piano a pour effet d'assourdir les sons.

— C'est bien cela. Par exemple, si l'on parle de corde dans la maison d'un pendu, il convient de mettre la pédale douce. Quant à l'auditrice qui nous interroge sur le jeu qu'elle dénomme approximativement pitchnut, je suppose qu'elle veut parler du jeu de croquignole.

— En effet, c'est bien probable.

— Une autre auditrice a entendu condamner l'expression A tout événement comme la traduction littérale de l'anglais At all events.

— J'ai entendu très souvent l'expression A tout événement. Il est vrai que ce n'est pas un critère.

— Ne vous gênez pas, ingénie; l'expression se trouve dans tous les dictionnaires français, même dans Littré, le pur d'entre les purs. A tout événement signifie : à tout hasard, quoi qu'il arrive. A tout événement, je me permets de lever la condamnation qui embarrasse notre auditrice.

— Il y a assez d'anglicismes réels dans le langage pour créer d'imaginaires.

— Je vous pense... Calmons en même temps le courroux du jeune auditeur à qui les mots javelage et bouillage ne reviennent pas. Il voudrait à tout prix ébullition et jaelisation.

— Je sens pourtant une différence entre ébullition et bouillage.

— Votre sentiment est juste, ingénie. L'ébullition (mot d'origine savante), c'est "l'état d'un corps qui bout, qui se vaporise". Ainsi, l'ébullition de l'eau commence à cent degrés centigrade, sauf erreur. Tandis que le bouillage, c'est l'action de faire bouillir.

— Ainsi, l'idéal de la laveuse, c'est de nettoyer le linge sans bouillage.

— Parfaitement. Sans bouillage et non pas sans ébullition. Et sans javelage, si possible, c'est-à-dire sans ajouter d'eau de Javel à l'eau naturelle. Le mot javelage (en ce sens) appartenait autrefois à la langue technique, à la langue de la teinturerie. La langue courante disait javellisation. Mais, par bonheur, javelage (plus simple, mieux formé et parlant plus français) est passé dans la langue commune, même si le Petit Larousse l'ignore encore. Notons en passant que le Petit Larousse affiche quelques conséquences.

— Bon! je me faisais cette réflexion en y lisant grand-chambre et grand-chose avec l'apostrophe; grand-mère et grand-messe avec le trait d'union. Pourquoi pas le trait d'union partout, comme il faudrait.

— Distraction, sans doute. Vous trouvez aussi enveilloteur (mettre en petits tas ou vieillote les foins qu'on vient de couper), mais vieillote lui-même manque. Bien entendu, tout cela est humain et pardonnable. Mais tout cela démontre qu'il ne faut pas confondre le Petit Larousse avec l'Évangile. Il ne faut pas non plus prendre le Petit Larousse, ni le grand, pour des traités complets de linguistique.

— L'auditrice qui nous interroge sur l'expression A tout événement veut aussi savoir s'il faut écrire vive les rois ou vivent les rois. Elle s'étonne que le gros Larousse traite les deux formes comme interférences.

— On voit bien que le dictionnaire n'est pas un traité d'analyse.

— Pas du tout. Voici, dans le cas qu'on nous soumet, la distinction à observer. Vive invariable est une exclamation ou, le plus souvent, une acclamation d'où l'idée de vie, de longue vie est totalement absente. Vive peut alors se comparer à bravo, hurra.

— Exemple : Vive les poitrinaires! ou, par opposition : Pouah! les navets.

— Vive les exemples d'ingénierie! Mais si l'on veut exprimer un souhait de longue vie ou de pérennité, il est plus logique de faire varier vive, qui reprend son sens primitif de vivre.

— Exemple : Les Français sont éprouvés, mais vivent les Français! (c'est-à-dire : Que les Français vivent).

— Bravo! Quant à la troisième question de notre auditrice, j'avoue que je n'ai rien de précis. La voici : "Faut-il écrire : '130, rue Saint-Paul' ou '130 est, rue Saint-Paul'?" Lorsque j'étais étudiant, on nous enseignait "130, rue Saint-Paul" et "130 East, St. Paul St." Mais comme tout évolue avec les ans, faut-il croire que je suis maintenant dans l'erreur?

— Quant à moi, je préfère "130 est, rue Saint-Paul".

— C'est votre droit, ingénie.

— Et vous, n'avez-vous pas de préférence?

— Par analogie avec 130a, 130b ou 130 bis, on peut écrire "130 est, rue Saint-Paul". Mais cet usage présente un inconvénient. Comment écrire, par exemple : "2,000 ouest, rue Saint-Jacques" ou "2,000 ouest, 2,000 est, et il n'y a pas de 2,000 est, rue Saint-Jacques".

— Tiens! je n'aurais pas pensé à ça.

— D'autre part, il est vrai que est, ouest, nord et sud s'emploient communément comme épithètes; ex. : Pôle Nord, Pôle Sud; longitude est, longitude ouest. Mais je n'aime guère

re rue Saint-Paul est et rue Saint-Paul ouest, parce qu'il n'y a pas deux rues Saint-Paul.

— Alors, que faire?

— Il reste deux solutions. Si l'on considère est et ouest comme des parties de la ville (par analogie avec les arrondissements de Paris, disons) on peut écrire : Rue Saint-Paul, Est ou rue Saint-Paul (Est). En ce cas, les mots Est et Ouest deviennent noms propres et prennent la majuscule.

— Je comprends.

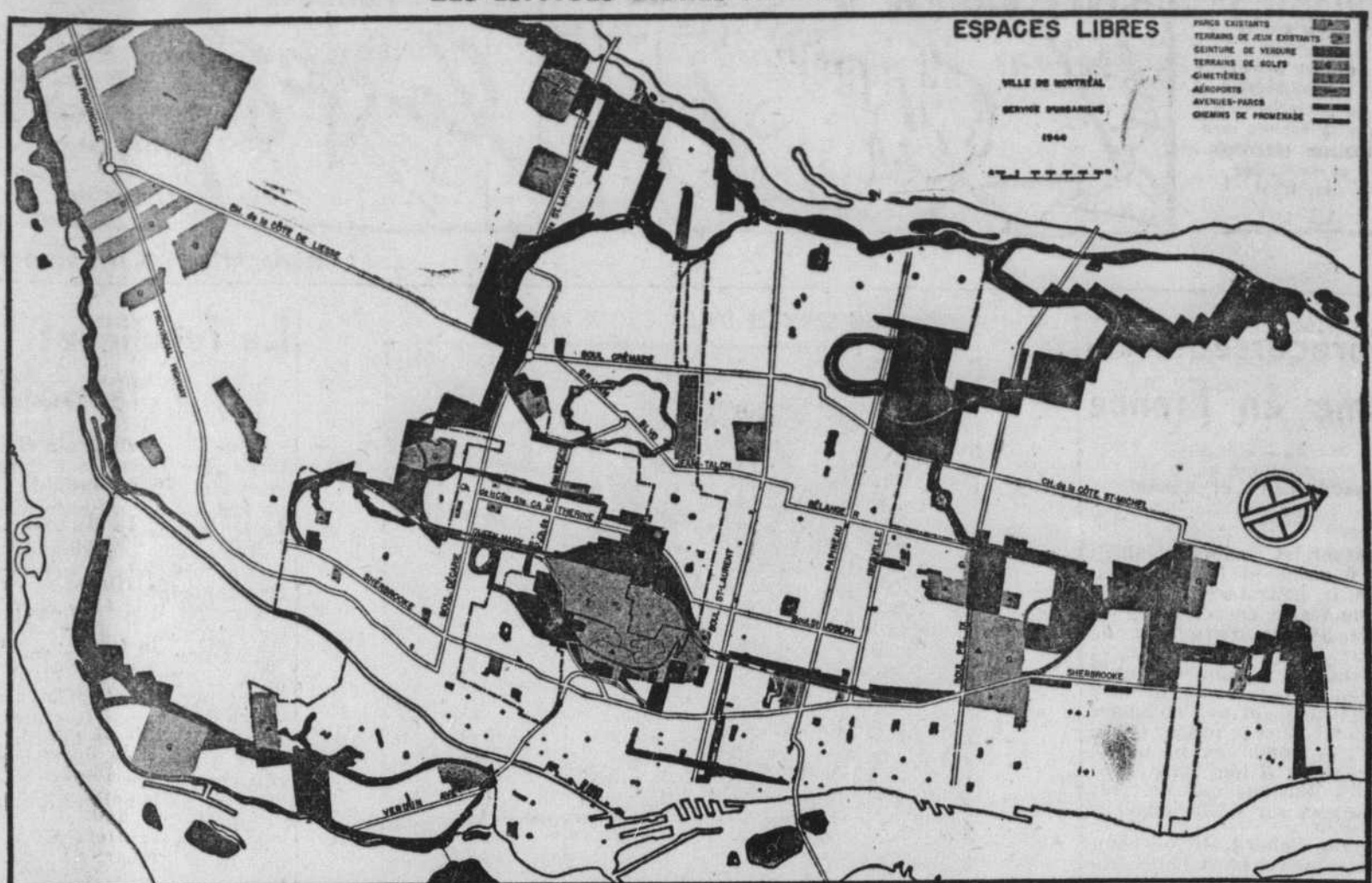
— Et voici la dernière solution du problème. Écrire : "130, rue Saint-Paul (est)". En ce cas, est, non commun, indique la direction.

— Alors, la réflexion, ingénie, et ne nous battons pas pour ces vécités. Cessons nos luttes fratricides...

— Au comptoir 0.75s. Par la poste 0.80s.

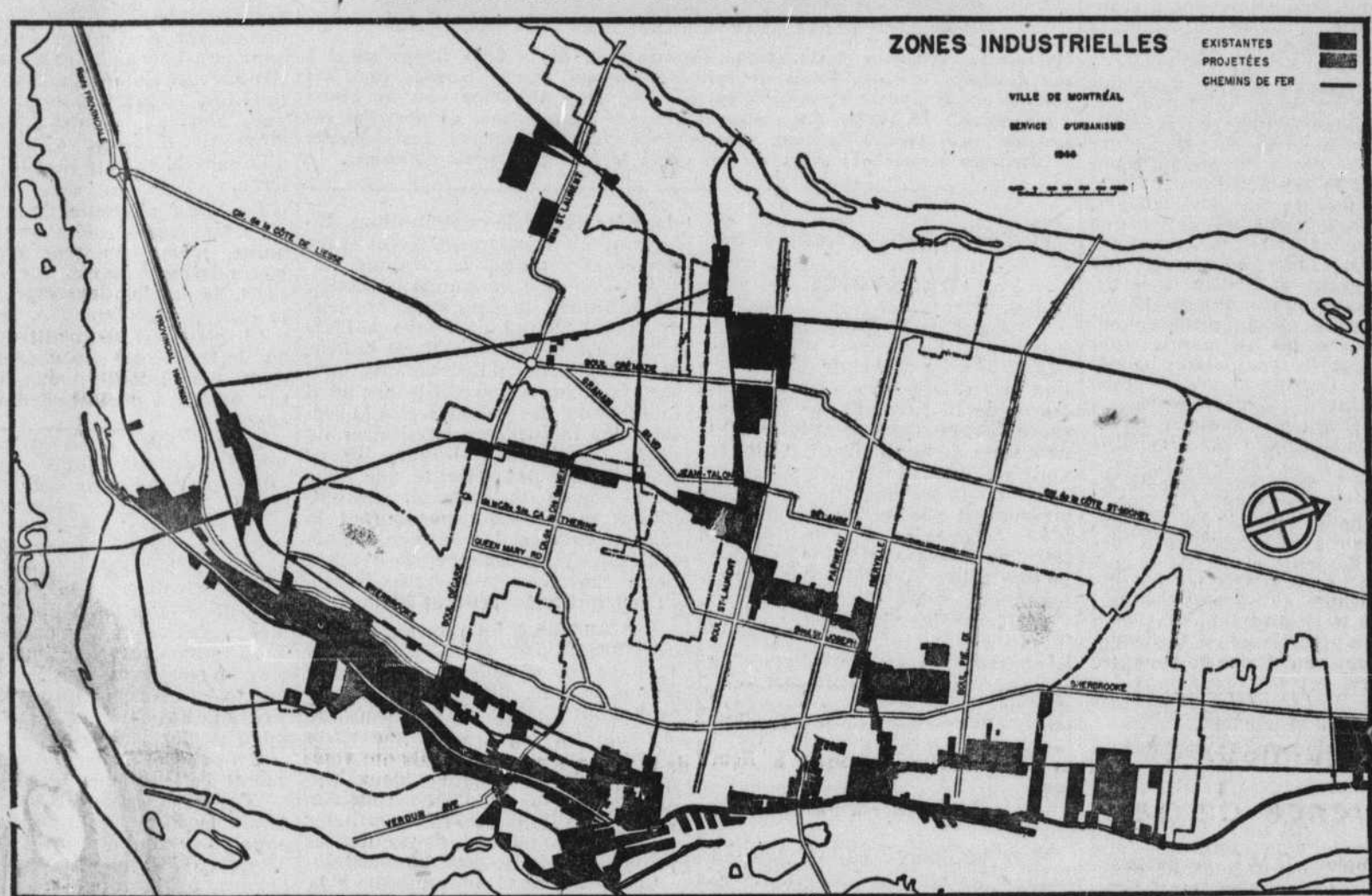
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LES ESPACES LIBRES A MONTREAL



Les parcs, terrains de jeux, terrains de golf et autres grands espaces libres, à Montréal et dans la banlieue, sont montrés en gris pâle sur cette carte. Les zones indiquées en gris foncé montrent la ceinture de verdure prévue autour de la ville, dans l'esquisse préliminaire du plan directeur de Montréal.

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTREAL



Les zones indiquées en noir sur cette carte sont celles où il existe présentement des industries à Montréal et dans la banlieue. Les zones montrées en gris sont réservées, dans l'esquisse préliminaire du plan directeur de Montréal, pour les futurs développements industriels.

Décès du Dr G. Bousquet

Nous avons le regret d'annoncer la mort du docteur Gaspard Bousquet, survenue à Varennes le 22 janvier.

Né à Varennes le 29 juin 1878, du mariage de Janvier Bousquet et d'Éléonore Desmarre, il fit son cours classique au collège de l'Assomption, d'où il sortit en 1901, bachelier ès arts.

Après un stage à l'Université Laval de Montréal, il fut reçu médecin en 1905.

Elu maire de Varennes pour la première fois en 1919, il y exerça les fonctions de premier magistrat jusqu'à son décès. Il fut également préfet du comté de Verchères de 1923 à 1945.

Lui survivent, outre sa femme, née Lussier (Régina), fille d'Albert Lussier, seigneur de Varennes, un fils, Dr Jean-Paul Bousquet, trois filles, Thérèse, Lucille (Mme Gérard Lefebvre) et Éliane, un gendre, Gérard Lefebvre, i.e., un petit-fils, Guy Lefebvre, une nièce, Antoinette Bousquet, un beau-frère, M. P. Rochelleau, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 courant, à Varennes.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille.

— Pauvres perdus au lieu de pauvres perdus; ah! bien, ça c'est drôle.

— D'autant que de bons chanteurs, paraît-il, répètent à l'envi ce désopilant lapsus.

— Il faut remercier notre artiste de le signaler.

— Oui, car l'erreur est de taille. Notre auditrice l'attribue à une gaucherie typographique. Le typo, dit-elle, aura accolé le c et le l de perdus, donnant à cette consonne double l'apparence d'un d.

— Tiens! c'est bien vraisemblable. Mais si nous nous perdons en conjectures, les consultants vont nous traiter de pauvres perdus. L'un d'eux veut connaître le sens de l'expression mettre la pédale douce. Il me semble que cette question revient à l'artiste que vous êtes.

— Sans prétendre au grand art, je crois que mettre la pédale douce signifie : atténuer, y aller délicatement, ne pas insister; puisque la pédale douce du piano a pour effet d'assourdir les sons.

— C'est bien cela. Par exemple, si l'on parle de corde dans la maison d'un pendu, il convient de mettre la pédale douce. Quant à l'auditrice qui nous interroge sur le jeu qu'elle dénomme approximativement pitchnut, je suppose qu'elle veut parler du jeu de croquignole.

— En effet, c'est bien probable.

— Une autre auditrice a entendu condamner l'expression A tout événement comme la traduction littérale de l'anglais At all events.

— J'ai entendu très souvent l'expression A tout événement. Il est vrai que ce n'est pas un critère.

— Ne vous gênez pas, ingénie; l'expression se trouve dans tous les dictionnaires français, même dans Littré, le pur d'entre les purs. A tout événement signifie : à tout hasard, quoi qu'il arrive. A tout événement, je me permets de lever la condamnation qui embarrasse notre auditrice.

— Il y a assez d'anglicismes réels dans le langage pour créer d'imaginaires.

— Je vous pense... Calmons en même temps le courroux du jeune auditeur à qui les mots javelage et bouillage ne reviennent pas. Il voudrait à tout prix ébullition et jaelisation.

— Je sens pourtant une différence entre ébullition et bouillage.

— Votre sentiment est juste, ingénie. L'ébullition (mot d'origine savante), c'est "l'état d'un corps qui bout, qui se vaporise". Ainsi, l'ébullition de l'eau commence à cent degrés centigrade, sauf erreur. Tandis que le bouillage, c'est l'action de faire bouillir.

— Ainsi, l'idéal de la laveuse, c'est de nettoyer le linge sans bouillage.

— Parfaitement. Sans bouillage et non pas sans ébullition. Et sans javelage, si possible, c'est-à-dire sans ajouter d'eau de Javel à l'eau naturelle. Le mot javelage (en ce sens) appartenait autrefois à la langue technique, à la langue de la teinturerie. La langue courante disait javellisation. Mais, par bonheur, javelage (plus simple, mieux formé et parlant plus français) est passé dans la langue commune, même si le Petit Larousse l'ignore encore. Notons en passant que le Petit Larousse affiche quelques conséquences.

— Bon! je me faisais cette réflexion en y lisant grand-chambre et grand-chose avec l'apostrophe; grand-mère et grand-messe avec le trait d'union. Pourquoi pas le trait d'union partout, comme il faudrait.

— Distraction, sans doute. Vous trouvez aussi enveilloteur (mettre en petits tas ou vieillote les foins qu'on vient de couper), mais vieillote lui-même manque. Bien entendu, tout cela est humain et pardonnable. Mais tout cela démontre qu'il ne faut pas confondre le Petit Larousse avec l'Évangile. Il ne faut pas non plus prendre le Petit Larousse, ni le grand, pour des traités complets de linguistique.

— L'auditrice qui nous interroge sur l'expression A tout événement veut aussi savoir s'il faut écrire vive les rois ou vivent les rois. Elle s'étonne que le gros Larousse traite les deux formes comme interférences.

— On voit bien que le dictionnaire n'est pas un traité d'analyse.

— Pas du tout. Voici, dans le cas qu'on nous soumet, la distinction à observer. Vive invariable est une exclamation ou, le plus souvent, une acclamation d'où l'idée de vie, de longue vie est totalement absente. Vive peut alors se comparer à bravo, hurra.

— Exemple : Vive les poitrinaires! ou, par opposition : Pouah! les navets.

— Vive les exemples d'ingénierie! Mais si l'on veut exprimer un souhait de longue vie ou de pérennité, il est plus logique de faire varier vive, qui reprend son sens primitif de vivre.

— Exemple : Les Français sont éprouvés, mais vivent les Français! (c'est-à-dire : Que les Français vivent).

— Bravo! Quant à la troisième question de notre auditrice, j'avoue que je n'ai rien de précis. La voici : "Faut-il écrire : '130, rue Saint-Paul' ou '130 est, rue Saint-Paul'?" Lorsque j'étais étudiant, on nous enseignait "130, rue Saint-Paul" et "130 East, St. Paul St." Mais comme tout évolue avec les ans, faut-il croire que je suis maintenant dans l'erreur?

— Quant à moi, je préfère "130 est, rue Saint-Paul".

— C'est votre droit, ingénie.

— Et vous, n'avez-vous pas de préférence?

— Par analogie avec 130a, 130b ou 130 bis, on peut écrire "130 est, rue Saint-Paul". Mais cet usage présente un inconvénient. Comment écrire, par exemple : "2,000 ouest, rue Saint-Jacques" ou "2,000 ouest, 2,000 est, et il n'y a pas de 2,000 est, rue Saint-Jacques".

— Tiens! je n'aurais pas pensé à ça.

— D'autre part, il est vrai que est, ouest, nord et sud s'emploient communément comme épithètes; ex. : Pôle Nord, Pôle Sud; longitude est, longitude ouest. Mais je n'aime guère

Cours de vente donnés à Sherbrooke

Sherbrooke, 24 (D.N.C.) — M. Fernand de Hume, gérant de la Sanguine de Montréal, a inauguré à l'École du Centre les cours de vente donnés sous les auspices du Cercle catholique des voyageurs de commerce de Sherbrooke.

Ces cours couvrent une période de plusieurs semaines et se rapportent notamment à la vente, au droit commercial, à la psychologie commerciale, à l'économie et aux crédits et recouvrements. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes au premier cours et se recrutent par mi des hommes d'affaires et d'industriels, des membres des deux Chambres de commerce, du Cercle des voyageurs, etc.

M. le chanoine Michel Couture, supérieur du Séminaire Saint-Charles, assistait à l'inauguration et porta la parole. La séance était présidée par M. L.-F. Codère, président du cercle.

La durée des cours est de deux ans. La sanction des cours est un certificat universitaire de vendeur et pour l'obtenir, il faut se présenter aux examens dans toutes les matières et avoir suivi au moins les deux tiers des cours sur chaque matière.

— Pauvres perdus au lieu de pauvres perdus; ah! bien, ça c'est drôle.

— D'autant que de bons chanteurs, paraît-il, répètent à l'envi ce désopilant lapsus.

— Il faut remercier notre artiste de le signaler.

— Oui, car l'erreur est de taille. Notre auditrice l'attribue à une gaucherie typographique. Le typo, dit-elle, aura accolé le c et le l de perdus, donnant à cette consonne double l'apparence d'un d.

— Tiens! c'est bien vraisemblable. Mais si nous nous perdons en conjectures, les consultants vont nous traiter de pauvres perdus. L'un d'eux veut connaître le sens de l'expression mettre la pédale douce. Il me semble que cette question revient à l'artiste que vous êtes.

— Sans prétendre au grand art, je crois que mettre la pédale douce signifie : atténuer, y aller délicatement, ne pas insister; puisque la pédale douce du piano a pour effet d'assourdir les sons.

— C'est bien cela. Par exemple, si l'on parle de corde dans la maison d'un pendu, il convient de mettre la pédale douce. Quant à l'auditrice qui nous interroge sur le jeu qu'elle dénomme approximativement pitchnut, je suppose qu'elle veut parler du jeu de croquignole.

— En effet, c'est bien probable.

— Une autre auditrice a entendu condamner l'expression A tout événement comme la traduction littérale de l'anglais At all events.

Le Conseil municipal opposé à un administrateur du logement

Il rejette le projet par un vote de 68 à 24, pris tard hier soir — Discours de MM. Asselin, Marler et autres — Plusieurs avis de motion pour la prochaine séance

Par un vote de 68 contre 24 le Conseil municipal de Montréal a refusé tard hier soir «de ne pas s'opposer à la nomination d'un administrateur du logement à Montréal».

La première séance du Conseil municipal, orageuse à plus d'un moment, a été marquée de discours importants prononcés en faveur du projet d'un administrateur, par M. Georges Marler, vice-président du Comité exécutif, et contre le projet, par MM. Jeannotte et Georges Guérin, ce dernier siégeant pour la première fois ailleurs que sur les fauteuils du Comité exécutif.

Le plus long discours de la journée a été prononcé par M. J. O. Asselin, qui a parlé pendant près de trois heures... et qui a même donné des signes manifestes d'impatience parce qu'on tentait de l'interrompre.

La principale pièce que M. Asselin a versée au dossier a été la lettre que lui a fait tenir M. Lobley.

Dans cette pièce, M. Lobley explique que les autorités municipales les sont en meilleure posture que la Commission des prix pour juger de l'opportunité de recommander la nomination d'un administrateur du logement à Montréal. Il précise que, jusqu'ici, la Commission des prix a reçu 3,382 avis de démenagement pour toute la région de Montréal.

Dans son exposé, M. Asselin a expliqué que la Commission des prix n'avait jamais considéré Montréal comme une région de surpopulation. En réponse à une question du conseiller Buhay, qui s'inquiétait du sort des familles qui ont reçu avis de démenager le 1er mai prochain, M. Asselin a rappelé que la ville avait réglé ces problèmes à la satisfaction générale depuis 1940, la situation du logement était de beaucoup meilleure cette année que l'an dernier et encore plus favorable qu'en 1942.

A plusieurs conseillers qui confondaient le gouvernement fédéral et la Commission des prix, M. Asselin a aussi rappelé que la Commission était un organisme de guerre qu'il ne faut pas confondre avec le gouvernement proprement dit.

M. Asselin a enfin rappelé que le Comité exécutif s'était contenté de répondre à la Commission des prix qu'il ne s'opposerait pas à la nomination d'un administrateur parce

que cette question, de l'avis du service du contentieux de la ville, relevait du conseil municipal.

M. George Marler, pour sa part, a réclamé l'adoption du principe d'un administrateur, affirmant que «la Commission des prix a fait un travail magnifique et que personne ne peut contester, depuis le début de la guerre». Quelques minutes plus tard, M. Jeannotte répondait que le gouvernement avait fait de la construction immobilière «un formidable racket», grâce auquel les amis de l'administration construisent des logements qu'ils louent \$60 la pièce.

Plusieurs discours ont été prononcés pour et contre le projet. Les conseillers Michel Buhay, Achille Dubé, Louis Bass, C. Henderson, A. Murphy et J. H. Dupuis ont prononcé les principaux.

La séance du conseil, après l'ajournement pour le souper, a repris à 8 heures et ce n'est qu'à minuit et quelques minutes que l'on a pu prendre le vote sur la proposition de la Commission des prix. On sait qu'elle a été rejetée par 68 contre 24.

Après ce vote plusieurs avis de motion ont été déposés. Parmi ceux-ci on en remarque un du conseiller Bulloch qui demande que le gouvernement fédéral procède immédiatement à la construction de maisons temporaires sur les plans de constructions de personnel, afin de fournir au moins 5,000 maisons. Ces dernières devraient être louées sur une base nominale et de plus ces édifices temporaires devraient être démolis dans les 12 mois suivant la fin de la guerre.

Parmi les autres, il en est un du conseiller Lalancette, qui veut que l'on redonne son nom au parc Raymond-Prud'homme, du conseiller Prud'homme, qui demande que l'on prenne immédiatement les mesures voulues pour l'acquisition, à l'expiration du présent bail, des terrains constituant le parc Jarry.

Le conseiller E. W. O'Flaherty demande l'achat par la ville de huit ambulances, tandis que le conseiller Buhay veut que l'on voie à l'élimination des taudis, en vertu de la Loi fédérale du logement. Le conseiller Savignac demande, de son côté, que les employés préposés à l'incinération reçoivent un salaire de \$34 par semaine, soit celui qu'ils tiraient au cours de l'automne 1944 — au lieu de \$28.35 qu'ils touchent actuellement.

Les Esquimaux et la conférence de paix

Le R. P. Duplain, O.M.I., de passage à Ottawa, pense qu'on ferait bien de les inviter

Ottawa, 24. — Le R. P. Emmanuel Duplain, O.M.I., de passage dans la capitale pour quelques jours, au retour d'une mission dans l'Arctique, pense que la prochaine conférence de la paix ferait bien d'inviter à sa table quelques Esquimaux.

Le Père Duplain est missionnaire dans cette région depuis 1921. Il a raconté comment, à son dernier voyage, le navire à bord duquel il était monté, le M. F. Teresa, a coulé dans le détroit d'Hudson, près de l'île de Salisbury, l'automne dernier.

Parti de Montréal en juillet dernier, le Teresa navigua sur le Saint-Laurent, longeant la côte du Labrador, où la température devint plus brumeuse. Le navire s'échoua sur un récif à quatre milles environ du rivage. Et la brume s'épaissit d'avantage. C'est alors que par-dessus bord des provisions, mais cette tentative demeura vaine. La mer

était mauvaise et les vagues soulevaient le vaisseau pour le rejeter sur les rochers, presque à fleur d'eau.

Des ours polaires

Au bout de 24 heures, le capitaine du navire, le Père Duplain et quatre autres missionnaires, de même que l'équipage de 11 hommes durent s'embarquer dans une chaloupe de sauvetage. L'île Salisbury, où ils trouvèrent refuge, n'était habitée que par des ours polaires. C'est une île où l'on ne pouvait ni faire du feu ni trouver quoi que ce soit à manger. Un S.O.S. parut être lancé au S.S. McLean, un navire du gouvernement canadien, qui apparut le lendemain.

C'est à son bord que les missionnaires se rendirent à Southampton, 500 milles à l'est de Churchill, où ils prirent un avion qui les conduisit à leur poste.

Parlant des Esquimaux, le missionnaire dit qu'ils ont de la difficulté à comprendre pourquoi le monde est en guerre, alors que la religion prêche à tous de s'aimer les uns les autres.

Le Père Duplain repartira aussitôt que possible pour le nord canadien où il a passé la majeure partie de sa vie.

Bessette déclaré coupable

Sherbrooke, 24 (D.N.C.) — Albini Bessette, cultivateur du 6^e rang, de Sainte-Edwidge, qui subissait son procès pour assaut grave sur la personne de son père, Olivier Bessette, dans cette localité, en février 1944, a été trouvé coupable par les jurés et recommandé à la clémence de la Cour. M. le juge C.-D. White, qui a reçu le verdict, a déclaré qu'il rendra sa sentence à la fin du terme.

Il reste quelques causes à entendre et les jurés ont été priés de se rapporter au Palais demain.

Rôle des ingénieurs dans l'industrie

Québec, 24. (D.N.C.) — «Les ingénieurs qui ont permis l'expansion industrielle du Canada sont les mieux placés pour remédier aux difficultés présentes dans l'industrie», déclarait avant-hier soir M. De Gaspé Beaubien, de Montréal, président général de l'Institut des Ingénieurs du Canada, devant les membres de la section de Québec. Il précisait plus loin que les «ingénieurs peuvent éviter qu'une scission complète entre les ouvriers et l'administration se produise dans l'industrie».

Il avait d'abord attiré l'attention des ingénieurs sur le fait qu'après cinq ans de guerre il y a ralentissement dans l'effort individuel dans l'industrie et que la production individuelle tombe de façon alarmante. «Si cela continue, dit-il, nous pourrions perdre tout le fruit de notre travail».

L'auto et le chien

Business Week rapporte qu'à Springfield, le bureau de circulation avait l'an dernier fait fabriquer des plaques d'automobiles en pâte de fèves soya. Récemment les officiers du bureau ont retracé un chien qui en avait mangé vingt-cinq. On se plaint que de nombreux caniches font la chasse aux automobiles, et croquent les plaques, lorsque les voitures sont stationnées.

Réunion de citoyens à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 24 (Spécial au Devoir). — Un groupe de citoyens de la ville de Saint-Hyacinthe se sont réunis pour étudier la situation municipale. Cette réunion a été précédée par la publication, dans les journaux locaux, d'un avis annonçant que le conseil municipal s'adressera à la Législature pour se faire autoriser à dépenser \$50,000 pour l'achat d'appareils de protection contre les incendies.

Cette somme serait prélevée d'un fonds de roulement de \$150,000 qui avait été économisé, par les anciens conseillers, pour créer un fonds de réserve dont seuls les intérêts pouvaient être affectés aux dépenses courantes et dont le capital pouvait servir à effectuer des emprunts temporaires dont la durée ne devait pas excéder trois ans, ces emprunts pouvant être effectués pour des dépenses chargeables aux exercices en cours.

Il a été révélé que le conseil actuel a déjà engagé la ville dans deux emprunts à longs termes sans consulter les propriétaires, tel que le veut la loi générale actuelle. Ces emprunts auraient été effectués sur la seule autorisation du gouvernement de la province; l'un est au montant de \$35,000 et l'autre de \$225,000, et tous deux ont été faits pour payer des travaux en cours au système de l'aqueduc.

C'est la première fois que, dans Saint-Hyacinthe, des emprunts n'ont pas été soumis à l'approbation des propriétaires. Le conseil municipal veut se faire autoriser par la Législature à prélever \$50,000 du fonds de roulement, de manière à éviter de soumettre un règlement d'emprunt pour les achats que l'on veut faire aux votes des propriétaires fonciers de la ville.

Le comité a décidé de s'opposer à cette loi et de réclamer le maintien du droit que les électeurs ont de se prononcer sur les dépenses que ne sont pas payées par le prélevement d'une taxe imputée au budget courant. Le comité a décidé de tenir une assemblée de protestation contre ce que l'on considère un empiètement des droits des électeurs de la ville par le gouvernement et la Législature. Il a décidé de convoquer une grande assemblée des citoyens de la ville, propriétaires, locataires et simples résidents. Elle aura lieu dimanche prochain, dans la salle fédérale, 432 rue Saint-Simon, sur la place du Marché. L'ancien maire de la ville, M. T. D. Bouchard, et d'anciens échevins, ainsi que des citoyens en vue porteront la parole.

Quatre vols rapportent \$2,731 à leurs auteurs

M. George B. Layton, 1535 rue Earnside, a rapporté à la police municipale que des voleurs sont entrés chez lui, en brisant une vitre de la porte arrière, et qu'ils ont volé un manteau de fourrure, deux bagues de platine et deux habits, le tout d'une valeur de \$1,000.

Mme Kay Cushing, domiciliée à 2775, rue Arcade, marchait sur la rue Peel, du nord au sud, vers 9h. lundi soir, lorsqu'un jeune homme lui arracha de force son sac à main contenant la somme de \$6 ainsi que divers papiers personnels. Une plainte a été déposée au bureau de la Sûreté.

M. Samuel Reitman, domicilié à 5014, rue Grosvenor, s'est fait voler durant son absence, au cours de la soirée de lundi. Les voleurs sont entrés en brisant une fenêtre à l'arrière de la maison. Un manteau de fourrure d'une valeur de \$1,375 a été volé.

Des voleurs sont entrés, entre 8 et 11 h. lundi soir, dans la demeure de M. E. C. Short, au no 4872 chemin de la Côte des Neiges, et y ont volé une bague sertie d'un diamant ainsi que \$30 en argent, le tout d'une valeur de \$350.

Nouveau moteur à incandescence

Sidney, 24 (A.P.). — Un nouveau moteur d'avion à allumage par incandescence, qui tourne efficacement à 500,000 pieds d'altitude, a été développé par la division Scintilla, de la Bendix Aviation Corporation. Les représentants de la compagnie ont précisé, avec l'approbation du ministère de la Guerre, que ce système a déjà été installé sur des moteurs destinés au service de l'armée. L'incandescence est un des problèmes de l'aviation pour les grandes altitudes, car les bougies d'allumage tendent à éclater lorsque l'atmosphère est légère.

On prépare la conférence tripartite

Londres, 24. (C.P.). — Lors de la prochaine conférence tripartite, le premier ministre, M. Churchill et le ministre des affaires étrangères, M. Anthony Eden, seront accompagnés du plus gros personnel de spécialistes politiques, économiques et militaires, comme jamais ils en ont amené avec eux, pour une conférence du genre.

On a rapporté que quelques membres juniors, spécialement des traducteurs et des secrétaires, sont déjà en route pour un endroit de conférence tenu secret.

On s'attend à ce que cette quatrième conférence, qui doit avoir lieu avec les délégations américaines et russes, soit la plus considérable et peut-être, la plus longue qui ait jamais encore été tenue entre les grandes puissances.

Cours d'Histoire du Canada

de Thomas Chapais

Tome I — 1760-1791
Tome II — 1791-1814
Tome III — 1814-1833
Tome IV — 1833-1841

Chaque volume : Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Une visite-surprise chez un chemisier...

Impressions d'un reporter qui s'était joint à un corps d'enquêteurs de la Commission des prix et du commerce

Des gendarmes, des publicistes, des journalistes, des photographes se sont joints, hier matin, au corps d'enquêteurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, pour rendre une visite-surprise à Z. Miller et à ses deux fils, propriétaires de la fabrique de casquettes et de chemises pour hommes Manhattan Cap Manufacturing Company. On imagine qu'une visite aussi matinale n'a rien en soit de très poétique puisqu'il s'agit de suspendre le permis de commerce de ce manufacturier à la suite de la condamnation de Z. Miller, le 13 décembre, à une amende de \$1,000 pour avoir vendu des chemises à plus que le prix fixé. Les deux fils écopaient aussi d'une amende de \$100 chacun, pour avoir aidé leur père dans cette transaction. On fait remarquer que c'est la première fois, au pays, que l'on ferme l'établissement d'un manufacturier.

La clause 6 de ce bref d'arrêt dit que la compagnie devra suspendre toute sa production et ses transactions, l'édit s'appliquant à Z. Miller et à ses deux fils, Moses et Paul. Ces derniers n'ont plus le droit de fabriquer, de vendre, d'acheter ou de faire le commerce des produits de textiles, y compris les casquettes et les chemises pour hommes, et toutes marchandises pour la vente desquelles un permis est nécessaire en vertu de l'ordre 202 de la Commission. La dernière clause (7) déclare que M. Harrison-C. Hayes, de la firme Macdonald et Currie, est autorisé par la Commission à faire l'inspection et l'inventaire des livres, des registres et des marchandises en possession du manufacturier.

Le contingent de policiers, enquêteurs, etc., a fait irruption dans l'atelier mentionné vers 10 heures hier matin. Le chef des enquêteurs de la Commission, M. Douglas McIntire, venait en tête, suivi des agents T.-C. Oliver et Gordon Smith, de la Gendarmerie royale.

Il est superflu d'ajouter que journalistes et photographes ne se tenaient pas loin du «quatuor». Le couloir de la Manhattan Cap n'est pas très large...

nous étions donc terriblement tassés. Un jeune homme assis à un bureau, au bout du couloir, se lève, stupéfié, et sur demande de l'agent Smith, dit qu'il se nomme Paul Miller. Ce dernier, un peu abasourdi au début, se reprend et somme un de ses employés de garder la porte, qui mène dans l'atelier. Le père et l'autre fils, Moses, sont censés être «quelque part à l'extérieur de l'établissement». Paul Miller interrompt dans les termes les plus bruyants l'agent Smith qui a commencé à lire la sommation. Obligé de se soumettre à l'audition du bref, Paul affecte d'abord une sorte de nonchalance, pour soudainement s'exclamer qu'il ne comprend rien à tout ce charabia. Et il recommande la patience aux agents pendant qu'il tentera de rejoindre par téléphone, son père, son frère, et son avocat. Il ne veut rien entendre, rien écouter et adresse les plus savoureuses répliques aux représentants de la loi. Puis il s'empare et affecte maintenant un air de défi. Il est chez lui et décide de ne pas s'en laisser imposer. «Comme on, he sensible... keep quite, dit-il tout bonnement aux gendarmes.

Paul Miller réussit enfin à rejoindre son avocat et s'apprête à lui dire par téléphone la teneur du bref. Les commentaires vont bon train entre les phrases, comme par exemple: «Pouvez-vous bien m'expliquer ce qui m'arrive?... Je ne comprends rien de toute cette histoire-là». Pour comble d'énervement, la lampe-éclair d'un photographe éclate, donnant l'impression d'une détonation de fusil. Cet incident a l'heur d'augmenter la tension nerveuse de Miller qui s'enrage. M. McIntire ordonne à ses agents de faire l'inspection de l'atelier et Miller, de son côté, ordonne à son homme de garde de ne laisser passer personne. Voyant que les agents forcent le gardien d'occasion à se ranger de côté, Paul Miller crie à son employé: «Use your gun». Mais il s'aperçoit vite de son erreur et il avoue aux agents qu'il s'est un peu trop emporté.

A la surprise générale, les en-

quêteurs reviennent de l'atelier en compagnie du père et du frère de Paul Miller. Le père, homme âgé, à la barbe grisonnante, paraissait des plus désemparés. Les appareils photographiques «braqués» sur lui semblaient beaucoup l'ennuier. Quant au fils, il avait l'air bien à l'aise et pas soucieux du tout. Calme et pondéré, il ne parlait presque pas et se tenait plutôt à l'écart. Paul Miller se calma à l'arrivée de son avocat, qui lui expliqua sur le long et sur le large la portée de cette visite, lui prêtant la sommation. Et le spectacle prit fin. Nous venions d'assister à un des «raids» les plus sensationnels que la Commission ait jamais connus dans ses annales.

X...

Auto vendue trop cher

Québec, 24 (D. N. C.). — Pour avoir vendu son automobile à un prix prohibitif, d'après les règlements de la Commission des prix, un citoyen de cette ville qui avait subi son procès devant le juge Laetare Roy, devra payer une amende de \$75 ou passer un mois en prison. Il a reçu sa sentence lundi à la Cour des sessions de la paix où il avait été traduit.

Le travesti annuel des Beaux-Arts

Le onzième grand travesti annuel des Beaux-Arts aura lieu dans les ateliers de l'école le samedi 27 janvier prochain, sous la présidence d'honneur de M. et de Mme Omer Côté, de M. Charles Maillard, directeur de l'école des Beaux-Arts, et du conseil général du Mexique, M. Ernestino-Martinez Trejo. Les vingt et un étudiants et étudiantes du Mexique arrivés ces jours-ci à Montréal seront présents à ce travesti. Ils porteront pour l'occasion leurs costumes régionaux.

Cette année, le thème général du décor et des costumes sera «Le Mexique». L'organisation générale est confiée à MM. Gabriel Ouellet et Guy Beauregard. L'ensemble des esquisses des décors a été conçu par M. Stanley Cosgrove, professeur à l'école des Beaux-Arts, qui a vécu quatre ans au Mexique. Il est aidé dans sa tâche par ses confrères professeurs, MM. Maurice Raymond et Jean Simard. L'exécution des décors est sous la direction de M. Jean Morin, en collaboration avec Mlle Alma Vadeboncoeur, MM. Jean-Paul Limoges et Armand Mi-

chaud. Ils sont assistés de Mlle Marguerite Gingras, Lucette Faubert, Lucille Sanche, Lucille et Marguerite Martel, Madeleine Doyon, Annette Tremblay, de MM. Gabriel Ouellet, Jacques Lalonde, Raphaël Giarosso, Tony Shorgau, Jean Mathieu et autres.

Ont prêté leur concours: Mlle Mimi Parent, Gaétane Morin, Lise Bérubé, Lise Clerk, Carmen Gallagher, Yvette Bisson, Charlotte Ouellet, Michèle et Huberte Coutlée, Marguerite Numaïnville, Françoise Magnan, Denise Landreville et autres.

Congrès d'étude à l'Université

Un congrès des représentants de toutes les associations de jeunes, tant anglaises que françaises, de la province de Québec, aura lieu les 27 et 28 courant à l'Université de Montréal, sous les auspices du comité provincial de la Commission canadienne de la jeunesse.

Au cours de ces assises, qui se feront sous la présidence conjointe de Mes Maximilien Caron et Archie MacDonald, les délégués formeront des comités pour l'étude de l'emploi, de l'éducation, de la famille, de la citoyenneté, des loisirs et de la religion. Tous les présidents de ces réunions seront bilingues.

Le président du comité provincial de la commission est M. Antoine Desmarais; le secrétaire, M. Robert Letendre; le trésorier, M. Henri Gonthier.

Somme de théologie morale

Sous forme de Code
par L. MULIER, S. Sp.
Nouvelle édition revue et augmentée.
Reliure pleine toile. — 500 pages.
Au comptoir \$2.00.
Par la poste \$2.10.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Pensez-Y... et Abstenez-vous

Marie a tricoté un beau chandail pour Jean...

Les enfants ont économisé leurs sous pour envoyer des bonbons...

La maman a fait un gâteau aux fruits...

Le papa a envoyé un rasoir de sûreté et des lames...

Mais QUELQU'UN a mis des allumettes et de l'essence à briquet dans un autre colis...

Et le colis de Jean et bien d'autres ont BRULÉ.

N'INSÉREZ PAS D'ALLUMETTES, D'ESSENCE À BRIQUET OU AUTRES SUBSTANCES INFLAMMABLES DANS VOS COLIS...

Si vous insérez des allumettes ou de l'essence à briquet dans vos colis pour outremer, vous mettez en péril votre propre colis et des milliers d'autres dans la cale du navire. Et vous pouvez plonger les hommes de notre marine marchande dans toutes les horreurs d'un incendie en mer.

Né vous dites pas, "ce sont des allumettes de sûreté" ou "je les ai emballées si bien

qu'elles ne peuvent pas s'allumer". En réalité, des allumettes et de l'essence à briquet ONT PRIS FEU déjà. Des milliers de colis ont été détruits, et des milliers de nos gars ont été désappointés.

Pensez-y donc—n'envoyez jamais d'allumettes, de toute sorte, de l'essence à briquet ou autres substances inflammables.

AIDEZ-NOUS?

Nous savons que vous n'iriez pas sciemment exposer des vies humaines et le courrier. Réfléchissez donc et n'insérez pas d'allumettes ou d'essence à briquet dans le courrier pour outre-mer.

POSTES, CANADA

Publié avec l'autorisation de
LIONEL W. P. MULLOCK, C.R., DÉPUTÉ, MINISTRE DES POSTES

COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 23.794 actions et de 27.787 actions minières, en comparaison de 29.984 actions et de 37.179 actions minières lundi dernier.

Haut Bas	Haut Bas	Haut Bas	Haut Bas	Haut Bas	Haut Bas
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Aluminium	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2

Choses et autres

La valeur du volume des échanges sur le Curb de New-York pour l'année 1944 s'élève à \$11,176,042,989, ce qui représente une augmentation de \$1,283,618,613. La moyenne du prix payé par action, sur les 883 valeurs d'inscriptions de \$17.91 contre \$15.41 pour l'année 1943 et de 935 valeurs d'inscriptions. A la fin de décembre, le nombre d'émissions d'obligations échangées fut de 133 comparativement à 201 l'année précédente. La moyenne des prix par obligation de \$100 a été de \$97.09 et représente une augmentation de \$1.34.

La production de Powell Rouyn Gold Mines Limited, se chiffre à \$125,582 pour le trimestre finissant le 31 décembre 1944, contre \$283,887 pour la même période en 1943.

La revue Business Week signale une importante diminution dans la production du coton aux Etats-Unis. Pour le mois de janvier, l'armée et la marine ont besoin de 82,000 verges carrées de tissus de coton. Or, la production ne sera à peu près que 65,000,000, soit 79% de la demande.

Les causes sont dans le manque de main-d'œuvre et de matières premières, et surtout dans l'absence au travail chez les tisserands.

La production de Hard Rock Gold Mines Limited, pour le trimestre finissant le 31 décembre 1944 s'élève à \$209,987 comparativement à \$177,108 pour le trimestre précédent et de \$165,245 pour la même période en 1943.

Une mission d'experts en machines-outils du Royaume-Uni a visité l'Inde récemment dans le but de faire des recommandations concernant la production et l'emploi des machines-outils dans l'Inde, d'étudier les possibilités d'expansion, etc., et de déterminer la mesure dans laquelle les fabricants du Royaume-Uni pourraient coopérer avec les intéressés locaux à l'expansion et à l'amélioration de cette industrie.

M. C. A. Massey vient d'être nommé président de la compagnie Lever Brothers Ltd. au Canada, pour succéder à M. G. A. S. Nairn, qui remplira un poste de haute importance chez Lever Brothers en Angleterre.

L'Argentine reportera près de 150 millions de boisseaux de blé vendu à la nouvelle année de récolte, le total des approvisionnements dont elle disposera en 1945 s'élèvera à quelque 315 millions de boisseaux. Si nous tenons compte d'une consommation domestique de 110 millions de boisseaux pour les enseignements, la nourriture des animaux et l'alimentation humaine en 1944-45, l'Argentine possèdera encore plus de 200 millions de boisseaux pour l'exportation durant cette nouvelle année de récolte ou pour le report le 30 novembre 1945. Il n'est pas tenu compte dans ces chiffres de l'emploi possible de 10 millions de boisseaux pour l'exportation en 1945. A l'exception de la houille et du pétrole, l'Argentine a brûlé plus de 50 millions de boisseaux de blé en 1943-44.

Toburn Gold Mines Ltd rapporte pour le mois de décembre dernier une production de \$40,320, qui provient de l'usage de 3,570 tonnes de minerai, comparativement à \$23,301 et 2,180 tonnes en novembre.

Le gouvernement du Royaume-Uni a décidé de changer la taxation pour les permis d'automobiles basés sur le nombre de c. v., et de l'établir sur la capacité cubique du moteur, au lieu de l'étendue d'une section transversale du cylindre, qui est la présente méthode.

A l'ouverture, à Wall Street, des recueils ont été enregistrés et les cours de l'avant-midi les chemins de fer ont tendance à pas tarifier, mais la tendance n'a pas tardé à redevenir irrégulière vers la fin de la journée. L'impression que la guerre va bientôt finir domine dans l'esprit des spéculateurs, d'autant plus que les industriels sont à la baisse depuis plusieurs semaines, baisse provenant des nouvelles des théâtres de guerre, et des avances alliées. Sur le marché des obligations, les profits et les pertes fractionnaires se partagent également. Dans le groupe des chemins de fer, les recueils prédominent vers midi. Le dollar canadien était à la hausse de 1/16 à un escompte de 9 1/16 pour cent par rapport au dollar américain.

Le marché de Toronto a montré de la fermeté aujourd'hui mais il n'était pas de même pour Montréal où la tendance était plutôt vers la baisse. Dans presque tous les groupes à Toronto, la tendance était bonne et les mines d'or ont enregistré de nombreux gains tandis qu'à Montréal, il y eut peu de changement.

Les mines d'or affichaient une bonne tenue ce matin et les autres groupes montraient de la fermeté.

Chesterville a fait une avance de 16 cents à 2.26 et des gains de 5 cents ont été enregistrés par Transcontinental Resources, Waskela et Conwest, et Froisher a fait un profit de 20 cents à 8.85.

Dans les métaux usuels, Steel Rock a grimpé de 3 cents à 2.95, mais Noranda et Ventures ont cédé du terrain. Dans les industriels les prix n'ont pas varié. Imperial a monté de 1-8 et Dominion Steel et Montreal Power se sont repliés. Dans les huiles de l'Ouest, British-Dominion et Vermilion ont avancé quelque peu.

Information agricole

La Coopérative fédérée fournit les renseignements suivants sur les marchés. Semaine finissant le 20 janvier.

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE: La fermeté de ce marché est constante et les prix de gros sont facilement maintenus au niveau du plafond fixé par la Commission. Le prix du commerce en temps de guerre.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

POULETTERIE: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires. Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

La crise du charbon aux Etats-Unis

D'après la revue Business Week, le problème du combustible aux Etats-Unis devient aigu. La semaine dernière, le gouvernement a pris des mesures énergiques pour réduire la consommation du charbon, en interdisant l'éclairage électrique pour des fins de publicité, d'annonces, etc., à l'extérieur des bâtiments.

En fait, l'administration du combustible projette de réduire de 8.5 à 80 l'approvisionnement des consommateurs, calculé sur la consommation de 1941. La proportion de 90% allouée aux consommateurs domestiques, de charbon bitumineux, sera réduite, elle aussi, à 80%. Ces restrictions seraient maintenues jusqu'au milieu de l'hiver prochain.

On espère économiser 2,000,000 de tonnes par les réductions sur l'éclairage extérieur et deux autres millions en maintenant la température des édifices à bureaux, etc., à 68° Fahr. Mais ce serait peu puisque les Etats-Unis consomment annuellement 620,000,000 de tonnes de charbon bitumineux et 65,000,000 de tonnes d'antracite.

L'an dernier, le déficit entre la consommation et la production a été de 16,000,000 de tonnes de charbon bitumineux. Cette année, le déficit est estimé à 40,000,000 de tonnes. Il faut y ajouter un déficit de 6,000,000 tonnes de charbon antracite. Il a donc fallu puiser dans les réserves. L'an dernier, cette année, il faudra y puiser 10,000,000 de tonnes et économiser les autres 30,000,000 de tonnes.

Les difficultés présentes dans la production sont dues aux absences au travail, qui sont de 10%, et aussi à la diminution de la main-d'œuvre. La mécanisation de l'industrie carbonifère, l'augmentation des heures de travail ont permis d'y obvier jusqu'à un certain point.

Mais la situation s'aggrave quant à la main-d'œuvre. Les producteurs de charbon emploient 390,000 hommes d'une moyenne d'âge de 45 ans, alors que cette moyenne était de 32 ans, avant la guerre. De plus, 34,000 mineurs entre 22 et 29 ans d'âge devront partir cette année pour l'armée. Et on compte 11,000 mineurs de 65 ans et plus.

On ne croit pas possible d'allonger la semaine de travail qui est déjà de 34 heures. D'ailleurs, on a expérimenté une semaine de travail de 33 heures dans la semaine de travail, en 1944, n'a augmenté la production que de 5.1%.

Les produits laitiers et l'après-guerre

M. Frank Jones, de Toronto, président de la National Dairy Council of Canada, à une assemblée de cette association tenue à Calgary récemment, a dit que peu de personnes se rendaient compte que le gouvernement payait des subsides pour les produits laitiers.

Il n'est pas certain, a-t-il ajouté, que le gouvernement de la Grande-Bretagne nous favorise autant qu'il l'a fait pendant la guerre qu'après et il nous faudra de toute nécessité trouver de nouveaux débouchés.

Pour le surplus de production, dans cette période, M. Jones a suggéré de faire une campagne en vue d'augmenter la consommation du lait au pays, mais, a-t-il dit, quoi qu'on fasse, le Canada est un pays essentiellement agricole et il nous faudra toujours se tourner vers les marchés étrangers.

Les subsides qui étaient une ample mesure pour maintenir le prix de la vie aussi bas que possible, se chiffrent à \$150,000,000 au mois de mars 1945, au moment, a ajouté M. Jones, il aurait fallu payer de 3 à 4 cents de plus par litre de lait et de 8 à 9 cents de plus par livre de beurre en 1944.

Peu de personnes connaissent ces faits et les producteurs de lait et de produits laitiers ne sont pas à blâmer de cette situation et de ces mesures qui proviennent de la guerre.

M. Aubrey Crabtree, président de Fraser Companies Ltd, prononcera l'allocation principale au déjeuner qui marquera, ce midi, l'ouverture des sessions de la section forestière de l'association. Au cours de ce déjeuner, des récompenses seront offertes aux auteurs des meilleures études présentées au dernier congrès. Diverses séances d'étude auront lieu dans l'après-midi. M. W. A. E. Pepler présidera une séance d'étude sur les problèmes d'administration forestière. L'étude des questions de la main-d'œuvre forestière et de son entraînement se fera sous la présidence de M. J. F. Walker, tandis que M. G. Godwin présidera la séance au cours de laquelle on étudiera la technique de la coupe du bois dans les opérations forestières au Canada. Dans la soirée, on montrera des bandes cinématographiques décrivant la technique moderne des opérations forestières au Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve.

L'une des principales conférences prononcées aux séances de la section technique sera celle de M. F. A. Garrett, sur certains aspects du papier-journal. D'autres d'intérêt traitent de questions d'industrie, telles que les nouveaux développements dans l'utilisation du bois et les modèles de machineries, M. J. P. Grant, du Philadelphia Bulletin, parlera de la qualité requise dans le papier-journal, selon le point de vue de la salle de rédaction.

Les séances d'étude se continueront jeudi et vendredi.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Avis légal

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, No 23073

Cour supérieure

Dame Catherine Hope McIntosh, épouse de Wesley William McIntosh, de la cité et du district de Montréal, Demanderesse

Wesley William McIntosh, autrefois des cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

GRIMARD, Député-Protonotaire.



Victor R. Smith, président de la Confederation Life Association, a été nommé administrateur de la Compagnie de Téléphone Bell lors d'une assemblée du conseil tenue aujourd'hui à Montréal. Il succède à James M. Macdonald, également de Toronto, qui a résigné ses fonctions dernièrement pour se consacrer aux affaires publiques.

Natif de Cobourg, Ontario, et diplômé avec distinction du Trinity College, M. Smith jouit d'une réputation de compétence dans le monde de l'assurance, de l'actuariat et en vue comme membre exécutif de divers organismes de santé publique et comme président du comité régional ontarien de la Canadian Chamber of Commerce.

La Bourse de New-York

Les offres pour les chemins de fer ont aidé au recouvrement partiel à Wall Street, mais la tendance était irrégulière.

Après un début peu prometteur, les leaders dans les industriels ont repris un peu leur avance et des gains fractionnaires ont été enregistrés, mais vers midi le marché était redevenu irrégulier.

Southern Railway a de nouveau fait une avance. Santa Fe, Southern Pacific, N. Y. Central et Great Northern étaient soutenus. Chrysler et Bethlehem se sont renforcés. Texas Co., American Telephone, Goodrich, U. S. Rubber, Allied Chemical et Kennecott ont accusé des reculs.

La Bourse de Montréal

L'allure était irrégulière sur notre marché local ce matin et la tendance était vers la baisse.

Parmi les changements qui se sont effectués, Celanese et Brazilian ont cédé du terrain tandis que Montreal Power se maintenait ferme. Dans le contingent des mines d'or, Francoeur et L'Orvictor ont enregistré des avances et Dome et Pato se sont repliés.

La convention de la pulpe et du papier

Environ 800 membres assistent à la 32e réunion annuelle

Les problèmes techniques de l'industrie de la pulpe et du papier de même que ceux de l'administration forestière seront le sujet d'études suivies au cours de la 32e convention annuelle de la Canadian Pulp and Paper Association, qui s'ouvre à l'Hotel Mont-Royal, aujourd'hui même.

Les quelque 800 membres de cette importante association qui assisteront à ces délibérations viennent de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis et de Terre-Neuve. On comptera également des invités de l'Argentine. Les séances se poursuivront jusqu'à vendredi, alors qu'aura lieu le déjeuner annuel de l'association.

M. Aubrey Crabtree, président de Fraser Companies Ltd, prononcera l'allocation principale au déjeuner qui marquera, ce midi, l'ouverture des sessions de la section forestière de l'association. Au cours de ce déjeuner, des récompenses seront offertes aux auteurs des meilleures études présentées au dernier congrès. Diverses séances d'étude auront lieu dans l'après-midi. M. W. A. E. Pepler présidera une séance d'étude sur les problèmes d'administration forestière. L'étude des questions de la main-d'œuvre forestière et de son entraînement se fera sous la présidence de M. J. F. Walker, tandis que M. G. Godwin présidera la séance au cours de laquelle on étudiera la technique de la coupe du bois dans les opérations forestières au Canada. Dans la soirée, on montrera des bandes cinématographiques décrivant la technique moderne des opérations forestières au Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve.

L'une des principales conférences prononcées aux séances de la section technique sera celle de M. F. A. Garrett, sur certains aspects du papier-journal. D'autres d'intérêt traitent de questions d'industrie, telles que les nouveaux développements dans l'utilisation du bois et les modèles de machineries, M. J. P. Grant, du Philadelphia Bulletin, parlera de la qualité requise dans le papier-journal, selon le point de vue de la salle de rédaction.

Les séances d'étude se continueront jeudi et vendredi.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Avis légal

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, No 23073

Cour supérieure

Dame Catherine Hope McIntosh, épouse de Wesley William McIntosh, de la cité et du district de Montréal, Demanderesse

Wesley William McIntosh, autrefois des cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

GRIMARD, Député-Protonotaire.

BOURSE DE NEW-YORK

	Haut	Bas	Form.		Haut	Bas	Form.
duction	41	40 1/2	41	Int. T. & T.	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Chalmers	41 1/4	40 3/4	40 1/2	Johns Manville	104 1/2	103	104 1/4
ican Car & F.	40	39 1/2	40	Kennecott	36 1/2	35 1/2	36
Comotive	27 1/2	26 1/2	27	Lehigh	27 1/2	27 1/4	27 1/2
ican P. & L. 6% prf	63 1/2	61 1/2	62	Lambert	35	35	35
5% Prf.	117 1/2	115 1/2	115	Lockheed	20	19 1/4	19 1/2
ican Smelting	41 1/4	41	41 1/2	Louis	7 1/2	7 1/4	7 1/2
Steel Foundry	28 1/2	27 1/2	28	Louis & N.	100 1/2	100	100 1/4
ican Tel. & Tel.	163 1/2	163	163	Mack Trucks	48 1/2	48 1/4	48 1/2
ican Tobacco	66 1/2	66 1/4	66 1/2	May Co.	31 1/2	31 1/4	31 1/2
Do. B	66 1/2	66 1/4	66 1/2	McGraw-Hill	27 1/2	27 1/4	27 1/2
ican Water W.	8 1/4	8 1/4	8 1/4	May Dept. S.	65	64 1/2	64 1/2
ican Woolen	11 1/4	10 3/4	10 3/4	McIntyre Porc.	58	57 1/2	58
Do. Prt.	103	103	103	National Alcan.	58 1/2	58 1/4	58 1/2
Do. B	30 1/2	30	30 1/2	National Biscuit	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Cur. Ill.	7 1/2	7 1/4	7 1/2	National Can Corp.	14 1/4	14 1/2	14 1/4
ion S.F.	80 1/2	79 1/4	79 1/2	National Cash Reg.	33 1/2	33 1/4	33 1/2
ion Corp.	55 1/2	55 1/4	55 1/2	National Life Ins. Pr.	22 1/2	22 1/4	22 1/2
ion C.T.	25 1/2	25 1/4	25 1/2	National Steel	36 1/2	35 1/2	36 1/2
ion & Ohio	112	112	113 1/4	New York Central	22 1/2	22 1/4	22 1/2
hem Steel	67 1/2	67	67	Norfolk &	22 1/2	22 1/4	22 1/2
ion	17 1/2	17 1/4	17 1/2	Norfolk American	18 1/2	18 1/4	18 1/2
Warn.	37 1/2	37 1/4	37 1/2	Ohio Oil	18 1/2	18 1/4	18 1/2
Wm. S. Mr.	39	39	39	Omnihub	13 1/2	13 1/4	13 1/2
Wm. Co.	114	114	114	Owens Ill. G.	60 1/2	60 1/4	60 1/2
Wm. Dry	31 1/2	31	31 1/2	Packard M.	6	5 1/2	5 1/2
ian Pacific	11 1/4	10 3/4	10 1/2	Pennay. R.R.	34 1/2	33 1/4	33 1/2
J. I.	36 1/2	36 1/4	36 1/2	Pepsi Cola	24 1/2	23 1/4	23 1/2
Phillips Trac.	48 1/2	48	48 1/2	Phosphate Ridge	25 1/2	25 1/4	25 1/2
Phil. & C.	50 1/2	50 1/4	50 1/2	Phil. Pate	46 1/2	45 1/2	46 1/2
4	94	92	92	Prob. & Gamble	56 1/2	56 1/4	56 1/2
Palmer	31 1/2	31 1/4	31 1/2	Pub. S. of N.J.	17 1/2	17 1/4	17 1/2
Palmer & B.	4 1/2	4 1/4	4 1/2	Public Service	4 1/2	4 1/4	4 1/2
Solvents	16 1/2	16 1/4	16 1/2	Pure Oil	17 1/2	17 1/4	17 1/2
Ed. N.Y.	25 1/2	25 1/4	25 1/2	Radio Corp.	11 1/2	11	11 1/2
Can	40 1/2	40	40 1/2	Rockefeller Land	22 1/2	22 1/4	22 1/2
Motor	10	9 1/2	9 1/2	Republic Steel	20	19 1/4	19 1/2
mental Oil	31 1/2	31	31	Reynolds Tob. B.	33 1/2	32 1/4	32 1/2
Steel	20 1/2	20 1/4	20 1/2	Safeway Stores	55	53 1/2	55
Zellers	40	40	40	Safeway Stores	10 1/2	10 1/4	10 1/2
& N.	41 1/2	41	41	Serve Co.	20 1/2	20	20 1/2
are & Hudson	38	34 1/4	34 1/2	Shell Union Oil	26 1/2	26 1/4	26 1/2
Seagram	39 1/2	38 1/4	38 1/2	Simmons Co.	28 1/2	28 1/4	28 1/2
Almas	23 1/2	23	23 1/2	Sinclair	15 1/2	15 1/4	15 1/2
at de N.	157	153 1/2	155 1/2	South. C. Edis.	27 1/2	27 1/4	27 1/2
Kodak	113 1/2	114 1/4	114 1/2	South. Pacific	40 1/2	39 1/4	39 1/2
Porto Life	43 1/2	43 1/4	43 1/2	South. Railway	30 1/2	30 1/4	30 1/2
ic P. & L.	4 1/4	4 1/4	4 1/4	Do. Prf.	67 1/2	67 1/4	67 1/2
ote	24 1/2	24 1/4	24 1/2	Standard Brands	30	29 1/2	29 1/2
Traction	50 1/2	50 1/4	50 1/2	Standard Oil of Cal.	39 1/2	39 1/4	39 1/2
Electric	38 1/2	38	38	Standard Oil of Ind.	56	56 1/4	56 1/2
Al Motors	41 1/2	41 1/4	41 1/2	Studebaker	20 1/2	19 1/4	19 1/2
Al Motors	43 1/2	42 1/2	42 1/2	Texas Corp.	52 1/2	52 1/4	52 1/2
ch	55 1/2	55	55 1/2	Texas Sul.	37 1/2	37 1/4	37 1/2
ear	52 1/2	52 1/4	52 1/2	Twentieth CFF	28	27 1/2	28
By Rf.	46 1/2	46 1/4	46 1/2	Union Bag & P.	14 1/4	14 1/2	14 1/4
ound N.	28 1/2	28 1/4	28 1/2	Union Carbide	7 1/2	7 1/4	7 1/2
Hoe	14 1/2	14 1/4	14 1/2	Union Pacific	113 1/2	113 1/4	113 1/2
Ho	64	64	64	United Aircraft	30 1/2	29 1/2	29 1/2
Sound	45 1/2	44 1/2	44 1/2	United Air L.	32 1/2	31 1/2	31 1/2
ion Oil	12 1/2	12 1/4	12 1/2	United Fruit Co.	92	90 1/2	90 1/2
ion Sound	38	35 1/2	35 1/2	United Fruit	14	13 1/2	13 1/2
ion	52 1/2	52	52 1/2	U. S. Rubber	52 1/2	52	52 1/2
entral Ry	21 1/2	20 1/4	20 1/2	U. S. Sul.	60 1/2	59	59 1/2
ake Iron	12 1/2	12 1/4	12 1/2	U. S. Steel	140 1/2	140 1/4	140 1/2
ake Iron	176 1/2	176 1/4	176 1/2	Waco P. Co.	11 1/2	11 1/4	11 1/2
harvester	76 1/2	75	75	Western Union	45 1/2	44 1/2	44 1/2
Wick	20 1/2	20 1/4	20 1/2	Westinghouse	118	116	116
Woolworth	38 1/2	38 1/4	38 1/2	Woolworth	40 1/2	40 1/4	40 1/2
Worship	20 1/2	20	20 1/2	Worship	32 1/2	32 1/4	32 1/2
Youngs S. & T.	88 1/2	88 1/4	88 1/2	Youngs S. & T.	40 1/2	39 1/2	39 1/2

LA VIE SPORTIVE

Les Habitants se préparent pour samedi

Le Canadien sera inactif jusqu'à samedi soir, alors que les hommes de Tommy Gorman recevront la visite des Bruins de Boston. C'est avec impatience que les partisans du Bleu Blanc Rouge attendent le moment de voir ces deux clubs à l'œuvre. Les Bruins et le Tricolore se livrent toujours des duels fort intéressants.

Le Canadien a eu une bonne pratique hier soir, et l'instructeur Dick Irvin est confiant de voir ses protégés sortir vainqueurs samedi soir. Tous les porte-couleurs des Habitants sont en excellente condition physique et prêts à fournir un gros effort afin de conserver et même d'augmenter leur avance en tête de la Ligue Nationale de hockey.

Aucun joueur des Canadiens n'a été sérieusement blessé durant la joute de dimanche soir, quoique la partie ait été durement disputée. Buddy O'Connor a été légèrement coupé à la tête et il dut recevoir quelques points de suture. Earl Seibert a été gravement coupé, alors qu'il est venu en collision avec son coéquipier, Flash Hollett, tandis que Bill Quackenbush a aussi reçu deux points de suture après qu'Elmer Lach l'eût frappé accidentellement sur la bouche.

Buddy O'Connor et Elmer Lach n'ont pas pratiqué hier soir et ils seront au repos durant quelques jours. Toutefois, Toe Blake a pris part à la pratique et il espère être réinstallé par le président Mervyn Dutton, pour la joute de samedi contre les Rangers de New-York. La direction des Canadiens a écrit à Dutton, lui demandant de réinstaller leur capitaine, car l'offense que Toe Blake a commise n'était qu'une peccadille. La victime, Atanas, n'a seulement pas été blessée. Le président Dutton sera probablement de retour dans la métropole aujourd'hui, et il donnera sa décision.

Glen Harmon et Bill Durnan ont quitté le club aussitôt après la partie de dimanche dernier et ils sont retournés à leur travail. Incidemment, quand Bill Durnan est revenu à Montréal, il a appris qu'il était le père d'une petite fille. Dutch Hillier est resté à Kitchener et il sera de retour vendredi matin.

Les rédacteurs sportifs de Détroit ont admis après la joute de dimanche, que les Canadiens avaient le meilleur sur les Ailes Rouges. Ils ont aussi déclaré que Butch Bouchard était la meilleure défense de la Ligue Nationale et ils ont décerné le championnat des compteurs à Maurice Richard.

Les Canadiens ne joueront pas avant samedi, alors qu'ils recevront la visite des Bruins de Boston. Ces derniers ont mis fin à leur série de défaites et batailleront pour participer aux séries éliminatoires. Les Bruins ont déclassé les Rangers dimanche soir et d'après Art Ross, ils ont de bonnes chances de battre les Canadiens.

Le Tricolore pratiquera tous les soirs, cette semaine et il se peut qu'il aligne un jeune amateur, pour la partie de samedi soir. Bob Fillion jouera aussi samedi soir. Il a remplacé Toe Blake dimanche dernier, et il a brillé durant toute la partie.

Ce soir il n'y aura qu'une seule joute à l'affiche dans le circuit professionnel de Red Dutton, car les Rangers doivent aller disputer la victoire aux Evéniers à Chicago. Comme on le sait, le club de Paul Thompson est en dernière place dans le classement mais les partisans de ce club sont d'avis que les Evéniers quitteront bientôt cette place peu enviable et l'on croit que ce soir les Rangers subiront un échec, qui leur ferait perdre deux points.

Les New-Yorkais sont confiants de l'emporter sur les Evéniers et avec une grande confiance dans les deux camps la joute devrait être contestée et les spectateurs devraient être témoins d'une joute intéressante.

Les combats d'hier soir

Les combats de boxe disputés hier soir aux États-Unis ont donné les résultats suivants:

San Antonio, Texas — Juan Zurita, 138, de Mexico, met hors de combat Paul Altman, 145, Houston, 5 rounds.

Hartford, Conn. — Willie Pep, 127½, Hartford, bat Ralph Walton, 139½, Montréal, 10 rounds.

Brooklyn — Marvin Bryant, 160½, Dallas, gagne contre Joe Agosta, 156½, Brooklyn, 8 rounds.

White Plains, N.Y. — Vince La Salva, 145½, Mount Vernon, N.Y., met hors de combat Scotty Ramagge, 122½, Toronto, 6 rounds.

Portland, Me. — Coley Welch, 126½, Portland, bat Cliff Bailey, 168½, Vineland, N.J., 10 rounds; Al Michael, 141, Lisbon, gagne contre Bob Pooler, 139, South Portland, 6 rounds.

New-Bedford, Mass. — Gus Meil, 132½, Montréal, met hors de combat Ernie Davis, 141½, Trenton, N.J., 3 rounds.

Los Angeles — Leon Zorrilla, 158, Los Angeles, gagne aux points contre Roman Starr, 162, Oklahoma, 10 rounds.

Trudel évite la défaite

Saint-Louis, 24. — Dans une joute excitante au possible, disputée en cette ville, hier soir, les Flyers de St-Louis ont réussi à faire partie nulle avec les Barons de Cleveland dans les séries de la Ligue Américaine de Hockey. Ces deux équipes batailleront pendant soixante minutes pour obtenir un résultat nul de 2 à 2.

Les Barons vinrent deux fois de l'arrière pour éviter l'échec et c'est Louis Trudel qui eut la distinction de compter le dernier point de la soirée, au milieu de la troisième période, pour mettre son club sur un pied d'égalité avec les locaux.

Le Détroit se rapproche du Canadien

Boston, 24. — Les Red Wings de Détroit, qui font une belle lutte pour s'assurer le championnat de la Ligue Nationale de hockey, ont fait un autre pas vers la première position du circuit Dutton, ici hier soir, lorsque les hommes du gérant Jack Adams ont réussi à vaincre les Bruins de Boston, sur la glace de ces derniers, par le compte de 5 à 4. Les vainqueurs ne sont plus que six points en arrière du Tricolore, qui mène dans le circuit professionnel.

Le vétéran Earl Seibert, qui fut obtenu des Evéniers de Chicago dans un échange de joueurs, a pu assurer la victoire des visiteurs en comptant deux points vers la fin de la 3e période et il fut sans contredit l'étoile de la soirée et le facteur de la victoire du club Détroit.

Les Bruins, qui n'ont pu défaire le Détroit depuis le 28 décembre 1943 tiraient de l'arrière par 2 à 0 au début de la 2e période, mais ils se rallièrent brillamment durant le second échange pour compter trois buts et prendre les devants. Ces buts furent comptés en environ trois minutes.

Dès l'ouverture de la période finale, Seibert fit une montée à fond de train et laissa partir un boulet à plus de 45 pieds. Le gardien des Bruins, Paul Biheault, fit l'arrêt, mais la pelotte Tony Bukovich arriva à temps pour pousser le retour du coup de Seibert dans la cage pour ainsi égaliser les chances. 14 minutes plus tard, Bill Cowley passa le disque à Bill Thoms qui déjoua Biheault pour porter le compte à 4 à 3 en faveur des Bruins et il sembla que le Boston allait enfin avoir raison de ses fameux rivaux.

Les Bruins se mirent alors à progresser, mais Armand Gaudreault fut puni pour avoir reçu Murray Armstrong et les Red Wings en profitèrent pour s'assurer la victoire. Earl Seibert accepta une passe parfaite de Syd Howe et déjoua Biheault d'une distance de 30 pieds pour le premier but, puis, 36 secondes plus tard, il logea encore le disque derrière le gardien des Bruins, cette fois d'une distance de 40 pieds.

Flash Hollett et Ted Lindsay complètent les autres buts des Red Wings, tandis que Gladu, Shewchuk, Cain et Thoms furent les compteurs des Bruins. Le brillant Bill Cowley décrocha deux assistances pour s'installer en 2e place chez les compteurs du circuit Dutton, avec un total de 48 points, soit seulement un de moins que le total de Maurice Richard et d'Elmer Lach qui sont égaux, on le sait, en première position avec tous deux 49 points.

Alignement des équipes:

BOSTON. Buts: Biheault; défenses: Egan et Crawford; centre: Mario; ailes: Cupolo et Smith. Subs.: Cowley, Thoms, Cain, Clapper, Shewchuk, Gaudreault, Gladu, Rozzini.

DÉTROIT. Buts: Lumley; défenses: Seibert et Galt; centre: Howe; ailes: M. Brunetteau et Lindsay. Subs.: Carveth, Wochy, Liscombe, Jackson, Quackenbush, Armstrong, E. Brunetteau, Bukovich.

Arbitres: Clancy, Cleary, Smith.

Première période
1 Détroit: Hollett 1.32
2 Détroit: Lindsay (Howe, M. Brunetteau) 13.38
Pun.: Clapper, Egan.

Deuxième période
3 Boston: Gladu-Gaudreault 11.47
4 Boston: Shewchuk 13.09
(Rozzini)

Troisième période
5 Boston: Cain-Cowley 14.59
Aucune punition.

Classement
6 Détroit: Bukovich-Seibert 0.24
7 Boston: Thoms-Cowley 13.03
8 Détroit: Seibert-Howe 15.25
9 Détroit: Seibert 16.01
Pun.: Gaudreault, Cain, Lindsay.

Le badminton au National

La direction du National annonce qu'une démonstration de badminton aura lieu à la païstère de la rue Cherrier le 6 février, à 8 h. du soir.

La Païstère, cette année, a été assez heureuse de s'assurer les services de Doug Grant, trois fois champion du Canada et qui, incidemment, doit rencontrer après la guerre Dick Birch, d'Angleterre, pour le championnat.

La Païstère s'est aussi assurée les services de Mlle Doreen Clapper, ex-championne de l'Alberta, Mme Fitzpatrick, M. Fitzpatrick, M. Lincen Soucy et M. Léo Lafontaine. Cinq parties seront jouées: un double mixte, trois simples hommes, un double hommes. Les billets sont actuellement en vente à la Païstère nationale, 840 rue Cherrier est, à 1428 rue McGill College (chez Murray and Co.), ou encore chez le Dr J. P. Renaud, 5752 avenue du Parc, qui se fera un plaisir de remplir les commandes.

La décision à Willie Pep

Hartford, Conn., 24. — Willie Pep, le champion mondial des poids plumes, livrant son premier combat depuis le 5 décembre, l'a emporté par décision de l'arbitre Jigger McCarthy, sur Ralph Walton, un mi-moyen de couleur de Montréal, dans un combat principal de dix rounds disputé à l'Auditorium local hier soir.

Pep n'eut pas beaucoup de chance contre son adversaire qui pesait 12 livres de plus que lui et qui passa son temps à attendre les attaques de Pep pour riposter avec des moutins de la droite. Pep pesait 127 1/2 livres et Walton, 139 1/2.

Partie nulle entre les As et Commandos

Ottawa, 24. — Les Commandos du gérant McCaffrey ont pu tenir tête aux As de Québec hier soir dans une joute des séries régulières de la Ligue Senior du président George Slater, disputée à cette ville, car les locaux et les représentants de la Vieille Capitale batailleront pendant soixante-dix minutes pour en arriver à un résultat nul de 4 à 4.

Les Commandos eurent à renforcer par la présence de Neil Colville, un ancien joueur des Rangers de New-York, qui vient d'être licencié par l'armée et cette ancienne étoile de la Ligue Nationale s'est signalée des le début, remportant le jeu en enregistrant le point initial de la joute en faveur du club Ottawa.

Les Commandos tirent les devants durant la majeure partie de la joute mais les As réussissent à égaliser les chances moins de trois minutes avant la fin et il n'y eut aucun pointage durant la période supplémentaire.

Les Commandos complètent tous leurs buts dans cette période initiale. Dunlap, Dagenais et Murechitch comptent aussi. Les As complètent un seul but dans cette première période. Reay étant le compteur puis Torpe et Côté complètent à leur tour dans la deuxième période. Charest égale ensuite le compte après 17 minutes dans la troisième manche.

Composition des équipes:

QUEBEC. Buts: Bouvrette; défenses: Renaud et Marchant; centre: Tremblay; ailes: Tremblay et Thérberge. Subs.: Charest, Thorpe, Reay, Côté.

OTTAWA. Buts: Higginbottom; défenses: Colville et Ailshy; centre: Murechitch; ailes: Smith et F. Dunlap. Subs.: J. Dunlap, Lafleur, Dagenais, Reardon.

Arbitres: Shoullice et Draper.

Première période
1 Ottawa: Colville-Reardon 3.46
2 Ottawa: F. Dunlap 6.06
(Murechitch, Smith)

Deuxième période
3 Ottawa: Dagenais 11.30
(J. Dunlap, Lafleur)

4 Québec: Reay 15.33
5 Ottawa: Murechitch-Smith 17.40
Pun.: Renaud, Lafleur.

Troisième période
6 Québec: Thorpe 13.30
(Reay, Thérberge)

7 Québec: Côté 19.52
(Tremblay, Reay)
Pun.: F. Dunlap.

Période supplémentaire
8 Québec: Charest-Reay 17.06
Aucune punition.

Aucun point. Aucune punition.

Dans les ligues professionnelles et amateurs

Ligue Nationale:
Détroit 5, Boston 4.

Ligue Américaine:
Cleveland 2, St-Louis 2.

Ligue Senior:
Québec 4, Ottawa 4.

Ligue Junior:
Royal 9, National 0.

Ligue Nationale:
Rangers à Chicago.

Ligue Américaine:
Providence à Buffalo.

Ligue Interprovinciale:
Shawinigan à Lachine.

CLASSEMENT
Ligue Nationale
J. G. P. N. P. C. P.
Canadiens 31 24 5 2 141 73 50
Détroit 32 20 8 4 151 111 44
Toronto 31 15 14 2 113 106 32
Boston 31 15 14 2 113 106 32
Rangers 30 6 17 7 89 147 19
Chicago 21 5 19 4 77 123 14

Ligue Américaine
Section Est
J. G. P. N. P. C. P.
Buffalo 40 20 14 6 132 126 46
Hershey 37 17 14 6 120 121 40
Providence 38 15 20 3 152 164 33

Section Ouest
J. G. P. N. P. C. P.
Indianapo 40 18 12 19 123 99 46
Cleveland 35 18 8 8 134 105 44
Pittsburgh 39 15 18 6 153 157 36
St-Louis 35 7 23 5 86 141 19

Ligue Senior:
J. G. P. N. P. C. P.
Royal 16 13 2 1 112 59 27
Québec 15 8 5 2 107 62 18
Hull 14 3 10 1 63 76 7
Ottawa 13 2 9 2 56 95 6

Ligue Interprovinciale:
J. G. P. N. P. C. P.
Valley 25 15 7 3 134 105 33
Jornwall 27 11 15 1 108 129 23
Lachine 22 11 10 1 125 123 23
Shawinigan 25 9 14 1 86 91 19

LIGUE JUNIOR
J. G. P. N. P. C. P.
Royal 11 8 1 2 57 25 18
Canadien 10 6 3 1 44 34 13
Verdun 13 6 5 2 59 43 14
Concordia 10 4 5 1 44 52 9
Montreal 12 0 11 1 17 76 1

LIGUE DEFENSE NATIONALE
J. G. P. N. P. C. P.
C.A.R.C. 10 8 2 0 67 33 14
Marine 10 5 5 0 50 49 19
Armée 10 4 5 7 46 51 9
McGill 10 2 7 1 29 59 5

LIGUE MONTREAL
J. G. P. N. P. C. P.
Cyclones 9 8 0 1 56 25 17
U. de M. 9 5 2 2 59 44 12
N.D.G. 9 2 7 0 34 39 4
Diablos R. 9 1 7 1 48 79 3

LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR
J. G. P. N. P. C. P.
Wing Wheel 7 6 1 0 39 14 12
Lachine 7 6 1 0 45 19 12
Verdun 7 4 3 0 22 32 8
St. Patrick 7 3 4 0 35 39 6
Mansfield 5 1 4 0 9 20 2
Flyers 7 1 6 0 13 39 2

Le Verdun et le Royal vainqueurs

Les amateurs qui ont assisté à la soirée de hockey offerte par la Ligue Junior, hier, au Forum, ont pu être témoins d'un excitant duel entre les clubs Verdun et Canadien alors que ces deux équipes en venaient aux prises dans l'engagement final alors que les gars de Verdun l'emportèrent sur les protégés de Wilf Cude par le compte de 4 à 3. Dans la première partie au programme le Royal a eu facilement raison du club de la Païstère Nationale, car les meneurs du circuit déclarèrent leurs rivaux en gagnant par 9 à 0.

Le Verdun et le Canadien se sont livrés un duel de toute beauté et, malgré leur beau ralliement les jeunes joueurs de Wilf Cude ont dû s'avouer vaincus. Le Verdun a pris une avance de 3 à 0 et, vers la fin de la deuxième période, Howie Morzenz compte le premier but de son club, sur une belle montée individuelle.

Les Canadiens complètent ensuite leurs deux derniers points dans la dernière période tandis que le Verdun en scora un. Le jeune Guimond a été le meilleur des vainqueurs avec deux buts, tandis que Casavant et Lefebvre complètent les autres. N'eût été la tenue sensationnelle de Roland Beaudry dans ses filets, le score aurait été plus élevé en faveur du Canadien. Howie Morzenz a été l'étoile des Canadiens avec un point et une assistances, tandis que Lépine et Hayden complètent les autres. Le jeune gardien de buts Jack Gélneau a aussi brillé dans les buts du Tricolore.

Dans la première partie, le Royal a infligé un de ses blanchissages au National. Cliff Malone et Jimmy O'Connor ont été les étoiles de la joute. Le premier a réussi trois points et deux assistances, tandis que O'Connor a obtenu deux points et deux assistances. McKell a aussi complété deux points. Wiseman et Bélanger ont réussi les autres. A la suite de cette victoire, le Royal possède une avance de quatre points sur le Verdun.

ROYAL — But, Harvey; défenses: Tooby et Cutts; centre, O'Connor; ailiers: Wiseman et Cadieux; substituts: Malone, Moore, Pitfield, Bussières, McKell, Chénier, Bélanger.

NATIONAL: Rougeau; Crépneau; Rouleau; Lamoureux; Lauzon, Lavardure; Perreault, Laventure, Cousineau, Levac, Dorais, McGinnis et Cousineau.

Première période
1. Royal, Malone (O'Connor) . . . 11.47
2. Royal, Malone (O'Connor) . . . 12.35
Punition: Cousineau.

Deuxième période
3. Royal, Wiseman 0.52
4. Royal, Malone 5.32
5. Royal, Bélanger (Cutts) 8.58
Pun.: Rouleau, Tooby 2.

Troisième période
6. Royal, McKell (Cutts) 1.06
7. Royal, O'Connor 2.12
8. Royal, O'Connor (Malone) . . . 11.30
9. Royal, McKell (Malone) 12.30
Deuxième partie:

VERDUN — But, Beaudry; défenses: Lacroix et Provost; centre, Read; ailiers: Laperrière et Cabaret; substituts: Viens, Lefebvre, Casavant, Baillargeon, Brault, Saint-Marie, Roch et Guimond.

CANADIEN: Gélneau; Villeneuve et Bonin; Morzenz; Burnett, Hayden; Dufour, Vaillancourt, Perron, Denison, Newton, Lépine, Filion et Lapiere.

Première période
1. Verdun, Lefebvre (Casavant 9.31
2. Verdun, Guimond 14.18
Aucune punition.

Deuxième période
3. Verdun, Guimond (St-Marie 4.41
4. Canadien, Morzenz 11.30
Punition: Lépine.

Troisième période
5. Canadien, Lépine (Burnett) 0.33
6. Verdun, Casavant 2.22
7. Canadien, Hayden (Morzenz 4.21

Cours annuelle à Mont-Tremblant

Les amateurs de ski se proposent d'aller à Saint-Jovite, le 4 février prochain, afin d'être témoins de la dixième course de descente annuelle sur la piste Taschereau au Mont-Tremblant.

Cette course de ski est ouverte aux membres juniors et seniors des deux sexes appartenant aux clubs affiliés à l'Association canadienne des amateurs de ski (C.A.A.S.), ou aux autres associations affiliées dans les autres pays. La classe senior comprendra les membres qui auront atteint leur dix-huitième année le 1er janvier dernier et les vétérans, leur 30e année, à la même date. Les concurrents juniors devront obtenir une permission écrite de leurs parents pour concourir.

Instructeurs de ski enregistrés (hors concours). — Cette classe sera admise pour marquer la vitesse seulement et aucun frais d'entrée n'est requis pour cette classe.

Inscriptions. — Un droit d'entrée de \$1 est requis pour les adultes et de 50c pour les juniors. Les entrées devront être reçues vendredi soir le 2 février et le tirage des numéros se fera à 8 h. au Gray Rocks Inn, Saint-Jovite, Québec. Toutes les inscriptions et les droits d'entrée devront être envoyés par les divers clubs, à M. Albert Robert, président du Club de ski Saint-Jovite, as Au Petit Château, Saint-Jovite, Québec, ou à M. Fred Uhart, président de la zone des Laurentides, 123 avenue Morrison, Ville Mont-Royal, Qué. Les entrées arrivées après la date de fermeture ou les entrées non accompagnées du droit d'entrée ne seront pas acceptées, et ces règlements seront positivement observés.

Avant important aux concurrents. — Les numéros seront donnés au Chalet des Voyageurs à partir de 8 h. 30 le matin de la course. Les concurrents devront être au rendez-vous au sommet du mont Tremblant à la cabane White Peak à 10 h. 30 a.m. M. J. B. Ryan offre gratuitement aux concurrents l'usage des deux monte-pente avant la course et l'ascension devra se faire après 8 h. dimanche matin. La piste Taschereau sera fermée aux skieurs de 1 h. samedi le 3 jusqu'à 11 h. a.m. dimanche le 4.

Prix. — Des prix seront donnés dans toutes les classes. Le trophée Gray Rocks Inn sera accordé com-

Le Shawinigan joue ce soir contre Lachine

Les Cataractes de Shawinigan se rendront à Lachine ce soir les invités des Rapides et ces deux clubs de la Ligue Interprovinciale de hockey batailleront ferme pour s'assurer la victoire mais les hommes de l'instructeur Muir sont favorisés et les partisans du Lachine ne manqueront pas l'occasion d'aller encourager leurs porte-couleurs.

Cette rencontre a son importance car les Rapides sont égaux avec les Cookies de Cornwall pour la deuxième position et une victoire pour l'équipe de la cité des sports placerait ce club seul en deuxième place tandis qu'une défaite pour les receveurs permettrait au club Shawinigan d'améliorer son sort et les Cataractes ne seraient plus qu'à deux points des Rapides et des gars de Cornwall.

Incidentement, les Cataractes en seront à la première d'une série de trois joutes qu'ils doivent jouer en autant de jours, cela à l'étranger. Après la joute de ce soir, à Lachine, le Shawinigan jouera à Valleyfield demain soir, jeudi, puis vendredi soir, il sera le visiteur à Cornwall contre les Cookies de Lex Cook.

Les Rapides n'ont pas connu la défaite en huit joutes disputées sur leur propre patinoire, le dimanche mais, par contre, ils n'ont pas connu la victoire, dans trois joutes disputées le mercredi soir. Ce soir, les Rapides espèrent l'emporter et ils ont peut-être un peu raison car ils affichent une magnifique tenue depuis quatre ou cinq joutes. Ils ont en effet écrasé les Braves de Valleyfield par 10 à 5 et les Cookies de Cornwall par 11 à 1 récemment et se proposent de faire subir le même sort aux Cataractes ce soir.

Les Cataractes, de leur côté, sont bien décidés à l'emporter. Renforcés par la présence de Rod Lorrain depuis samedi soir dernier, les Cataractes ont remporté une belle victoire de 11 à 4 sur le Valleyfield dimanche dernier et ont bien pu répéter l'exploit contre le Lachine ce soir. Les amateurs de Lachine et aussi ceux de Montréal auront l'occasion de voir à l'œuvre les trois fameux joueurs noirs, les frères Carnegie et McIntyre, de même que Jacques Toupin, le nouvel instructeur des Cataractes. On attend une foule très nombreuse pour cette joute disputée à Lachine.

Yvon Robert en semi-finale

Le promoteur Eddie Quinn, qui n'a pas eu de veine avec sa dernière séance de boxe, sera plus dans son élément demain soir lorsqu'il offrira un programme de lutte au Forum et aussi il compte obtenir un véritable succès avec les combats qu'il a mis à l'affiche.

La principale rencontre mettra aux prises Gino Garibaldi et Laurent Moquin, deux athlètes avantageusement connus du public mont-réalais, pendant que notre compatriote Yvon Robert sera opposé à Tom Stecher, lutteur de Minneapolis, dans un combat limité à une heure.

Quinn a déclaré, hier que si Robert pouvait vaincre Stecher, un lutteur renommé pour sa rapidité et son habileté, il n'y aurait aucun doute sur le fait qu'il ne défende pas son titre sans plus tarder. Robert avait demandé une couple de combats limités à une heure avant de mettre sa couronne en jeu, mais Quinn est d'avis qu'un match comme celui de demain soir devrait suffire à déterminer si Robert est parfaitement rétabli par suite de son opération au genou. "Un combat devrait prouver cela, de déclarer Quinn hier soir. Je suis parfaitement prêt à donner une chance à Robert de se rendre compte lui-même s'il est en condition, mais je n'ai pas l'intention d'organiser une série de matches non pour le titre. S'il bat Stecher, il fera mieux de se préparer à défendre son titre de nouveau contre le vainqueur du combat Garibaldi-Moquin."

Ce dernier combat suscite le plus vif intérêt et Moquin s'est imposé un entraînement tellement sérieux en vue de ce combat que ses nombreux admirateurs sont d'avis qu'il est prêt à rencontrer les meilleurs lutteurs de l'heure. Laurent Moquin n'a sûrement pas l'expérience d'un Garibaldi, mais il est robuste et courageux. C'est avec confiance qu'il fera face à celui qui a décliné le championnat mondial un certain temps par suite de sa victoire sur Robert.

Ivan Rasputin, le Russe, rencontrera George Linnehan dans le troisième combat principal de la soirée.

me premier prix aux hommes; celui du Mont-Tremblant Lodge, comme premier prix aux dames; celui du Petit Château aux juniors, Jeanne filles, et le trophée L.A. Taschereau au gagnant dans la classe junior. Cette dernière coupe ne sera conservée par le gagnant pour une année. Parmi les autres prix, il y a un très joli trophée donné par M. Louis Mercier et une paire de skis par la Canadian A.B.C. Co. Les autres prix seront donnés par le club de ski Saint-Jovite. La présentation de ces prix se fera au Chalet des Voyageurs après la course.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Dr N.-P. GAGNON
CHIRURGIEN DENTISTE
1457 MCGILL COLLEGE
(près McGill Eaton)
Tél. MA. 7993

DECORATION
AGE QUOD AGIS
J.-A. DESJARDINS
DECORATEUR
PEINTURE DE TOUS GENRES.
Spécialité: Décoration religieuse.
Estimations et plans de décoration sur demande.
1423 BOUL. PIE IX — CH. 4964

Cartes Professionnelles

ASSURANCES
HOMER LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon, C.A.
Comptables agréés. Chartered Accountants
IMMOBILIER DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. L'Harbour 5990

AVOCAT
Anastole Vande C.R. Guy Vanier C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
Si vous êtes Saint-Jacques
241 Harbour 2241

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10\$
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREV

Nouvelles de guerre

Avertissement de la gendarmerie aux citoyens de la province

Il faut porter sa carte d'enregistrement national et la présenter sur demande des policiers — On recherche activement tous les déserteurs du district militaire no 4 — Militaires arrivés au pays

Le surintendant Joseph Brunet, officier commandant de la gendarmerie royale canadienne, pour la province de Québec, avertit les citoyens de la province de porter, sans cesse, sur eux, leur carte d'enregistrement national, annonçant que les gendarmes de ce corps policier coopèrent largement avec le corps de Prévoyé dans la recherche de plus de 1,000 soldats, absents et déserteurs, dans le district militaire no 4.

Militaires arrivés au pays

Parmi les militaires canadiens arrivés à la gare Bonaventure hier soir, on remarque le soldat G. Leclerc, 2692, rue Châteauguay, vétéran des batailles d'Italie et de France; le soldat André Gobeil, 1463, rue Le Caron; le sergent-major R. Couillard, 5920, rue Saint-Hubert; le caporal R. Lavigne; le sergent-intendant J.-P.-G. Kemp, 70, avenue Fordan, Westmount; le sergent-major de compagnie Wilfred Neil Price, 505 Osborne, erdun.

Le départ de nos régiments canadiens-français

Pour des raisons de sécurité, concernant le mouvement secret de troupes entre le Canada et le Royaume-Uni, les quartiers généraux de l'armée canadienne ont observé un silence rigoureux sur le départ des régiments canadiens-français cantonnés depuis la mi-décembre, aux centres d'entraînement de Sorel et de Joliette. On se souvient que ces régiments, engagés depuis quelques années dans la défense territoriale du Canada, étaient revenus dans la province de Québec, après un séjour prolongé sur les côtes orientales et occidentales du pays.

Ce retour, effectué sur l'intervention du major-général L.-R. LaFlèche, ministre des Services nationaux de guerre, avait coïncidé avec une recrudescence marquée dans le recrutement pour service actif volontaire outre-mer, et l'envoi de renforts aux unités canadiennes à l'action. Ces renforts devaient servir à garder intacts les cadres des unités engagées sur les fronts européens. Pour ce faire, il fallait que les sources soient adéquates aux besoins pressants de l'heure. Le gouvernement a donc mobilisé l'armée territoriale et pressé l'envoi de troupes outre-mer. Certaines unités canadiennes-françaises tombent sous cette loi et leurs effectifs combleront les vides dans les rangs des Fusiliers Mont-Royal, le régiment de Maisonneuve, le Royal 22^e régiment et le régiment de la Chaudière, régiments qui se sont distingués aussi bien en Italie qu'en France, en Belgique et en Hollande.

Le 9 janvier dernier, aux petites heures du matin, les "gars" du régiment de Châteauguay et des Fusiliers de Sherbrooke quittaient respectivement les camps de Sorel et de Joliette à destination de l'Europe.

Aux deux endroits, Joliette et Sorel, le major-général E.-J. Renaud, O.B., officier-commandant du district militaire no 4, avait tenu à venir souhaiter bon voyage aux futurs combattants. Voyageant à pleine vitesse dans la nuit, il réussit ce tour de force d'assister aux deux départs en l'espace de quelques heures.

Et les régiments ont autour-d'hui atteint sans incidents les côtes anglaises. Dans quelques semaines ils s'aligneront aux côtés de leurs frères d'armes canadiens qui se sont illustrés depuis l'invasion sur les différents champs de bataille de l'Europe.

Cadets à l'honneur

Hier soir, au manège militaire de la rue Craig, en présence d'une foule de 2,000 personnes, le major-général E.-J. Renaud, accompagné de M. Alfred Larose, président de la Commission scolaire de Montréal, a remis aux cadets de l'Ecole supérieure Saint-Stanislas le trophée Horace Boivin décerné pour efficacité générale.

C'est la deuxième année consécutive que les cadets de Saint-Stanislas se voient honorés de cet emblème.

Revue, manœuvres, sonneries de clairon, gymnastique, tout cela fut beau de simplicité et de précision. Chaque numéro exécuté à la perfection soulevait dans la foule un tonnerre d'applaudissements.

On remarquait dans l'assistance le R. F. Augustin-Victor, directeur de l'Ecole, le colonel A. M. Holloway, directeur pour le Canada des cadets royaux, le lieutenant Louis Chicoine, commandant des cadets du district militaire no 4, le lieutenant J. L. Dansereau, commandant du régiment de Châteauguay (réserve) auquel les cadets sont affiliés, le lieutenant Jos. Brosseau, commandant du régiment de Maisonneuve, le major Maurice Mackay, commandant-adjoint des cadets royaux du district militaire no 4, le colonel Paul Grenier, commandant de la 34^e brigade.

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Bloc-notes

(suite de la première page)

nos problèmes domestiques, il nous sied peu de pointer un doigt accusateur à la Grèce, à la Belgique ou à la Hollande, si ces pays se tiennent des qu'ils sont libérés.

Tel, au Canada, nous avons une population à double éthique. Nous n'avons pas été les premiers à coloniser ce pays. Les Français sont venus en premier lieu. Après la bataille des plaines d'Abraham, ils ont vécu en paix et en harmonie. Peu de temps après, les Français se battirent pour défendre une terre que les Anglais leur avaient enlevée. Nous devons envisager les choses sous un nouvel angle, si nous voulons en arriver à une compréhension mutuelle.

M. Hepburn est relativement jeune encore. Il est possible que l'avenir lui réserve un rôle considérable.

Et ce pourrait être pour le plus grand bien de tous.

O. H.

L'affaire St-Etienne maintenant classée

La célèbre cause de la fabrique de la paroisse Saint-Etienne a été définitivement réglée hier après-midi. Les demandeurs, MM. Albert Desjardins, Adoris Paquette, Alfred L'Archevêque, Lionel Huet et Edouard Pharon, ont accepté une somme de \$215,000 en règlement de leur réclamation, confirmée par un jugement de la Cour supérieure en 1939 contre le curé et marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Etienne. Le *Sun Trust Limited*, 10, rue Saint-Jacques, intermédiaire entre les parties au point de vue financier, leur a transmis hier un chèque de \$215,000.

Voici le texte de la lettre par laquelle les demandeurs acceptent l'offre de règlement. Elle est adressée au *Sun Trust*. "Les soussignés sont les détenteurs d'un jugement en date du 26 avril 1939, dans une cause portant le no F-149796 des dossiers de la Cour supérieure pour le district de Montréal par lequel le curé et les marguilliers de l'Oeuvre et fabrique de Saint-Etienne de Montréal sont condamnés à leur payer une somme de \$261,939.83 avec intérêt, à partir du 30 janvier 1936.

"La dette totale à la fin du présent mois de janvier 1945 se trouve ainsi à former la somme de \$393,573.75. Les soussignés en règlement dudit jugement acceptent l'offre contenue dans votre lettre à eux adressée en date du 16 janvier 1945, à savoir la somme de \$215,000 sujet aux conditions mentionnées dans votre lettre. Vos tuteurs, MM. Desjardins, Adoris Paquette, Alfred L'Archevêque, Lionel Huet et Edouard Pharon."

Le premier avocat qui occupa pour les demandeurs, fut M. J.-H. Michaud. A sa mort, il y a quelques années, il fut remplacé par Me John Abern. La fabrique était représentée par Mes Anatole Lachapelle et Antonio Perrault.

Assemblée des gantiers

Ce soir aura lieu à 1231 est, rue de Montigny, à 8 h. 30, une assemblée spéciale du Syndicat des Gantiers, section des Tailleurs et opérateurs, bloqués et tanneurs de gants de travail pour prendre connaissance du rapport de l'enquête avec les patrons relativement au renouvellement de la Convention collective.

Montréal serait plus central

Washington, 24 (C.P.) — M. Sol Bloom, porte-parole du comité des affaires étrangères à la Chambre des Représentants, vient de proposer Montréal comme le siège permanent de la future organisation de paix mondiale.

Québec a été aussi mentionné comme le lieu possible d'une "Nouvelle Genève". Mais cette ville a déjà été le siège de deux importantes conférences internationales.

Montréal, de dire M. Bloom, serait plus central et plus accessible à toutes les délégations de l'organisation mondiale proposée à l'accord de Dumbarton Oaks, Montréal serait aussi le symbole de la force et de la vigueur du nouveau monde qui s'est armé si rapidement pour dominer l'agression.

Choisi candidat C.C.F.

Winnipeg, 24 (C.P.) — M. Stanley H. Knowles, député fédéral du comté de Winnipeg Centre, a été choisi hier soir, à l'unanimité, candidat du parti C.C.F., lors des prochaines élections fédérales.

Ouvrages intéressants

Histoire de la province de Québec

(13 vols par Robert Rumilly) 16.25

Mission à Moscou

par Joseph E. Davies 3.15

Musique — Léo-Pol Morin 2.15

Les Cahiers des Dix — no neuf 1.90

La Caravane humaine

Comité I. Du Pont 1.90

Civilisation de la Nouvelle

France — Guy Frégault 2.40

L'art d'aimer ses enfants

et délivrer-les du mal 2.50

Projections — par le R. P.

M.-A. Lamarche, O.P. 1.10

Poèmes — Andante

de Félix Leclerc 1.10

Les Brigittes

de Berthe Bernage (5 vols) 5.00

L'Homme d'affaires —

Edgar Minville 1.00

Péguy et la Vraie France —

en collaboration 1.50

L'Art du théâtre —

par Henri Ghéon 1.25

SERVICE DE

LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le timbre d'épargne de guerre

L'industrie alimentaire canadienne lance sa troisième campagne, au cours d'un banquet au Windsor

L'industrie alimentaire canadienne a lancé, au cours d'un banquet, à l'hôtel Windsor, hier soir, sa 3^e campagne de propagande en faveur de l'achat de timbres d'épargne de guerre.

Cette campagne a été organisée à la demande du Comité national des finances de guerre. MM. Albert LaBillette et Raoul-V. Bois, présidents conjoints de la campagne, présidaient le banquet. On remarquait à leurs côtés, à la table d'honneur, MM. Douglas Abbott, C.R., M.P., secrétaire parlementaire du ministre des Finances, M. Hiley, et son représentant personnel au banquet, M. Philippe Brail, C.B.E., C.L., et E. A. MacNutt, C.B.E., présidents provinciaux conjoints du Comité national des finances de guerre; Lucien Rondeau, président de la région est de la province pour la campagne; J. René Oulmet, président honoraire de la campagne; Bernard Couvrette, vice-président du comité provincial de la campagne; C.-H. Martel, président de la division des timbres d'épargne pour la province; George Wright, vice-président du comité provincial de la campagne; R. J. Dunner, organisateur régional; De Penier, président général à la division des timbres d'épargne, du comité national de guerre, et Bevis W. Turnbull, vice-

président de la même division. J. F. Armstrong, président conjoint de la campagne dans la ville de Sherbrooke, et H. E. Smith, président du comité de publicité.

Plus de 500 convives assistaient au dîner. La plupart des présidents et organisateurs présents à la table d'honneur portèrent la parole et insistèrent sur l'importance de la campagne qui commencera le 2 février prochain, pour se terminer le 9 mars. L'objectif de la province de Québec, dans cette campagne, est d'environ 3,500,000 timbres, soit \$847,000.

Dans son allocution, le président conjoint du Comité national des finances de guerre, M. Brail, a souligné que l'achat des timbres de guerre a un double avantage: non seulement il permet à tous les citoyens de contribuer régulièrement à l'effort de guerre du pays, mais il enseigne à tous, même aux enfants, à épargner. M. Brail a profité de l'occasion pour faire allusion à la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, qui devra, dit-il, être couronnée de succès.

M. Abbott, qui a parlé en français et en anglais, a apporté aux organisateurs les meilleurs vœux de succès du ministre des Finances, M. Hiley.

Deux films en couleur sur le nord québécois

Le R. P. Louis-Roger Lafleur, O.M.I., et M. Paul Provencher, le représentant hier soir à l'hôtel Mont-Royal

Des centaines de sportifs, hommes et femmes, spécialistes de la pêche à la ligne ou simplement des pêcheurs d'occasion, ont envahi la grande salle dorée de l'hôtel Mont-Royal, hier soir, afin de voir des films en couleurs pris parmi les Indiens du nord du Québec ainsi que lors d'aventures d'un ingénieur forestier durant sa récente exploration de la région déserte de la rivière Hamilton, dans le nord du Québec et au Labrador. Ces pellicules ont été montrées au cours d'une réunion des pêcheurs sportifs de Québec, Inc.

La pellicule sur les Indiens a été filmée et commentée par le R. P. Louis-Roger Lafleur, O.M.I. Il a mis six ans à la tourner. Paul Provencher, I.C., a tourné et commenté la pellicule sur son voyage dans les terres du nord du Québec, où il a étudié la conservation des forêts, pris d'énormes truites, à des centaines de milles de la civilisation.

Les images du Père Lafleur montrent la vie dure des Indiens, sur les rives confinéuses du grand lac Victoria, sortant des truites pesant jusqu'à vingt livres, comme si rien n'était.

Sur une distance de 15,000 milles dans les forêts vierges, le missionnaire a tourné des scènes, étonnantes de la beauté et des esturgeons de la pesanture dont les pêcheurs montagnais rêvent et au sujet desquels Isaac Hunter a écrit.

L'on y voit également des scènes de Cris et comment les Indiens, avec leurs "squaws", modèrent gracieusement des canots et des travaux d'osier.

Les beautés naturelles contenues entre les rives de la rivière Hamilton ont été photographiées et commentées par M. Paul Provencher. Il y avait environ 200 pieds de pellicule consacrés à des sauts spectaculaires de saumons. Ils se rendaient même jusqu'à 10 et 15 pieds de hauteur, avec une grâce et un courage qui ont attiré les applaudissements de l'auditoire.

M. Provencher et ses camarades se sont retrouvés dans un pays qui a coûté nombre de vies aux explorateurs et aux gardes-frontières. L'on voit également dans cette pellicule des lapons, des oies canadiennes et des originaux très naturels.

M. Provencher a capté plusieurs scènes au nord de la baie Sheller, de même que les chutes Saint-Joseph.

"Un faux pas durant notre marche, qui aurait pu être une jambe brisée ou même pire encore. Nous étions à des centaines de milles du poste le plus proche. Lorsque le soir venait, nous levions nos tentes près de l'eau, et après un ragoutant souper au saumon, à la truite ou à un autre poisson, nous tombions de sommeil", a dit M. Provencher.

"Quelques fois, des lapons entraient dans notre tente, la nuit. Une fois, quelque chose qui semblait étrange sortit des bosquets et se dirigea vers notre tente. M. Provencher a alors sorti son fusil, épaule et fit feu. L'intrus était une bête puante.

"Toutefois, le meilleur de tout, c'étaient les poissons que nous rencontrions tout le long de notre expédition.

"L'année dernière, un Indien a tué un orignal. La carcasse a été divisée en parties, une jambe brisée de la tête. Toutefois, malgré la chasse et la pêche, cinq braves de cette région sont morts de faim l'hiver dernier."

Le président de la réunion d'hier soir était M. Léo Cassidy.

Le rationnement de la bière à Toronto

Toronto, 24 (C.P.) — Le commissaire des liqueurs de l'Ontario, M. W.-G. Webster, a annoncé, aujourd'hui, que les coupons de rationnement de la bière 13, 14, 15 et 16 deviendront valides à partir du 1^{er} février des affaires lundi, cette validité jusqu'au 28 février. Les coupons 9, 10, 11, 12 expirent donc le 31 janvier. Chaque coupon est bon pour six chopines de bière.

Les concerts

Jean Dickenson

Mlle Jean Dickenson possède ce qu'on est convenu d'appeler une voix d'oiseau. (Si vous trouvez le cliché, usé, ne me blâmez pas, blâmez plutôt le programme où il y avait un peu trop d'oiseaux: coucou, rossignol, roitelet, et deux ou trois autres non identifiés). Sa voix donc n'est pas d'une puissance extrême, mais elle est jolie et juste, ce qui est déjà beaucoup; trop de sopranos légers en effet sacrifient la justesse d'intonation à l'éclat et à la virtuosité. Sa diction est excellente, tant en anglais qu'en français et, jointe à la finesse avec laquelle elle détaille ses chansons, en fait une di-
seuse aussi bien qu'une cantatrice.

C'est d'ailleurs dans le folklore et les oeuvres qui en dérivent qu'elle montre toute sa valeur, bien qu'il faille aussi admirer la façon dont elle a chanté l'air de *Pardon de Ploermel* de Meyerbeer et celui de *la Maman Lescaut* d'Auber. Son programme comprenait heureusement peu de mélodies sérieuses, comme l'*Alléluia* de Mozart que je n'ai entendu chanter d'une manière satisfaisante qu'une fois peut-être, et l'air de *l'Enfant et les Sortilèges* de Ravel où l'auteur ne se serait probablement pas reconnu; le reste de ce méli-mélo qu'on avait baptisé du nom de programme consistait en chansons légères et de peu d'importance, mais qui ont permis à Mlle Dickenson d'enchanter son auditoire par sa musique expressive et la finesse de son interprétation.

Comme il est de mode aux récitals de sopranos légers, Jean Dickenson a voulu montrer toute l'agilité de sa voix en rivalisant d'adresse avec un flûtiste et a ainsi donné à Hervé Baillargeon l'occasion de confirmer encore une fois tout le bien qu'on peut penser de lui. Quant à l'accom-
pagnateur, Colin Smith, je crois, il a été quelquefois bon et quelquefois moins bon.

Romain-Octave PELLETIER

Me Jean Penverne

Me Jean Penverne, secrétaire du comité de vigilance, était hier soir le conférencier invité à un forum des diplômés de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, au café Saint-Jacques.

Devant un groupe de spécialistes des questions sociales, M. Penverne a fait un exposé de ce problème angoissant que représente la prostitution pour une ville comme Montréal.

La nouvelle loi sur les syndicats

Régina, 24 (C.P.) — Le ministre provincial du Travail William a déclaré aujourd'hui qu'une proclamation avait été publiée à l'effet de mettre en vigueur la Loi des syndicats ouvriers passée au cours de la session spéciale de la législature de l'automne dernier.

On a aussi procédé à l'organisation du Bureau des Relations du Travail qui verra à faire appliquer la loi; il sera composé d'un président et de six membres, deux représentants du public en général, deux représentants des employés organisés et deux représentants des employeurs.

Les cahiers des dix

Numéro neuf

TABLE DES ARTICLES

Préface de Mgr Olivier Maurault.

Francis-J. Audet.

par Mgr Olivier Maurault.

Les fastes de Montréal, par Victor Morin.

Un aventurier de génie: Cavalier de La Salle, par Jean Bouché.

Souvenir canadien: Album de Jacques Viger, par Mgr O. Maurault.

Le visage humain du Canada au début du XIX^e siècle, par l'abbé Albert Testier.

Les lettres du commissaire des guerres

Dorval, par P.-G. Roy.

Faux sauniers, prisonniers et fils de famille en Nouvelle-France au XVIII^e siècle, par Gérard Malchelosse.

Correspondance de M. Magnien, par Léo-Pol Desrosiers.

Les maladies et la médecine des Anciens

Irroquois, par Aristide Beaugrand-Champagne.

Contribution à la petite histoire, par E.-Z. Massicotte.

Querelles de Palais, par Marcel Nantel.

Index général, par Gérard Malchelosse.

Volume de 305 pages.

Format 9 1/4 x 7 1/4.

Au comptoir \$1.75, par la poste \$1.90.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est, Montréal

OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30, SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

ENSEMBLES DE JEUX D'HIVER

pour la jeunesse et pour les écoliers

En frise épaisse

ensembles pour 4 à 7 ans

7.95

Un ensemble de jeu c'est la tenue idéale l'hiver... Modèle d'une seule pièce — le haut et le pantalon ensemble. Frise épaisse tout laine en marine, vert, brun. Chaude, doublure, Fermure-éclair. Genoux doubles en même étoffe. Poignets et chevilles en tricot extensible. Confection ACME très soignée.

Pour 8 à 10 ans, 8.95



Autres ensembles

pour bambins: 4 à 8x ans

Les trois pièces:

11.50

Etoffe molleton tout laine en marine ou brun. Gilet 3/4 chaudement doublé et à devant croisé. Collet tempéré. Les manches sont à intérieur poignets de laine. Le pantalon est retenu par une bretelle. Genoux doubles, chevilles tricot extensible. Confection ACME bien soignée.

Pas de commandes postales s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (de Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-d. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

Mountbatten félicite ses subordonnés

Kandy, île de Ceylan, 24 (P.C.) — L'amiral Lord Louis Mountbatten, généralissime allié dans le sud-est de l'Asie, a déclaré dans un ordre du jour adressé aux commandants britanniques et américains sur ce théâtre d'opérations, que l'avance générale vers le sud des forces chinoises, américaines et anglaises "a infligé une écrasante défaite à l'ennemi".

Un détachement de la 14^e armée britannique a opéré un débarquement nouveau sur la côte ouest de la Birmanie, au sud-est d'Akyab et à un mille au sud-ouest de Kangaw. Les troupes du 15^e corps d'armée indien débarquées dans l'île de Ramri, se sont avancées de trois milles vers le sud, tandis que d'autres colonnes, gagnant aussi trois milles, se sont emparées de Myinon, sur la rive nord de l'Irrawaddy, à 32 milles à l'ouest de Mandalay et qu'une troisième, poussant au sud le long de la rivière Myittha, a occupé Tilin, à 30 milles au sud de Kangaw et à 120 milles à l'ouest de Mandalay. De leur côté, les Américains ont tué dans une embuscade 350 des derniers défenseurs japonais de la nouvelle route de Birmanie, maintenant ouverte au trafic.

Protestations de M. Curtin

Canberra, Australie, 24 (C.P.) — Répliquant à des accusations de l'opposition, le premier ministre, M. Curtin, a déclaré, aujourd'hui, que ses discours du passé ont démontré clairement que son gouvernement n'a pas "socialisé" l'Australie et que l'on n'en appellerait pas à la socialisation seulement pour une allusion à ce mode. Ces accusations étaient portées par M. Robert Menzies, chef de l'opposition et ancien premier ministre, ainsi que par un autre ancien premier ministre, M. Arthur C. Fadden.

Pour adultes

Le roi de Rome

par Octave AUBRY

Volume de 390 pages.

Au comptoir \$1.75

Par la poste \$1.85

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est, Montréal